

# CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

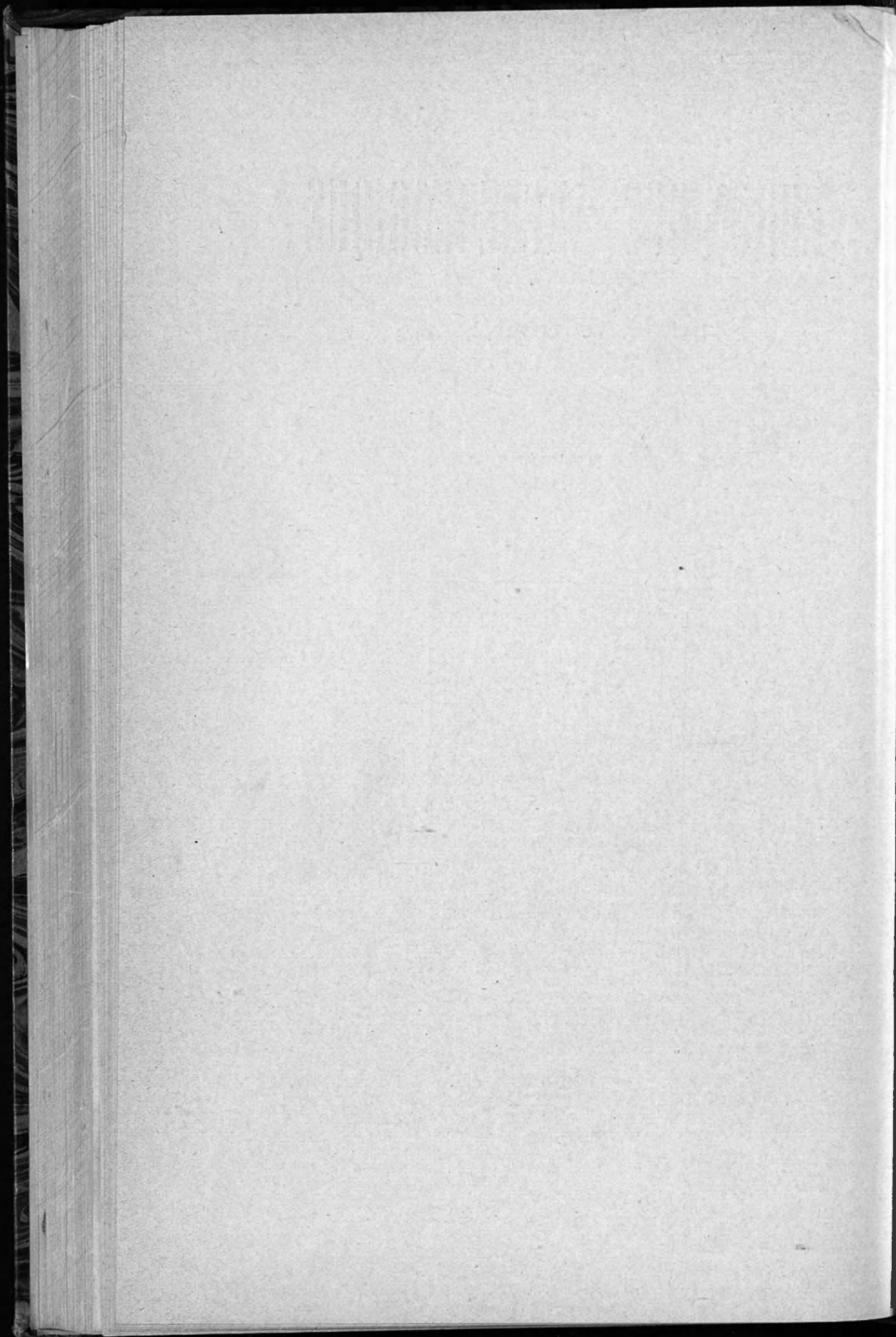
---

8<sup>me</sup> ANNÉE

---



1913



---

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

---

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

---

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne son  
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

---

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au  
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège

---

### Séance du 24 novembre 1912.

---

Présidence de M. le Dr J. Simonis, vice-président.

#### COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 1/2, sous la présidence de M. le Dr Simonis, vice-président.

32 membres sont présents: MM. le Dr J. Simonis, vice-président; I. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; A. Baar-Magis et J. Hamal-Nandrin, conservateurs-adjoints; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. L. de Buggenoms, le baron M. de Sélys-Longchamps, L. Halkin, L. Ledru et G. Ruhl, membres effectifs; MM. A. Bouhon, père, J. Breuer, l'abbé J. Coenen, E. Couvreur, J. Dumont, E. Guérette-Douxchamps, D. Gérard, G. Ghilain, M. Gérimont, F. Ledent, A. Massart, A. Micha, le major L. Marcin, le Dr A. Raymond, le Dr E. Stockis, C. Simonis, Mlle Turin, MM. E. Van Ormelingen et le Dr B. Wihin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, M. De Puydt, J. Brassinne, J. Closon et Ch. Fraipont.

En ouvrant la séance, M. le président fait part à l'assemblée de la perte sensible que l'Institut vient de faire en la personne d'un de ses membres effectifs, ancien président et ancien secrétaire de la Société, M. Stanislas Bormans; il rend hommage à la mémoire du travailleur inlassable et de l'historien érudit que fut St. Bormans et rappelle les nombreux services qu'il a rendus à l'Institut en ces

53 dernières années. Il propose à l'assemblée d'envoyer une lettre de condoléances à la famille. — *Adopté.*

Il fait également part du décès de M. Armand Dresse, membre associé de l'Institut.

*Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et correspondance.* — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

*Etat des publications.* — M. le secrétaire déclare que l'impression du *Bulletin* de 1912, second fascicule, se poursuit normalement.

*Articles pour le Bulletin.* — M. le secrétaire annonce que les trois rapporteurs, MM. M. Lohest, Ch. Fraipont et F. Vercheval, chargés d'examiner le travail en collaboration de MM. M. De Puydt, J. Hamal-Nandrin et Jean Servais, intitulé « *Liège paléolithique* », se sont déclarés favorables à l'impression. Celle-ci est décidée.

*Communication de M. Léon Ledru: « La Tourette et le Parc de l'abbé du Val Saint-Lambert ».* — M. le président remercie M. Ledru de sa très intéressante communication.

*Demande de révision des statuts.* — M. le secrétaire rend sommairement compte des diverses séances que le Bureau a tenues successivement avec les anciens présidents de l'Institut, avec les membres effectifs et enfin, avec les délégués du groupe révisionniste.

La révision ne pouvant être accomplie qu'avec l'assentiment des deux tiers des membres effectifs existants, M. le secrétaire propose de suivre la même procédure qu'en 1907. — *Adopté.*

A la demande de plusieurs membres, M. le secrétaire donne lecture, avec un court commentaire, des nouveaux textes proposés.

M. Micha demande au Bureau de bien vouloir examiner, avant d'entamer la discussion des nouveaux textes, s'il y a réellement nécessité d'apporter encore des changements aux statuts actuels.

Après une courte discussion, à laquelle prennent part MM. le Dr Simonis, A. Baar, L. Renard, Fl. Pholien et de Buggenoms, et sur la proposition de M. le président, l'affaire est renvoyée à une séance ultérieure.

*Corpus inscriptionum belgicarum.* — M. Guerette-Douxchamps, président du Comité technique, remercie les membres de l'Institut qui collaborèrent à la rédaction du *Corpus*, et rend compte des travaux accomplis jusqu'à ce jour par le Comité liégeois. Il émet l'espoir que les collaborateurs se feront un honneur de persévérer dans leur travail, de façon à conserver à la province de Liège, le premier rang qu'elle occupe jusqu'ici, parmi les autres sociétés belges, pour le nombre des fiches et documents qu'elle a déjà réunis.

Il fait ensuite quelques recommandations concernant la rédaction des fiches et attire l'attention sur la place que doit occuper la photographie dans la fiche; la photographie doit être annexée séparément et non pas collée sur la fiche.

*Présentation de candidats pour des places de membre effectif.* — Deux candidatures sont présentées: celles de MM. E. Guerette-Doux-champs et M. Gërimont. L'élection aura lieu à la séance de décembre.

*Présentation et nomination de membres correspondants et associés.* — MM. N. Goffart-Frésart, Henri Dupont, Edouard Delheid, Fernand Wauters et François Ernst-Hilgers sont élus à l'unanimité membres associés.

*Affaires diverses.* — M. le secrétaire communique une invitation de la *Société royale d'archéologie de Bruxelles* conviant l'Institut à se faire représenter à la séance solennelle qu'elle tiendra le dimanche 15 décembre, à l'occasion de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. MM. de Buggenoms, J. Hamal-Nandrin, Fl. Pholien, A. Baar-Magis et G. Ghilain représenteront l'Institut à cette cérémonie.

Sur la proposition du Bureau, M. Max Lohest est chargé de représenter officiellement l'Institut au sein de la Commission chargée d'étudier la décoration intérieure du pavillon de la Ville de Liège à l'Exposition de Gand 1913, ainsi qu'au sein du Comité du monument aux Six cents Franchimontois.

La Section liégeoise des *Amis de l'Art wallon* demande à l'Institut de pouvoir unir ses efforts aux siens dans la campagne menée en faveur de la conservation et de la restauration des anciennes façades et maisons liégeoises. Sur la proposition du Bureau, l'Institut décide d'accepter avec reconnaissance le concours des *Amis de l'Art wallon*, et de se mettre d'accord avec cet organisme sur une ligne générale de conduite à suivre.

M. le conservateur fait part à l'assemblée des dons qui lui sont parvenus depuis la dernière séance:

1) une grande clef en fer forgé et doré (0 m. 685), ayant servi d'enseigne à une maison de la place du Marché (XVIII<sup>e</sup> siècle);

2) Une ancienne bouteille en verre verdâtre à panse renflée et long col, rappelant par sa forme les bouteilles à eau de Spa, trouvée en exploitant des terrains à phosphate — Don de M. E. Fick-Wéry.

3) Une petite monnaie gauloise en argent des Voconces à la légende DURNACOS, trouvée, d'après la tradition, à Coninxheim (?) — Don de M. E. Fick-Wéry.

M. le président remercie les divers donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE  
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

LXVIII. — APPARITION DE LA VIERGE MARIE ET DE JESUS  
A SAINT ILDEPHONSE DE TOLEDE.

par le peintre liégeois WALTHÈRE DAMERY.

Cuivre en plaque épaisse, mesurant 21 centimètres de largeur sur  
26 de hauteur.

(Appartient à M. l'abbé Croonenberghs,  
curé de Sainte-Véronique à Liège).

---

La peinture sur cuivre n'a pas été de mode au pays de Liège; le tableau que nous décrivons ici, a donc une valeur toute spéciale à cet égard; mais il a encore des qualités artistiques qui le rendent précieux. On l'avait attribué à Gérard Lairesse; mais nous fûmes d'avis, à la première inspection, qu'il s'agissait d'un Walthère Damery. En effet, quand l'encadrement eut été démonté, nous trouvâmes, gravée dans le métal, au revers de la peinture, le nom de Damry, très lisible. Les analogies et le style sont en faveur de Walthère (1610-1678) et non de Simon (XVI<sup>e</sup> siècle) ou de Jacques, frère cadet de Walthère.

Le sujet nous embarrassa et nous ne donnons qu'hypothétiquement la solution; mais elle nous paraît la plus probable, à M. l'abbé Croonenberghs et à nous-même, quoique le costume du saint soit déroutant.

La Vierge apparaît à un franciscain déjà âgé, au moment où il est agenouillé sur un prie-Dieu, dans un temple; un ange lui montre Jésus que tient en ses bras la divine Mère.

Le visage de Marie est doux, souriant; il rappelle les types de Rubens et ceux de Pierre de Cortone. La lèvre supérieure est un peu trop saillante, comme il est arrivé maintes fois à Rubens de la dessiner. Au surplus, personne ne doutera que les visages de la Vierge, de Jésus et de l'ange ne soient faits de souvenir, sans modèles; celui du franciscain pourrait bien être un portrait.

Le visage de la Vierge, quoique conventionnel, est naturel; son coloris blanc rosé s'enrichit aux joues. Les yeux bruns,

la chevelure châtain, onduleuse font un ensemble harmonieux avec le teint de la peau. Une tresse massive forme le chignon auquel s'attache un voile jaunâtre, tournant de gauche à droite sur les épaules. Une robe blanche, largement échancrée à l'encolure et laissant libres, aux avant-bras,



les manches carminées d'un corsage, disparaît, à mi-corps, sous un manteau bleu sombre dont la Vierge enveloppe l'enfant Jésus, trop petit de dimensions, au point que ses deux mains suffisent à le supporter. Les plis sont larges et élégants. Des sandales à liens jaunes laissent voir les pieds nus, aux orteils bien dessinés; mais la jambe droite est

incorrectement attachée au pied. Jésus a la tête trop petite; il est blanc rosé, dodu, assez joli. Ses petits bras semblent accueillants pour le saint homme. L'ange, aux ailes éployées, blanc bleuâtre, offre un charmant visage rosé; sa chevelure vagabonde et bouclée est châtaine. Vêtu d'une chemise blanche qui apparaît au col, à l'échancrure d'une robe rose carminé, il a les bras nus et s'entoure d'un manteau flottant, couleur vert pâle. Il indique de l'index droit au religieux le groupe divin.

Le franciscain, portant le costume de son ordre, entièrement brun, à capuchon attaché au-dessus d'un large scapulaire que des cordons, bruns aussi, serrent, comme la robe, à la ceinture pour tomber jusqu'aux genoux sans nœuds et sans croix, est agenouillé sur un prie-Dieu de bois mouluré, où se trouve un livre ouvert; il porte la main droite à son cœur et exprime de la gauche l'étonnement et la modestie. Ses cheveux et sa barbe, entière, sont châtains. Le nez est accentué, aquilin; les yeux sont bruns. C'est un homme arrivé à la cinquantaine. Sa tête est auréolée comme celle de la Vierge et celle de Jésus.

Deux colonnes de calcaire bleu grisâtre comblent le fond derrière le saint, tandis qu'une nuée, illuminée autour de la Vierge, remplit le reste de l'espace. Des dalles bleues recouvrent le sol et se terminent comme une marche vers la bordure inférieure.

La gamme générale est claire; les ombres sont faites de bistre et de bitume de Judée; les noirs ont, par suite, une tendance à s'écailler, surtout dans les plis profonds des vêtements.

Nous n'avons pas trouvé de textes, dans les biographies des franciscains béatifiés, pour expliquer le sujet. On a souvent représenté saint Antoine de Padoue en présence de la Vierge et de l'enfant Jésus; mais il a un type légendaire qui ne se retrouve pas ici; de plus, il est mort à 36 ans. Saint Bernardin de Sienna a vécu 63 ans, au contraire. Barnabé et Maffei Veggio, deux biographes qui l'avaient connu, racontent qu'une tante lui inspira une dévotion particulière envers la Vierge; la Mère du Sauveur fut mêlée à tous les événements principaux de sa vie. C'est pourquoi nous avons admis qu'il s'agissait de lui.



Les *Acta Sanctorum* (t. II, p. 537) rapportent des textes sur l'apparition de la Vierge à saint Ildephonse dans l'abside de l'église monastique d'Agali; on ne dit pas à quel ordre il appartenait ni en quelle année le miracle eut lieu; mais c'est vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Les détails ne concordent qu'imparfaitement avec la composition de Damery, contemporain du saint moine, alors archevêque de Tolède.

G. JORISSENNE.

### A propos de Fabre d'Eglantine et de Henkart.

Dans le numéro de la *Chronique archéologique du pays de Liège* des mois d'août-septembre et octobre dernier, pp. 99-103, M. F. Magnette a publié deux lettres adressées en 1780-1781 par Fabre d'Eglantine à P.-Joseph Henkart. Ces lettres demandaient une suite, une conclusion, que M. Magnette formule en ces termes:

« Fabre est-il revenu à Liège; Henkart a-t-il reçu satisfaction partielle ou totale? Angoissantes questions auxquelles l'historien est incapable de répondre... »

Or, cette réponse si désirée, j'ai la bonne fortune de la posséder dans des papiers de famille et je pense qu'elle intéressera les lecteurs de la *Chronique archéologique*, qui la trouveront ci-après.

Fernand LOHEST.

Douai, 22 janvier 1782.

Mon cher ami, je te donne avis par celle ci que demain je mettrai pour toi à la diligence une petite boîte bien ficelée, bien cachetée, dans laquelle tu trouveras 700 livres de france ou pour mieux dire 702. C'est à dire vingt neufs louis d'or et six francs. En voici le partage.

Pour retirer les effets portés par les billets ci-joints

	496	florins		
		argent de france		
			610	0 0
pour les intérêts de cette somme à 5 pour cent {				
un an 5 couronnes			30	10 0
pour la commission du petit lombard d'un escalin			3	10 0
pour toi cinquante huit livres			58	
			702 liv.	0 0

J'ai ramassé quelque peu d'argent, un peu que j'ai emprunté; tout cela me fournit aujourd'hui le moyen de retirer mes effets du lombard de Liège, effets dont ma femme et moi avons le plus grand besoin. Mon dessein était de t'envoyer au moins cinq louis pour toi cette fois cy, mais mon cher, je n'ai pu arriver tout juste qu'à 702 livres et ce ne sera qu'après mes bals dans la première semaine de carême que je t'enverrai encore 100 livres et le reste peu de temps après. Je t'apprends que dans ce pays on commence à me connaître, et que j'y ai pris au point que j'ai échauffé les esprits et qu'on va bâtir une nouvelle sale de spectacle dont j'aurai la conduite comme architecte et l'étrenne comme directeur, avec de très bons avantages.

Les effets que je fais venir sont en partie pour soutenir l'opinion d'aisance et de bien-être, où mon économie ont conduit le public à mon égard; je ne dois rien ici, grand point pour en imposer à la multitude; il ne faut plus après cela que de beaux habits à la scène, et point de prétention à la ville pour fasciner les yeux du vulgaire; ma femme d'ailleurs a un besoin extrême de ses robes. et nous nous sommes bien gênés pour retirer nos nipes.

Je te recommande donc bien essentiellement, mon cher, de retirer tous nos effets de chez l'homme où était la monfre; il y a autant de lois que de cartes. Voici l'énumération des effets:

Carte de 240 fl. :	}	habit, veste et culotte de drap d'or brodé	
		en or . . . . .	3 pièces
		habit, veste et culotte de velours canelle	
		mouchetté, brodé or et argent . . . . .	3 pièces
		habit, veste et culotte sans jarretière, de	
		drap d'or bouton argent . . . . .	3 pièces
		un doliman de pane . . . . .	1 pièce
		mouchoirs neufs . . . . .	3 pièces
			<u>13 pièces</u>

N. B. — Cet article est dans un panier d'osier fermant à clef avec un drap de lit pour enveloppe.

Carte de 66 fl. :	}	robe et jupe de satin fond bleu turquin,	
		doublée en taffetas, garnie en gaze . . . . .	2 pièces
		robes et jupes de gros de naples noir . . . . .	2 pièces
			<u>4 pièces</u>

N. B. — Enveloppé dans une serviette.

Carte de 54 fl.	}	robe et jupe de pekin blanc garni de	
		même . . . . .	2 pièces
		une piece de satin couleur de feu de	
		15 aunes . . . . .	1 pièce
			<u>3 pièces</u>

N. B. — Enveloppé dans une serviette.

Carte de 50 fl. :	{	un habit veste et culotte de camelot	
		canelle, galonné en argent . . . . .	3 pièces
		un habit veste et culotte de lustrine. . .	3 pièces
			<u>6 pièces</u>

N. B. — Dans une serviette.

Carte de 60 fl. :	{	une montre d'or garnie en jargon chaîne	
		d'acier . . . . .	1 pièce
		un gobelet de vermeil dans son étui . . .	1 pièce
			<u>2 pièces</u>

Carte de 26 fl. :	{	une paire de chandeliers d'argent / . .	2 pièces
			<u>2 pièces</u>

Sur tous ces effets, il m'en aura déjà coûté plus de trois louis d'intérêts, et cela me mine et m'abyme, sans conter le tort que nous fait la privation de nos effets. Je me repose donc sur toi pour ce qui concerne l'expédition de ces effets; tu peux compter sur 100 livres dans les premiers jours du carême; si d'ici là tu avais besoin de quelque chose, je mettrais plutôt en gage ici pour te le faire passer, mais je te prie d'attendre jusque là. Je dois d'ailleurs placer ma montre ici en guise de paiement de 150 livres à un pensionnaire qui l'attend, et si la chose a lieu, je t'enverrai les 50 écus qui lui reviendraient pour son mois.

Je te prie de m'expédier par la même occasion, tous mes livres absolument, et ma musique, et tu y joindras quelques exemplaires complets de nos *Numero* entre les dorures des habits comme pour les garantir; et pour tout ce qui sera d'emballage et de garniture, tu mettras les habits et effets du lombard dans notre male que tu feras arranger, et les livres et papiers dans le panier bien ficelé; garde toi bien de mettre les livres avec les effets, parce que si la chambre syndicale fourrait son nez dans les livres et qu'il s'en trouvât dans la male, il y aurait des arrêts, des tracas du diable pour ravoir cela. Tu m'enverras le tout par la diligence de Bruxelles à mon adresse ici, bien ficelé, bien conditionné, bien cacheté avec soin; car la perfection de l'emballage et l'embaras de remettre les choses dégoûte des recherches; tu mettras après l'adresse, *Effets supportés*, tu tâcheras de trouver quelque vieille toile de chanvre ou natte de paille pour envelopper le panier et le ficeler et le reficeller pour que tout arrive à bon port; je te serai bien obligé de vouloir mettre dans un coin une livre ou deux de ce bon tabac jaune à fumer (du Georges Louis); tu me feras la un vrai cadeau, et tu n'oublieras pas ton portrait.

Du 31 janvier 1782.

Ma lettre est écrite du 22; je comptais sur une rentrée de six louis d'or, il a fallu attendre et cela m'a traîné jusqu'à ce jour; je mets

donc aujourd'hui sept cent vingt livres à la diligence au lieu de sept cent deux; cela fait trente louis juste, et il y aura pour toi 76 livres. Si tu as besoin d'un louis encore, tu peux le prendre à la diligence et charger d'un louis d'or les effets que tu m'enverras par la diligence de Bruxelles; je n'ai pu affranchir l'argent à cause des changements de bureau et de pays tu n'as qu'à reprendre également ce qu'il t'en aura coûté pour ce port et sur les équipages. Cela ira de 10 à 12 livres peut-être, ainsi ce seront 36 livres que tu prendras sur nos effets et pas plus je te prie, car je ne pourrais pas les retirer ici à la diligence; ainsi 76 livres et 24 que tu prendras cela fera 100 livres que je t'aurai payé. Je te prie de m'envoyer un compte de tout ce que je te dois; afin que je partage mes paiements et que je satisfasse mon ami — Je suis si occupé pour le plan de cette sale que l'on veut bâtir qu'en vérité je ne sais où donner de la tête; je te prie de ne pas oublier le tabac: envoie moi 5 ou 6 vers de mon poème depuis ce vers — *Et mes pas plus légers parcourant ce désert* une dizaine au plus dont je ne me souviens pas — tu sauras que quand j'ai été mettre quelques petites choses pour l'enfant à la diligence on m'a si fort effrayé par les droits change et rechange que coûtent les nippes en pièce — que j'ai gardé le tout si le petit a besoin fais-lui faire quelque chose pour un écu de six francs, comme je compte le retirer dans peu, je remets ici à faire sa petite garde robe — adieu mon cher ami, ne m'oublie pas, prend bien soin de nos effets: embrasse le petit morveux pour moi et crois moi pour la vie ton fidèle et bon ami

Mille choses à ton aimable sœur, et embrasse la pour moi — Mande moi quelque chose de la troupe de Liège.

F. D'Eglantine.

L'argent est à la diligence d'aujourd'hui 31 } 720 livres à l'adresse de Mr Henckart, fils, avocat chez M. son père à Liège — de la part de F. D'Eglantine.

Bien des choses à Mlle votre sœur; je l'embrasse de tout mon cœur, mais dite lui que c'est une paresseuse. Je mets toujours quelque chose pour elle et jamais je ne vois seulement un mot de sa main; grondez la bien pour moi, dites lui que pour sa punition je lui envoie dix baisers et si elle se fâche je lui en enverrais 100; je vous charge de la commission (1).

---

(1) Post-scriptum émanant probablement de Madame Fabre d'Eglantine.

## PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

**Collections communales.** — Avec un zèle des plus louable, la Ville de Liège continue à accroître ses collections de dessins et de gravures des anciens maîtres liégeois. Depuis les acquisitions que nous avons signalées dans notre chronique du mois dernier, la Ville a encore enrichi ses séries de treize estampes de Gilles Demarteau, la plupart exécutées en sanguine, de deux portraits gravés par Varin et de quatre gravures anglaises, représentant le pont du torrent, le pont de la Victoire, la Tour en Bêche et le pont Saint-Nicolas.

■ **A la Cathédrale Saint-Paul.** — Après l'heureuse restauration du portail de la place Saint-Paul, voici qu'un autre travail, non moins important, vient d'être entamé, cette fois dans les cloîtres de la cathédrale.

Les fenêtres des trois galeries de ces cloîtres étaient primitivement « flamboyantes », en harmonie avec les voûtes à nervures ogivales qui subsistent encore aujourd'hui; ces fenêtres subirent malheureusement, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'odieuses mutilations, sous la poussée des « idées nouvelles » qui s'étaient fait jour dans tous les domaines: les gracieux meneaux gothiques furent brutalement coupés et remplacés par les hideuses tringles en fer qu'on voit encore à l'heure actuelle; le prévôt d'alors (1766), A.-D. van den Steen ne craignit pas de faire graver son nom avec ses armoiries sur la pierre de soubassement de deux des fenêtres qu'il avait si inconsciemment fait défigurer.

Le chapitre de la Cathédrale, à l'heureuse initiative de son doyen Mgr Schoolmeesters, a décidé de rendre aux verrières des cloîtres leur aspect primitif en les rétablissant dans leur style gothique.

Ce sont ces travaux qui viennent d'être commencés. Détail intéressant: les blocs de pierre de Lorraine dont seront tirés les nouveaux meneaux et les élégants réseaux proviennent de l'une des anciennes tours de sable de notre célèbre cathédrale de Saint-Lambert.

Après maintes vicissitudes, ces blocs trouveront enfin un emploi digne d'eux!

**Murailles de Notger.** — La fameuse tranchée qui, tout récemment encore, avait remis à nu une partie des substructions de la cathédrale Saint-Lambert, a provoqué, à peu près en face de l'entrée de la gare du palais, la découverte de diverses murailles intéressantes. L'une d'elles, d'un mètre d'épaisseur, presque parallèle au Palais provincial place Notger, était probablement celle qui clôturait en cet endroit le jardin potager du palais des princes-évêques. Une autre muraille à imposantes assises (de 3 m. 50 de largeur), et composée d'énormes blocs de pierre, de pilotis de chêne et d'un puissant appareil de grès, ne peut être attribuée qu'au système de défense de Notger. Notre dévoué collègue, M. Th. Gobert, a consacré à ces

trouvailles deux intéressantes notes (voir *Gazette de Liège*, nos des 25 et 30 décembre dernier).

On n'ignore point que cet auteur a constamment soutenu, depuis plus de vingt ans, que les remparts de Notger, parvenus à l'entrée de l'ancienne rue Neuve, entrée dont l'emplacement est pris maintenant par le sommet de la place Notger, obliquaient à gauche et contournaient le terrain occupé actuellement par le bâtiment principal de la gare du Palais, où était jadis le lieu-dit « Pixhe-Vache ».

A cet endroit, autrefois en pente continue, s'élevaient deux fortins. L'un surveillait l'arrivée éventuelle de l'envahisseur par la rue Volière; l'autre devait interdire toute descente de l'ennemi par Pierreuse. La situation commandait admirablement les deux voies qui étaient alors à découvert. Du haut de leurs tours fortifiées, les gardiens plongeaient en outre leurs regards sur Hocheporte et une partie de la Montagne Sainte-Walburge. M. Gobert a cité des faits et des textes anciens qui semblent probants quant à ces deux fortins.

De Pixhe-Vache, les murs se rattachaient au Palais et se confondaient avec lui. D'après l'archiviste provincial, les remparts, au-delà du Palais, traversaient obliquement la rue des Mineurs, contournaient la rue des Airs, l'impasse Babylone, enjambaient là rue Féronstrée au moyen de la Porte Hasseliers, pour aller de là rejoindre la Meuse qu'ils longeaient jusqu'à l'emplacement de l'hôtel des postes actuel. Les fouilles effectuées de ce côté en 1907 pour les fondations de cet hôtel et en 1908 dans la Meuse même pour la rectification du Quai Sur-Meuse, ont fait reconnaître les antiques et épaisses murailles de l'enceinte de Notger. En 1907, le creusement du sol rue des Mineurs mit aussi à jour un reste de ces remparts de trois mètres et demi de largeur également. Voici que, sur un quatrième point, au pied de l'antique Pixhe-Vache, on vient de rencontrer des vestiges du même système défensif confirmant ainsi pleinement les données fournies sur la circonscription de cette enceinte par l'auteur des *Rues de Liège*.

Partout sur ces différents points, on retrouve le même mode de construction, à l'aide de moellons de grès, de ciment hydraulique et de petits pilotis. L'histoire locale, de par ces découvertes, a fait un pas décisif quant au circuit de l'enceinte notgérienne.

**Monument aux 600 Franchimontois.** — Un Comité composé d'historiens, d'archéologues et des principales notabilités de la province, s'est récemment constitué en notre ville en vue d'y ériger un monument aux vaillants « Six cents Franchimontois ». On ne peut qu'applaudir aux sentiments patriotiques qui animent ce Comité, et émettre le vœu de voir aboutir sans tarder ses nobles efforts.

Un appel à la population liégeoise sera prochainement lancé, afin de l'intéresser tout entière à cette louable entreprise, à laquelle les pouvoirs publics ne manqueront pas de prêter leur généreux appui.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN / pour les personnes qui ne sont  
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au  
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège

### Séance du 29 décembre 1912.

Présidence de M. G. Ruhl, ff. de président.

#### COMPTE-RENDU

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl, le plus ancien membre effectif présent, remplaçant le président et le vice-président, qui ont excusé leur absence.

33 membres sont présents: MM. G. Ruhl, ff. de président, L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. de Buggenoms, M. De Puydt, Th. Gobert, le Dr G. Jorissenne, L. Ledru, E. Polain, Mgr Schoolmeesters, membres effectifs; MM. J. Berchmans, le Dr F. Bidlot, J. Breuer, l'abbé J. Coenen, E. Couvreur, E. Dandoy, J. Dumont, Th. de Lannoy, G. de Terwagne, D. Gérard, J. Hamélius, E. Henroz, M. Gérumont, M. Jolet, le colonel Loiselet, A. Micha, le Dr Stockis, Ch. Thonet, F. Wauters et Ch. Wilmart, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, le Dr J. Simonis, F. Magnette, J. Hamal-Nandrin et le Dr B. Wibin.

*Lecture du procès-verbal de la séance de novembre et correspondance.* — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est adopté sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

*Etat des publications.* — M. le secrétaire annonce que l'impression du deuxième fascicule du tome de 1912 du *Bulletin* se poursuit normalement.

Il fait d'autre part connaître à l'assemblée les motifs pour lesquels la *Chronique* du mois de décembre du *Bulletin* a subi un léger retard et ne pourra vraisemblablement paraître que dans les premiers jours de janvier.

*Articles pour le Bulletin.* — M. le secrétaire dépose un travail de M. Th. Gobert, intitulé: « *Le Monastère du Val Saint-Lambert. Ses archives, sa bibliothèque* ». Sont nommés rapporteurs MM. E. Fairon, L. Ledru et le chanoine Balau.

*Communication de M. le Dr Jorissenne.* — M. le Dr Jorissenne se dit très heureux d'annoncer à l'assemblée qu'en exécution d'un vœu de feu M. Erasme Pâque, ancien trésorier de l'Institut, un de ses héritiers fait don à l'Institut, en mémoire du défunt, d'une œuvre du peintre liégeois Walschaerts: « *Samson et Dalila* », tableau provenant de l'ancienne collection Pâque. M. Ruhl remercie vivement M. le Dr Jorissenne et M. De Puydt qui se sont entremis auprès de héritiers de feu Erasme Pâque et ont obtenu la donation en question pour l'Institut. Il est décidé qu'une lettre officielle de remerciements sera adressée à M. le Dr Jorissenne, lequel la communiquera au donateur qui, momentanément du moins, ne désire pas se faire connaître.

*Communication de M. l'abbé J. Coenen: « Liégeois ou Franchimontois? ».* — M. le président remercie M. l'abbé Coenen et le félicite de son intéressante communication.

M. Pholien demande s'il ne serait pas utile de communiquer au Comité du Monument aux six cents Franchimontois, les conclusions de M. l'abbé Coenen.

Cette demande donne lieu à un échange de vues auquel prennent notamment part MM. de Buggenoms, Micha et Hamélius. Sur la proposition de M. Ruhl, il est décidé que la communication de M. l'abbé Coenen sera publiée dans le dernier fascicule du tome XLII du *Bulletin* et obtiendra ainsi la publicité voulue. M. Pholien se rallie à cette décision, mais insiste néanmoins pour que sa motion soit consignée au procès-verbal.

*Demande de revision des statuts.* — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. A. Micha confirmant les considérations qu'il avait émises à la séance du 24 novembre dernier et engageant l'Institut à ne pas procéder à une nouvelle revision des statuts, que rien ne justifie à l'heure actuelle, si l'on admet le principe qu'il n'y a pas nécessité de renforcer le nombre des membres effectifs. La discussion est de nouveau ouverte et M. le secrétaire propose de distribuer à l'assemblée le nouveau texte proposé, afin qu'elle puisse l'examiner avec soin et faire valoir ses objections ou desiderata à une prochaine



séance. MM. De Puydt, Micha et de Buggenoms, présentent quelques observations à ce sujet; il est enfin décidé que le nouveau texte proposé sera envoyé à tous les membres *en tirage à part* avec le numéro de janvier de la *Chronique archéologique du Pays de Liège* et que la discussion sera reprise à une prochaine séance. M. Pholien propose de convoquer, au besoin, une assemblée spéciale, exclusivement consacrée à la revision des statuts. *Adopté.*

*Election de deux membres effectifs.* — Les membres effectifs présents n'étant pas en nombre suffisant pour que le vote ait lieu, l'élection de MM. Guerette-Douxchamps et M. Gérumont, est remise à la séance de janvier.

*Election et nomination de membres correspondants et associés.* — MM. Georges Verbrugge, C.-M. Dohmen-Mouton et Eug. Cherron, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

*Affaires diverses.* — M. le conservateur soumet à l'assemblée un album contenant 17 photographies représentant les fouilles qui ont été entreprises en 1907 place Saint-Lambert, album offert par M. Camille Bourgault. Des remerciements sont votés au généreux donateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 50.

---

## INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

---

### LXIX. — VERRERIE LIEGEOISE. GOURDE DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE.

La gourde, d'une forme caractéristique et pratique, que nous reproduisons ci-après constitue un curieux spécimen de verrerie liégeoise.

Haut de 20 centimètres et large de 13, ce récipient, d'une contenance de 55 centilitres, est d'un maniement très aisé. Le trou central, pratiqué d'outre en outre au soufflage, servait sans nul doute, à laisser passage à une courroie qui permettait de porter la gourde en bandouillère. Par sa disposition en pavillon aux orifices des deux faces du flacon (1)

(1) On donnait jadis à ce type de flacon la dénomination populaire de « bouteille à *botroule* ».

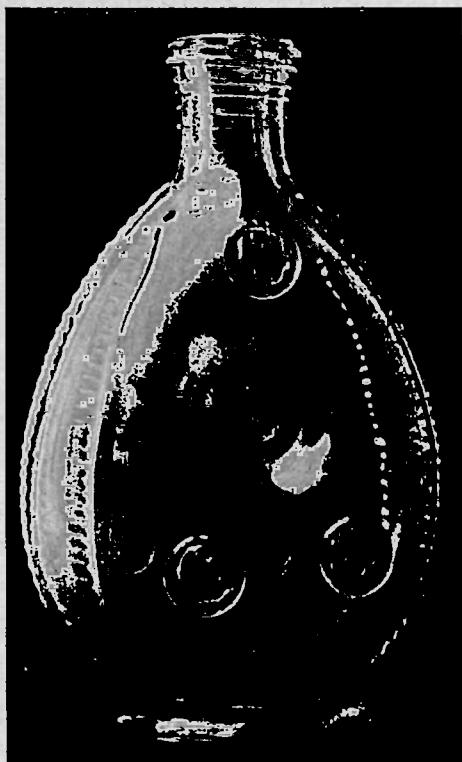
qui sont d'ailleurs identiques, ce trou présente en outre l'avantage de servir d'alvéoles au pouce et au majeur, lorsqu'on y met la main pour saisir la gourde et la porter aux lèvres.

L'embouchure ou goulot est de forte épaisseur et de forme conique à l'intérieur, de telle sorte qu'un bouchon en liège ou en autre matière peut y être enfoncé régulièrement, sans crainte

de choir dans le flacon ou d'en laisser échapper le contenu.

Grâce à un pied « plaqué », plat et épais, la gourde se maintient parfaitement debout.

Au point de vue fabrication, elle décèle un travail artistique; le verrier qui l'a exécuté était certes un artiste doublé d'un maître habile. En effet, cette pièce, rarissime, est de forme et de dimensions parfaitement proportionnées.



Le goulot est orné de minces filets de verre appliqués en spirales. Trois bandes plates ou arrêtes saillantes et à godrons obtenus par la pince, sont appliquées sur chacun des deux côtés de la gourde, dans le but évident de l'embellir et de lui donner aussi plus de résistance en cas de heurt.

Trois « pastilles » à la pince, sont également appliquées sur chacune des deux faces de l'objet, dont l'ensemble est gracieux et porte bien l'empreinte de la « façon Venise liégeoise ».

Cette gourde, qui fait partie de notre collection particulière, se rattache, à toute évidence, comme travail et comme conception, à ces exquises productions de nos anciennes verreries locales: flacons en forme d'animaux grotesques, pistolets, baromètres, etc., dont les fournaies liégeoises produisirent de remarquables spécimens au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Florent PHOLIEN.

## NOS COLLECTIONS

Depuis le mois de janvier, nos collections se sont accrues d'une série de dons, d'achats et de dépôts.

### Dons.

1<sup>o</sup> Une vue coloriée du Palais et de la Cathédrale de Saint-Lambert, à Liège, au XVIII<sup>e</sup> siècle (une des vues éditées à Augsburg, « collection de prospectus », pour servir aux projections des lanternes magiques).

*Don de M. Paul Magnette.*

2<sup>o</sup> Une hachette polie en roche verte, dans sa gaine en bois de cerf, trouvée à Morges (lac de Genève).

*Don de M. Ch. Dohmen-Mouton.*

### Achats.

1<sup>o</sup> Deux puisettes (?) en faïence de Luxembourg, décor bleu de coquille et bordure de lacets entrelacés, perles, etc. (Pièces de comparaison).

### Dépôts.

1<sup>o</sup> Huit médaillons ovales en bronze, coulés et reciselés, représentant, au milieu de bordures de style Renaissance, des profils d'empereurs romains avec les inscriptions:

DIVI · IVLI ; CLAVDIVS · CAES ; AUG. DIVI · FIL ; G. CAES. T. D. ;  
DOMIT · AUG ; VESPA · AUG ; AUG. VITTVS ; SER. GALBA. AVG.

Diamètres: 107<sup>m</sup>/<sub>m</sub> × 83<sup>m</sup>/<sub>m</sub>.

2<sup>o</sup> Médaille et brevet de nomination de M. Gelenne, « mayeur » de Bierset. La médaille, en bronze doré, est signée

L. JEHOTTE; au droit, elle porte les armes des Pays-Bas, accompagnées de la devise « Je maintiendrai »; au revers, au centre d'une couronne, formée d'une branche de chêne et d'une branche d'olivier, est gravé le nom du titulaire « Bleret ». A la médaille, est fixé un ruban de soie moirée de couleur orange.

Le diplôme est daté: La Haye, le 29 avril 1822.

3<sup>o</sup> Bague en or, avec entaille ovale en agate, représentant le profil du prince-évêque François-Charles de Velbrück.

*Dépôt de la Ville de Liège.*

### Hémidrachme de Néapolis (Macédoine) trouvée à Tongres.

La petite monnaie d'argent que nous reproduisons ci-dessous est une hémidrachme de Néapolis en Macédoine, frappée entre les années 411 et 350 avant J.-C.

Au droit, on voit la tête à droite de Niké ou Aphrodite, les cheveux noués en chignon sur la nuque et ceints d'un bandeau; légende: Ν Ε Π Ο.

Au revers: une tête de Méduse (*Gorgoneïon*) de face.



Cette pièce, d'excellente conservation, présente un intérêt tout particulier à raison de sa provenance.

D'après les renseignements qu'a bien voulu nous donner M. l'abbé A. Paquay, le possesseur actuel de cette monnaie (1), celle-ci a été découverte

(1) Je dois à l'obligeance de M. l'abbé Jean Paquay, membre correspondant de la Commission royale des Monuments à Tongres, d'avoir eu communication de cette intéressante monnaie. Son frère, M. l'abbé Alphonse Paquay, visiteur diocésain des communautés religieuses, au Grand Séminaire à Liège, nous a non moins complaisamment fourni les renseignements ci-dessus sur la trouvaille de cette pièce, trouvaille dont l'authenticité ne peut être mise en doute.

à Tongres vers 1880, près de la gare, dans un terrain situé le long de l'ancienne voie romaine, allant de Tongres à Maestricht (par Millen), terrain que son propriétaire, M. Van den Born, bijoutier orfèvre, convertissait en pépinière.

Il est vraisemblable que notre hémidrachme a servi d'amulette ou a été portée comme bijou à l'époque belgo-romaine (1).

L. RENARD-GRENSON.

---

### PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

---

**Au Musée archéologique liégeois.** — Les travaux d'appropriation de l'immeuble Prost que la Ville a acquis en vue de pourvoir la Maison Curtius de nouvelles annexes, ont enfin été commencés et tout porte à croire que, vers le mois de juillet prochain, les nouveaux locaux ainsi aménagés pourront recevoir les nombreuses collections qui leur ont été destinées il y a plus de deux ans déjà.

Depuis l'installation à la Maison Curtius de l'importante donation Moxhon, il n'y a, en effet, plus d'espace libre au Musée archéologique pour y faire de nouvelles expositions.

Les bâtiments qui vont être incorporés dans le Musée, donnent les uns rue du Mont-de-Piété, les autres rue Féronstrée; ils permettront à notre Institut de disposer enfin d'une salle de réunions et d'un local de bibliothèque confortables; en même temps, les riches collections de verreries et de faïences liégeoises, en majeure partie non exposées jusqu'ici, pourront être rendues accessibles au public.

**A Remicourt.** — La démolition de l'ancienne église de Remicourt (époque Louis XV), à laquelle on procède en ce moment, a donné lieu

(1) A diverses reprises, des monnaies grecques ont été trouvées en Belgique; c'est ainsi, notamment, qu'à Senzeilles, dans un dépôt de scories dites « crayats de Sarrazins », on a retrouvé, mêlée à des débris de l'époque belgo-romaine, une monnaie en argent de Thurium en Lucanie (*Annales de la Société archéologique de Namur*, t. X, p. 515). — Rappelons encore qu'en Hesbaye, on a découvert naguère une drachme de Marseille et un magnifique statère d'or de Philippe II de Macédoine (Cfr. *Chronique archéologique du pays de Liège*, 2<sup>e</sup> année [1907], pp. 9-11).

à quelques trouvailles archéologiques intéressantes; c'est ainsi qu'indépendamment d'un assez grand nombre de pierres tombales, la plupart en parfait état de conservation, on a retrouvé divers débris architecturaux, des fragments de céramique (poteries, petits carrelages émaillés), ainsi qu'un grand sarcophage en pierre de sable, etc.

Ces travaux se poursuivent sous la surveillance d'un délégué de notre Institut.

**Médaillier liégeois.** — L'importante collection de monnaies et médailles liégeoises, naguère léguées à la Ville de Liège par Ulysse Capitaine, est aujourd'hui complètement classée et inventoriée.

L'inauguration officielle du médaillier liégeois en notre Musée archéologique (Maison Curtius) aura lieu le dimanche 16 mars.

Nous consacrerons spécialement le numéro de mars de notre *Chronique* à cette solennité. X.

\* \* \*

**A Amay.** — Depuis une quinzaine de jours, de nouvelles trouvailles d'antiquités belgo-romaines, ont été faites à Amay, au lieu dit: « La chapelle à Rémont ».

Le petit cimetière belgo-romain qu'on y explore a relevé diverses poteries et vases du type habituel, et quelques menus objets en bronze.

Un article détaillé, consacré à ces découvertes, paraîtra ultérieurement.

L'antique tour, dénommée *Vieux Château* et située au fond du village d'Amay, près de la gare, a été menacée de destruction. Un entrepreneur qui vient de l'acquérir d'un descendant (par alliance) des Perilheux de Roxhelée (anciens voués d'Amay et propriétaires, en tous cas, en 1470 de ce donjon), avait, paraît-il, l'intention de mettre en valeur les terrains avoisinants et d'abattre ce vieux monument.

La commission des sites et des monuments (section de Huy), renseignée à ce sujet, s'en est émue et vient de faire une démarche à Amay pour éviter cet acte de vandalisme.

Nous pouvons espérer que plusieurs siècles verront encore se dresser cette tour caractéristique du panorama d'Amay, avec l'ancienne église Saint-Pompée, malheureusement tombée en ruines et abattue il y a quelques années.

Cette tour, qui date du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle, était jadis entourée d'eau; un petit pont-levis donnait accès à une porte basse en plein cintre. Ses murailles, en blocs de grès et épaisses de 1 m. 50, renferment l'escalier de pierre qui conduit au premier étage, séparé du rez-de-chaussée par une énorme voûte. La partie supérieure a été remaniée et composée d'autres matériaux par la suite.

Dr B. W.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont  
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au  
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

### Séance du 26 janvier 1913.

Présidence de M. Max Lohest, président.

#### COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 30 sous la présidence de M. Max Lohest, président.

33 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; A. Baar-Magis, conservateur-adjoint; Jules Pirllet, secrétaire-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, le baron W. de Crassier, le baron M. de Sélys-Longchamps, M. De Puydt, Th. Gobert, L. Ledru, E. Polain et F. Magnette, membres effectifs; MM. A. Bage, J. Berchmans, A. Bouhon père, J. Breuer, l'abbé J. Coenen, E. Couvreur, C.-M. Dohmen, Ed. Delheid, D. Gérard, E. Jamin, L. Jamin, F. Ledent, A. Micha, C. Simonis, Ch. Thonet, F. Wauters, D. Wéry, B. Wibin et Ch. Wilmart, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. L. de Buggenoms, J. Servais, J. Hamal-Nandrin, E. Guerette-Douxchamps, M. Gérimont, G. Ghilain, G. Ruhl et le Dr J. Simonis.

*Lecture du procès-verbal de la séance de décembre et correspondance.* M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

*Etat des publications.* — M. le secrétaire annonce que l'im-

pression du second fascicule du tome de 1912 se poursuit normalement.

*Articles pour le Bulletin.* — M. le secrétaire communique les rapports de M. Fairon et de M. le chanoine Balau, relatifs au mémoire de M. Th. Gobert intitulé: *L'abbaye du Val Saint-Lambert. Ses archives. Sa bibliothèque.* — Les deux premiers rapporteurs étant favorables à l'impression, il demande à l'assemblée l'autorisation de faire imprimer immédiatement le mémoire, dès que le troisième commissaire, M. Ledru, lui aura remis son rapport. — Adopté.

Il dépose ensuite le travail de M. l'abbé J. Coenen intitulé « *Liégeois ou Franchimontois?* ». Sont nommés rapporteurs: MM. E. Fairon, le chanoine Balau et L. Lahaye.

*Communication de M. J. Brassinne: « Renseignements inédits sur quelques artistes liégeois ».* — M. le président remercie et félicite M. J. Brassinne de sa très intéressante communication.

*Demande de révision des statuts.* — M. le président annonce, qu'en conformité de la décision prise à la séance de décembre, le Bureau examinera l'éventualité de convoquer une assemblée générale, qui serait exclusivement consacrée à l'examen de cette question.

*Election de deux membres effectifs.* — MM. E. Guerette-Douxchamps et M. Gérumont sont élus à l'unanimité membres effectifs de l'Institut archéologique liégeois.

*Présentation et nomination de membres correspondants et associés.* — MM. Joseph Woot de Trixhe, l'abbé Guillaume Simenon, Emile Laumont, Edmond Dresse, Arnold Stiels et Charles de Rossius d'Humain sont élus à l'unanimité membres associés.

*Affaires diverses.* — M. le secrétaire communique à l'assemblée une demande de l'*Association archéologique de Rome*, proposant à l'Institut de faire avec lui l'échange de ses publications. M. le secrétaire propose d'échanger avec cette Société la *Chronique*. — Adopté.

M. Fl. Pholien présente à l'assemblée deux intéressantes pièces en faïence de Luxembourg acquises par l'Institut à une vente récente d'antiquités.

Il fait appel, d'autre part, à la bonne volonté des membres, pour organiser définitivement les conférences de cet hiver.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 35.



**Inauguration du médaillier liégeois  
au Musée archéologique.**

**ULYSSE CAPITAINE.**

**IN MEMORIAM.**

L'inauguration du médaillier de notre Musée, à laquelle on procédera solennellement ce dimanche 16 mars 1913, sera, avant tout, une commémoration du Liégeois d'élite, du savant modeste et du citoyen généreux que fut Ulysse Capitaine.



ULYSSE CAPITAINE  
d'après un dessin d'Emile Tasset.

C'est, en effet, la collection de monnaies et de médailles liégeoises, jadis léguées à la Ville de Liège par Ulysse Capitaine qui constitue, à proprement parler, le médaillier auquel le public pourra désormais avoir accès.

Aussi, n'est-il pas superflu, semble-t-il, de refaire ici,

sommairement, la biographie (1) de l'homme dont l'Institut a voulu, en cette circonstance, honorer la mémoire.

Casimir-François-Ulysse Capitaine naquit à Liège, au quartier d'Outre-Meuse, le 23 décembre 1828; il était fils de Balthasar-Félix Capitaine et de Catherine-Elisabeth-Joséphine Leroux.

Déjà, pendant qu'il faisait ses humanités au Collège communal, il sentit naître et se développer en lui un instinct irrésistible pour les collections; deux de ses compagnons d'enfance et condisciples, Alphonse Le Roy et Jules Pety de Thozée, qui partageaient ses goûts, contribuèrent puissamment à stimuler le zèle que le jeune homme mettait à rassembler des monnaies et des médailles de tout genre et de toutes époques. Cependant Ulysse Capitaine ne tarda pas à se « spécialiser » et, dès 1852, il s'appliqua à ne plus recueillir dorénavant que les monnaies liégeoises et les curiosités se rapportant à notre ancienne principauté.

En 1845, son père, qui depuis 1833 avait quitté le barreau pour s'occuper d'industrie, l'envoya à Paris compléter ses études.

Durant son séjour dans la grande ville, le jeune Ulysse sut utilement employer les loisirs que lui laissaient les cours qu'il suivait simultanément à l'Ecole centrale et au Collège de France. Animé qu'il était du souci constant d'arracher de l'oubli des souvenirs du pays de Liège ou de ramener dans sa ville natale les nombreuses richesses artistiques et historiques que la Révolution de la fin du

(1) Parmi les biographies d'Ulysse Capitaine, il faut surtout signaler les suivantes: J. PETY DE THOZÉE, *Nécrologie. Ulysse Capitaine, numismate liégeois*, dans *Revue de la numismatique belge*, 5<sup>e</sup> série, t. III (1871), pp. 442-447; EMILE TASSET, *Ulysse Capitaine* (Extrait des *Annales de l'Union des Artistes liégeois*, Liège, 1872, 8 p. in-8°); A. D'OTREPPE DE BOUVETTE, *Hommage à la mémoire d'Ulysse Capitaine* dans *Essai de tablettes liégeoises*, 112<sup>e</sup> livraison (1871), pp. 27 et suiv., etc. La meilleure et la plus complète de ces biographies, celle qui rend le mieux le caractère et la vie entière d'Ulysse Capitaine, est celle d'ALPHONSE LE ROY, *Ulysse Capitaine, sa vie et ses travaux*, dans *Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, 1872 (7<sup>e</sup> année), pp. 43-125; nous n'avons pas craint de faire de larges emprunts à cette consciencieuse étude. — Cf. aussi TH. GOBERT, *Les rues de Liège*, t. I, pp. 201-202, s. v. *Capitaine*.

18<sup>e</sup> siècle avait dispersées, il consacra ses moments de liberté à rechercher avec ardeur tous les documents ayant trait à l'histoire liégeoise.

« Ce qu'il rapporta parmi nous de livres, de gravures, » d'autographes, de diplômes et de pièces manuscrites de » toute valeur, raconte A. Le Roy, est vraiment surprenant. » Il avait le flair d'un limier et la patience de la goutte d'eau » qui creuse la pierre... Une pensée pieuse l'inspirait: il » entendait servir son pays à sa manière, il n'amassait des » trésors que pour les mettre un jour à la disposition de ses » concitoyens (1). »

Au lendemain des journées de juin 1848, Ulysse Capitaine rentra à Liège; il revenait de Paris « bibliophile avant tout, bibliophile décidé, enthousiaste » et ne tarda pas à faire paraître ses premières publications.

En 1849, il publia une *Notice sur Henry Delloye, troubadour liégeois*; l'année suivante, parurent ses *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*.

Cette même année, il fut envoyé par son père en Amérique pour y compléter son éducation commerciale. Parti de Liège, le 15 octobre 1850, il y rentra le 3 janvier 1851, heureux de revoir le clocher de Saint-Pholien et de se ranimer à la chaleur du foyer familial.

Il s'empessa de reprendre ses études favorites; de 1852 à 1864, il publia les quatorze premiers volumes, avec une table décennale, de son *Nécrologe liégeois*, tout en faisant paraître simultanément de nombreux travaux bibliographiques, historiques ou archéologiques (2).

Parmi ces derniers, il en est plusieurs qui, aujourd'hui encore, sont consultés avec fruit, tels notamment son *Aperçu historique sur la Franc Maçonnerie à Liège, avant 1830* (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. I [1852], pp. 406-436); *Le chant national liégeois* (*Ibid.*, t. II [1854], pp. 110-118); *Le dernier chroniqueur liégeois J.-B. Mouhin* (*Ibid.*, t. II [1854], pp. 146-166); *Notice sur Jean Placentius*,

(1) ALPH. LE ROY, *Ulysse Capitaine. Sa vie et ses travaux*, loc. cit., pp. 55-56.

(2) La notice biographique d'Alphonse Le Roy donne, en annexe (*loc. cit.*, pp. 112-123), la bibliographie complète et raisonnée d'Ulysse Capitaine.

poète et historien du XVI<sup>e</sup> siècle (*Ibid.*, t. II [1854], pp. 299-327); *Etudes biographiques sur les médecins liégeois depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1850* (*Ibid.*, t. III [1857], pp. 71-103, 226-267, 427-496); *Collection de documents contemporains relatifs au meurtre de Sébastien La Ruelle, bourgmestre de Liège*. Liège, L. Grandmont-Donders, t. I (1868, in-8°. — *Publication n° 4 de la Société des bibliophiles liégeois*, tirée à 60 exemplaires); ses nombreuses notices parues dans la *Biographie nationale* et le *Bulletin du Bibliophile belge*, etc., etc.

Ulysse Capitaine était aussi un wallon convaincu; comme tel, il contribua puissamment à populariser l'étude scientifique de notre patois liégeois.

Ainsi qu'on l'a fait remarquer avec raison, « il s'intéressa au wallon non en linguiste, ce qu'il n'était pas, mais en bon et fidèle Liégeois. C'est essentiellement le reflet des mœurs et des façons de penser de nos pères qu'il se plut à observer dans nos vieilles poésies; d'autre part, sans faire tort à la langue française, il fut toujours des premiers à favoriser l'éclosion de compositions nouvelles, écrites dans un dialecte dont la saveur particulière lui paraissait la plus indélébile expression de notre génie nationale. » (1)

Aussi joua-t-il de bonne heure un rôle prépondérant au sein de la Société liégeoise de littérature wallonne, dont il fut l'un des fondateurs et dont les publications (*Annuaire* et *Bulletin*) renferment de lui maints travaux.

Nombreuses furent les sociétés scientifiques qui tinrent à compter Ulysse Capitaine parmi leurs membres, notamment notre Institut archéologique liégeois, la Société libre d'Emulation, la Société des bibliophiles, la Société liégeoise de littérature wallonne, l'Académie d'archéologie de Belgique (Anvers), la Société scientifique et littéraire du Limbourg, la Société royale de numismatique de Belgique, la Société d'émulation de Bruges, la Société des Antiquaires de Picardie, la Société royale archéologique du Grand Duché de Luxembourg, l'Académie de Stanislas à Nancy, la Société archéologique de l'Orléanais, la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle à Metz, etc.

Mais l'activité d'Ulysse Capitaine ne devait pas s'arrêter

(1) ALPH. LE ROY, *loc. cit.*, p. 89.

là; en 1853, il fut nommé membre de la Commission provinciale de statistique et. en 1854, de la Commission administrative de l'Institut des sourds-muets et aveugles. En 1856, il siégea au bureau du Comité liégeois pour la réforme douanière; l'année suivante, il fut nommé membre de la Commission administrative du Conservatoire royal de musique.

En 1859, il fut élu juge suppléant au tribunal de commerce et en 1861, juge titulaire; cette même année, il entra dans la Commission royale des Monuments. Peu après, il se vit appeler aux fonctions d'administrateur du Comptoir d'escompte de la Banque Nationale. En 1870, enfin, les électeurs du canton de Liège lui confièrent le mandat de conseiller provincial.

\* \* \*

Mais, depuis quelques années déjà, la santé d'Ulysse Capitaine était chancelante; en 1867, il avait ressenti les premières atteintes d'une affection pleurétique. La maladie, vaincue en apparence, devait fatalement avoir raison d'un organisme que l'excès de travail avait petit à petit débilité.

Ulysse Capitaine dut se résoudre à fuir les frimats de nos contrées pour aller passer ses hivers sous un ciel plus clément que le nôtre.

Au cours d'un voyage qu'il faisait en Italie, en février 1871, il se sentit sérieusement indisposé à Naples; il précipita son arrivée à Rome, où il rendit le dernier soupir le 31 mars, vers 9 heures du matin.

Ainsi disparut, loin des siens et de sa ville natale, qu'il avait tant aimée, celui dont le souvenir revivra au cours de la cérémonie de ce dimanche 16 mars.

Comme l'a fait remarquer, en termes touchants Alphonse Le Roy, « par un étrange caprice du sort, ce Liégeois par excellence, pour qui notre coin de terre était le centre du monde, ce paisible érudit qui ne se plaisait que dans son cabinet de travail et au foyer de famille, se trouva jeté au début de sa carrière sur les plages du Nouveau Monde, et vit pour la dernière fois, le soleil se coucher derrière le dôme de Saint-Pierre... (1). »

\* \* \*

(1) *Loc. cit.*, pp. 105-106.

Ulysse Capitaine était mort, sans laisser de fils; de son union avec M<sup>lle</sup> Mélanie-Hortense-Eugénie Pirlot, étaient nées trois filles.

Dès 1855, il avait voulu assurer le sort des collections remarquables qu'il avait formées avec autant de patience que de discernement.

Le pli cacheté qu'Ulysse Capitaine avait laissé et qui fut ouvert après sa mort, renfermait son testament:

« Je lègue, écrivait-il, à ma ville natale ma bibliothèque » liégeoise, mon médaillier, ma collection de sceaux, de gravures, de cartes géographiques et d'autographes, à la condition expresse que des *personnes compétentes* soient chargées d'en dresser un catalogue *complet et détaillé*, dont l'impression devra être achevée endéans les deux années qui suivront ma mort.

» Dans le cas où cette condition ne pourrait être acceptée, je veux que la vente de la bibliothèque, du médaillier et des autres collections susmentionnées, ait lieu aux enchères publiques, et que l'on en affecte le produit à l'éducation des sourds-muets et des aveugles du canton de Liège.

» Je charge de l'exécution de ces volontés, mon bien aimé » frère Félix Capitaine et, à son défaut, mes vieux camarades » Alphonse Le Roy et Charles del Marmol, sur le dévouement desquels j'ai toujours compté... »

Ce legs, accepté par le Conseil communal de Liège, le 5 mai 1871, était d'une importance considérable; il comprenait, en effet, 11.435 volumes et brochures, 226 manuscrits, 218 lots d'autographes, 2.021 lots de gravures, plans, cartes, vues, etc., 1.467 monnaies, médailles ou insignes liégeoises, en or, argent et bronze, 1.626 monnaies diverses, des sceaux, des cachets armoriés, des cuivres gravés, enfin divers objets d'art, de sculpture et de ciselure, sans compter des collections de journaux publiés à Liège, divers parchemins et portraits peints à l'huile (1).

La Ville de Liège reconnaissante, s'est fait un devoir de témoigner à diverses reprises ses sentiments de gratitude envers Ulysse Capitaine. Par délibération du 9 juin 1871,

(1) Pour le détail de cette donation, voyez le *Catalogue des collections léguées à la Ville de Liège par Ulysse Capitaine, dressé par H. Helbig et M. Grandjean*, Liège, Vaillant-Carmanne et C<sup>ie</sup>, 1872, 3 volumes in-8<sup>o</sup>.

le Conseil communal, « voulant perpétuer le souvenir de son acte de haute libéralité, décida que le buste en marbre d'Ulysse Capitaine, exécuté aux frais de la Ville, serait placé dans la salle de la Bibliothèque communale (1). »

D'autre part, en séance du 2 mai 1873, le Conseil désireux d'honorer à nouveau la mémoire du défunt, — auquel il avait précédemment fait réserver un terrain, dans la partie du cimetière de Robermont où reposent les dépouilles des citoyens qui ont bien mérité de la patrie, — décréta que le nom de Capitaine serait donné à la rue qui venait d'être créée entre le quai des Pêcheurs et la rue Saint-Eloi.

\* \* \*

L'Institut archéologique liégeois a, lui aussi, gardé pieusement le souvenir d'Ulysse Capitaine.

Membre fondateur de notre Société, Ulysse Capitaine en fut également le premier secrétaire et nos archives conservent précieusement les procès-verbaux, toujours clairs, toujours précis que sept ans durant, il transcrivit dans nos registres; ses multiples occupations l'ayant amené à se démettre, en séance du 7 avril 1857, de ses fonctions, l'Institut lui décerna, le 8 mai suivant, à l'unanimité des suffrages, le titre de secrétaire honoraire.

Ulysse Capitaine n'en continua pas moins à suivre nos travaux et à nous rendre des services signalés; pendant plusieurs années il compta parmi les plus fidèles collaborateurs de notre *Bulletin* et jamais il ne nous refusa son concours dévoué ou son puissant appui.

L'Institut archéologique liégeois est heureux de pouvoir, à l'occasion de la solennité de ce dimanche 16 mars, payer ici un nouveau tribut d'admiration et de reconnaissance à la mémoire du Liégeois d'élite que fut Ulysse Capitaine.

L. RENARD-GRENSON.

---

(1) Les collections d'Ulysse Capitaine furent d'abord déposées par la Ville à la Bibliothèque de l'Université; les livres, manuscrits, autographes, gravures, etc., ont été installés, depuis 1910, dans la nouvelle bibliothèque centrale de la rue des Chiroux; les collections de monnaies et de médailles, sceaux, cachets, etc., ont été transférés l'an dernier au Musée archéologique.

### Le médaillier de la Ville de Liège.

Les monnaies et médailles exposées dans la nouvelle salle qui va être inaugurée, se rapportent principalement à la numismatique de notre ancienne principauté et proviennent la plupart de la remarquable collection léguée à la Ville de Liège par feu Ulysse Capitaine.

Celle-ci s'est accrue, surtout en ces dernières années, de divers dons et achats et a récemment été complétée par quelques beaux spécimens empruntés à la collection de l'Institut archéologique liégeois. Le classement de la collection Capitaine avait été fait en 1872, avec beaucoup de soins, par MM. H. Helbig et M. Grandjean, qui en ont publié le catalogue, mais l'état de la science numismatique liégeoise était alors imparfait et les attributions d'un grand nombre de monnaies étaient erronées; un classement nouveau s'imposait et celui-ci a été fait d'après le savant ouvrage du Baron J. de Chestret de Haneffe: *Numismatique de la Principauté de Liège et de ses dépendances, Bouillon, Looz, depuis leurs annexions*. Rappelons en passant que le duché de Bouillon appartient à l'évêché de Liège depuis les Croisades, le marquisat de Franchimont depuis le XI<sup>e</sup> siècle, le comté de Looz depuis le XIV<sup>e</sup> siècle et le comté de Hornes (fief du comté de Looz), depuis 1568, après que Philippe de Montmorency fut décapité à Bruxelles, victime de la haine du duc d'Albe.

Le classement des médailles, méreaux et jetons, a été fait d'après l'*Histoire numismatique de Liège*, par le comte de Renesse-Breidbach.

Les monnaies de Stavelot et Malmédy sont inventoriées d'après la description qu'en a donnée en 1892 dans la *Revue belge de numismatique*, le baron de Chestret de Haneffe.

Les séries liégeoises décrites par de Chestret, débutent vers l'an mil, au moment où apparaissent sur la monnaie le type épiscopal, la crose ou la tête du saint, patron de la ville; c'est l'époque de Notger, lequel peut être considéré comme le premier prince par les donations et les accroissements dus aux empereurs Otton et Henri. Antérieurement, Liège et Huy virent frapper des deniers d'argent par les empereurs d'Allemagne Othon II et Othon III; ces monnaies suivirent



le monnayage carlovingien qui nous a légué des deniers et oboles de Liège, Visé, Wandre, Tongres, Saint-Trond et Curange. Ce numéraire est au type du tournois à la croix et au monogramme (voir les deniers exposés de Charles le Chauve pour Visé et Tongres).

La série précédente comprend quelques tiers de sous d'or (triens) mérovingiens, forgés à Huy (*Choae*) ; ces pièces portent le nom des officiers monétaires.

Avant cette époque, circulaient dans notre pays les monnaies grecques et romaines ou des imitations barbares de ces pièces, monnaies gauloises et autres ; ces dernières sont copiées des monnaies d'or, principalement des statères d'or de Philippe de Macédoine. Le médaillier renferme six de ces pièces, trouvées en différents endroits de notre pays, notamment en Hesbaye et à Huy ; elles sont attribuées aux Nerviens et à quelques autres peuplades belges.

Pour en revenir aux séries décrites par de Chestret, nous attirerons spécialement l'attention du visiteur sur celles de la période romane du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ; ces séries sont remarquables par leur variété et la complète originalité des types : les tailleurs de fer de cette époque ont multiplié les représentations de faits historiques et même anecdotiques et les reproductions d'œuvres d'architecture et de mobilier.

Signalons aussi les rares deniers de Théoduin de Bavière, frappés à Huy à l'effigie de saint Domitien, les deniers de Henri de Toul ; ces pièces proviennent de la trouvaille de Maestricht en 1841. A noter aussi : deux oboles uniques d'Otbert, du trésor de Thourotte (Oise) ; les deniers d'André de Cuyck et d'Alexandre de Juliers ; une très belle série de pièces de Henri II de Limbourg, un denier et une obole de Lothaire de Hostade (1192) représentant l'achèvement de la cathédrale Saint-Lambert ; une belle série de deniers de Hugues de Pierrepont. Parmi les pièces uniques et, croyons-nous, inédites, se trouvent : 1<sup>o</sup>) une obole au type du denier de Chestret n<sup>o</sup> 189, frappée conjointement par Henri, duc de Brabant, et l'évêque Jean d'Eppes ; 2<sup>o</sup>) une obole de Robert de Thourotte, au type du denier de Chestret, n<sup>o</sup> 202.

C'est à l'époque romane qu'apparaît sur la monnaie le « perron » liégeois, avec ce nom comme légende (voir les deniers de Rodolphe de Zaeringen, n<sup>o</sup> 119).

Après les croisades, la monnaie prend le caractère go-

thique et le blason prédomine pendant tout le moyen âge; les légendes sont empreintes de l'ardent sentiment religieux de cette époque.

Le type de la monnaie de cette période est dérivé de l'esterlin, du gros tournois de saint Louis, roi de France, et des monnaies des Flandres.

Les monnaies d'or sont remarquables par leur beauté; le titre n'en est cependant pas toujours régulier. Citons le mouton d'or de Jean d'Arckel (n° 250), le florin d'or d'Arnould de Horn, frappé à Tongres (n° 268), un florin d'or de Jean de Bavière (n° 278), le griffon d'or et l'ange d'or de Jean de Heinsberg, les monnaies d'or de Louis de Bourbon et de Jean de Horn, etc.

Parmi les pièces curieuses du moyen âge, mentionnons celles qui furent frappées pendant la guerre civile qui suivit le règne troublé de l'évêque Louis de Bourbon.

Les temps modernes arrivant, la découverte de l'Amérique amène en Europe de l'argent en abondance; la monnaie gagne en grandeur et en poids (écus et thalers).

La collection offre de magnifiques séries de dalers de Georges d'Autriche, de Robert de Berghes, de Gérard de Groesbeeck, dont plusieurs sont uniques (nos 471-517). Les florins d'or des mêmes règnes sont aussi uniques (nos 470, 510, 527). Le règne de Ferdinand de Bavière présente une suite très étendue de pièces dont plusieurs rarissimes. Il convient de citer d'autre part une belle série de médailles, insignes et décorations frappées ou portées par les chefs de la Révolution liégeoise en 1789-1790.

La série monétaire de Stavelot comprend deux deniers du XI<sup>e</sup> siècle, à l'effigie de saint Remacle.

Il est difficile de citer ici toutes les raretés que la collection Capitaine renferme; la visite du médaillier éclairera l'amateur, comme le profane, sur l'intérêt que présente cette branche si importante de l'archéologie qu'est la numismatique.

MAURICE GERIMONT.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont  
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au  
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

### Séance du 23 février 1913.

Présidence de M. Max Lohest, président.

#### COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 30 sous la présidence de M. Max Lohest, président.

31 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; A. Baar-Magis, conservateur-adjoint et J. Delheid, bibliothécaire-adjoint; MM. J. Brassinne, L. de Buggenoms, M. Gérimont, Th. Gobert, le Dr Jorissenne, L. Ledru, F. Magnette, G. Ruhl, membres effectifs; MM. A. Bage, J. Breuer, J. Berchmans, A. Dreye, C. Dohmen, J. Dumont, le baron de Sélys-Longchamps, G. Ghilain, le colonel Loiselet, D. Gérard, A. Micha, J. Renchon, Théo Smeets, le lieutenant Thonet, Ch. Wauters et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, L. Halkin, E. Guerette-Douxchamps et N. Lequarré.

En ouvrant la séance, M. le président adresse un souvenir ému à la mémoire de M. H. Dabin-Boseret, membre associé de l'Institut archéologique, décédé dans le courant du mois dernier.

*Lecture du procès-verbal de la séance de janvier et correspondance.* — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la

séance de janvier, qui est adopté sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

*Etat des publications.* — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant et que le mémoire de M. Th. Gobert est entièrement imprimé.

*Articles pour le Bulletin.* — M. le secrétaire dépose un petit mémoire de M. le Dr B. Wibin, intitulé: « *Quelques mots à propos de la découverte d'un cimetière belgo-romain à Amay* ». — Sont nommés rapporteurs MM. M. De Puydt, L. Renard-Grenson et J. Servais.

*Rapport du secrétaire sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1912.* — M. le secrétaire donne lecture de son rapport sur les travaux de l'Institut pendant l'année 1912. M. le président remercie et félicite M. Renard-Grenson de son intéressant rapport.

*Rapport du trésorier sur la situation financière.* — M. Pholien donne lecture de son rapport sur les finances de l'Institut. M. le président remercie M. le trésorier de son excellent exposé.

*Demande de révision des statuts.* — M. le président annonce à l'assemblée que les membres effectifs ont été convoqués le matin même à une réunion spéciale ayant pour objet la révision des statuts, mais qu'étant donné le nombre tout à fait insuffisant de membres présents à cette réunion, il a été décidé de renvoyer cette affaire au mois d'avril; une nouvelle réunion des membres effectifs sera provoquée et les membres empêchés d'assister à cette séance seront priés de vouloir donner leur avis par écrit. — L'assemblée générale du 25 avril sera appelée à émettre un vote définitif.

*Présentation et nomination de membres correspondants et associés.* — Mme L. Mouton-Alexandre, M<sup>lle</sup> Léonie Jamar et M. Pierre Hans sont élus à l'unanimité membres associés.

*Affaires diverses.* — M. le secrétaire communique à l'assemblée une lettre de la Société archéologique et historique d'Ath, demandant à faire l'échange de ses publications avec celles de l'Institut. Sur la proposition du secrétaire, il est décidé qu'avant de donner suite à cette lettre, il sera procédé à l'examen des publications de la Société en question.

M. Pirlet donne ensuite lecture d'une lettre de M. Guerette-Douxchamps qui, empêché d'assister à la séance, attire l'attention de l'Institut sur la séquestration à Paris des deux statuettes volées à la châsse de Saint-Remacle à Stavelot; s'étant livré à une enquête sur cette affaire, et certains précédents n'étant que trop probants, M. Guerette croit nécessaire et utile pour l'Institut de s'émouvoir des retards apportés à la restitution de ces objets et d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de réclamer en ce sens auprès des autorités.

La lecture de cette lettre soulève un échange de vues intéressant et sur la proposition de MM. G. Ruhl et L. Renard, il est décidé de

s'entendre avec les diverses sociétés archéologiques de la ville et d'adresser une requête collective aux autorités compétentes en vue de faire rentrer au plus tôt à Stavelot les statuettes enlevées.

M. Ghilain demande la parole pour annoncer à l'assemblée la découverte qu'il a faite, avec M. l'abbé J. Coenen, d'une pierre avec inscription, portant les armoiries des bourgmestres de Liège de 1631 et 1632. Cette pierre a été retirée de terre dans un jardin d'une maison de la rue des Bayards. Il remet au bureau quelques exemplaires du frottis de cet intéressant document liégeois. M. le président remercie M. Ghilain et le félicite de sa trouvaille.

M. F. Magnette annonce que pour le dimanche 9 mars, la Commission des excursions organise une excursion à l'église Saint-Antoine et à la Cour des Mineurs.

Enfin, M. J. Servais, conservateur du musée, fait part des dons et dépôts faits au musée depuis la dernière séance.

Des remerciements sont votés aux généreux donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 45.

---

## INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

---

### LXX. — MAISONS DU XV<sup>e</sup> ET DU XVII<sup>e</sup> SIECLE, DERRIERE L'EGLISE SAINT-JEAN A LIEGE.

Liège a vu édifier l'an dernier un « palais de glace » ; pour le bâtir, il a fallu démolir un groupe pittoresque d'antiques maisons blotties contre le vieux temple protecteur de Saint-Jean l'Évangéliste. Tous connaissent ces habitations, visibles en partie du boulevard de la Sauvenière. C'étaient, en réalité, trois constructions distinctes, deux pans de bois et une grande maison de pierres et briques, entourant deux cours. Pour les atteindre par la ruelle longeant le chœur de l'église voisine, on devait passer sous une haute porte en plein cintre, encore debout, dont la clef est ornée d'un petit bas-relief représentant l'aigle de saint Jean portant un écritoire. On arrivait alors dans la première cour, la plus petite (fig. 1), bornée d'un côté par un petit pan de bois sans bien grande valeur, mais contribuant beaucoup au pittoresque de l'ensemble, d'un autre côté par la façade

principale avec l'entrée d'une vaste maison du XVII<sup>e</sup> siècle. La plus grande façade de cette maison, donnant dans la seconde cour, est représentée fig. 2. Le plan se composait d'un grand et large vestibule auquel donnait accès l'unique porte, vestibule contenant l'escalier et sur lequel s'ouvraient trois pièces.

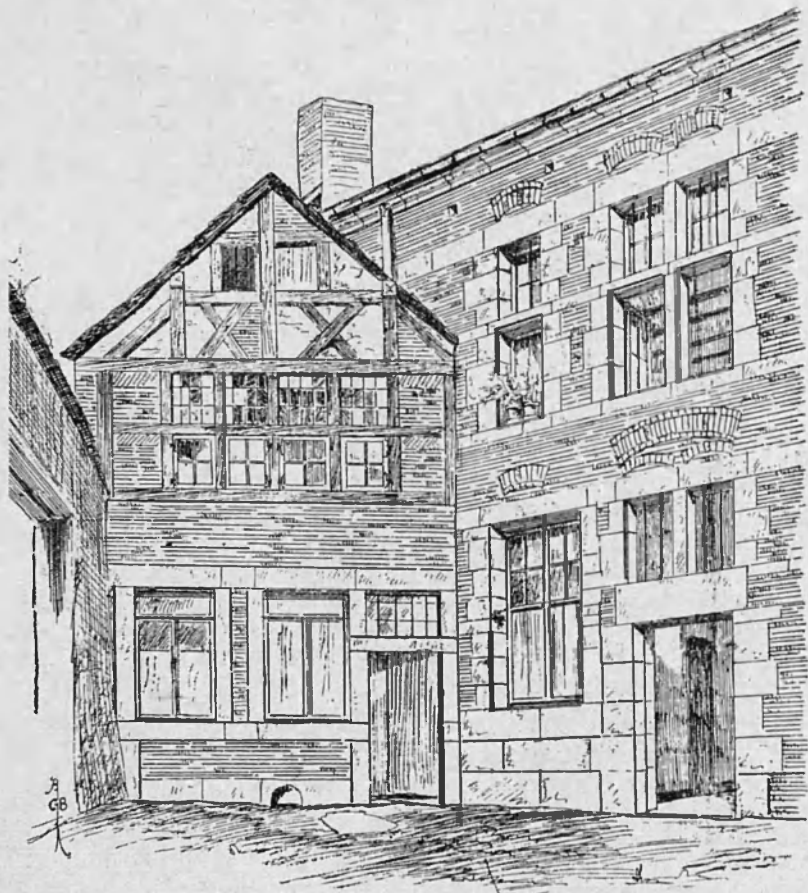


Figure 1.

La grande façade (fig. 2) était bien conservée. Les linteaux des fenêtres étaient soulagés par de quadruples arcs de décharge, en briques, formant avec quelques ancrages sans dessin spécial, toute la décoration de la façade. Ces arcs se

reproduisaient à la façade principale. Il convient de remarquer ici encore le « grand air » de ces sortes de façades si simples, si dépourvues d'ornementation et pourtant si imposantes, s'appliquant si bien à leur rôle: façades de maison et rien que cela, sincères, honnêtes. Le rouge des briques et le bleu des pierres en font toute la vie.

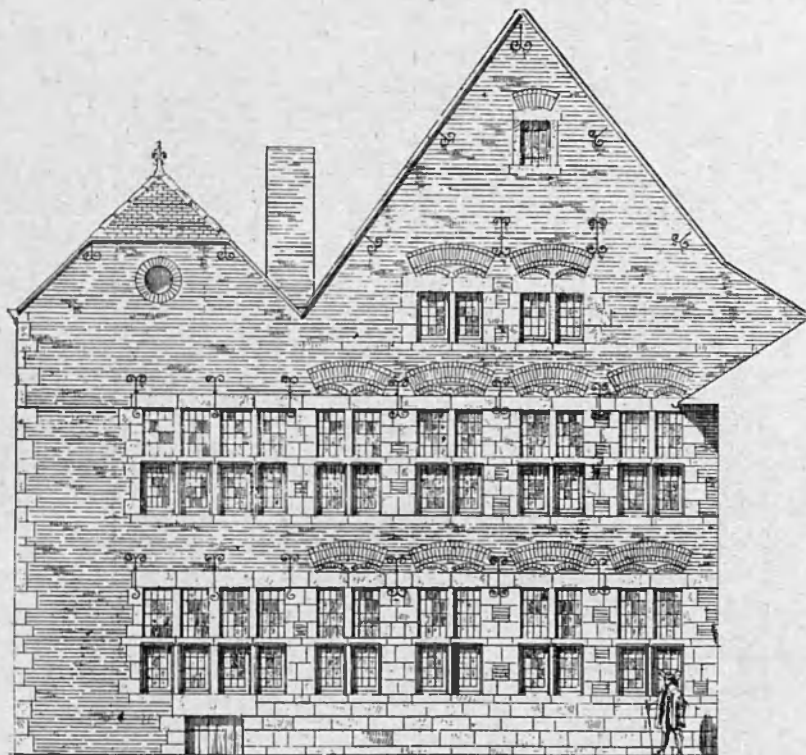


Figure 2.

Cette dernière maison possédait de nombreux détails intérieurs de toutes époques: la charpente, contemporaine de la construction, présentait encore la particularité si souvent rencontrée déjà dans de semblables ouvrages, et que nous mentionnions dans une dernière notice (1): la

(1) Voyez *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLII (1912), page 114, et *Chronique archéologique du pays de Liège*, 1912, page 72.

courbure des jambes. Nos charpentiers y tenaient certainement, avec raison d'ailleurs (1). Les plafonds à voussettes étaient encore conservés presque partout; les portes étaient ornées de plaques, poignées, boutons, etc., pièces de serrurerie à dessin fin et délicat, dont la fig. 3, en C et en D, donne des exemples. Quelques pièces avaient été transformées au XVIII<sup>e</sup> siècle; on y avait placé de ces cheminées en plâtre si nombreuses à Liège, si souvent jolies, si souvent de bon goût et qui caractérisent presque la décoration de nos appartements bourgeois dans les styles Louis XIV, Louis XV et Louis XVI; les portes de ces chambres remaniées portaient aussi des plaques de serrure en cuivre d'un bon dessin (en E, fig. 3).

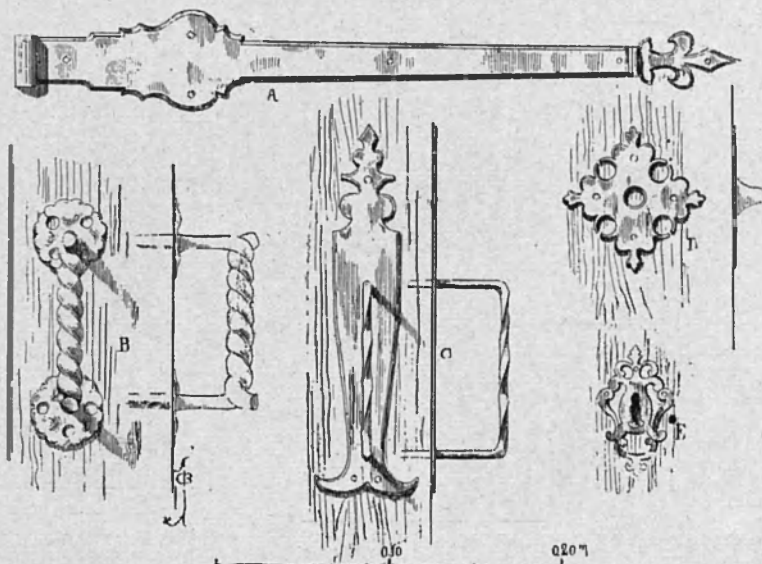


Figure 3.

Dans la seconde cour, s'accolant à la maison que nous finissons de décrire, se trouvait la troisième habitation, de beaucoup la plus importante. En effet, nous avons affaire

(1) Nous en avons encore trouvé un exemple dans une maison de la rue des Récollets.



là à une de ces rarissimes demeures, à peu près contemporaines du sac de 1468, comme les deux maisons rue Saint-Jean, 30 et 32, publiées ici (1). La façade (fig. 4) ne montre

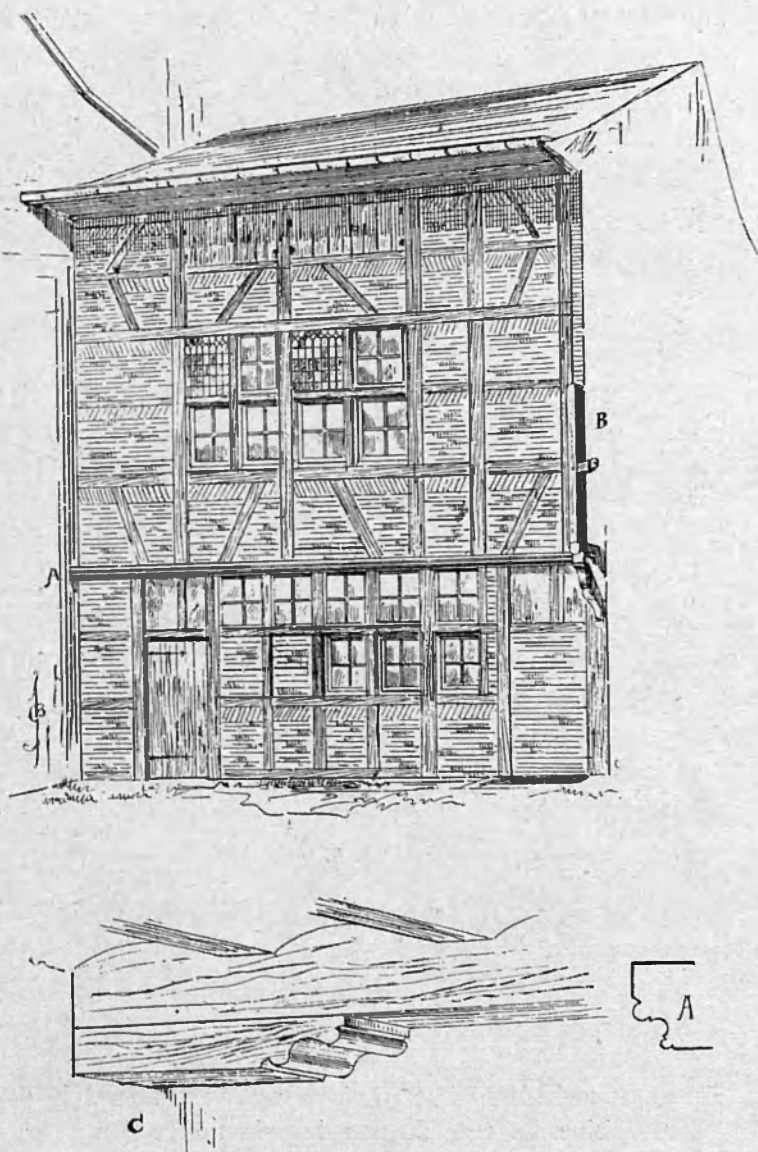


Figure 4.

(1) Voyez *Chronique archéologique du pays de Liège*, 1912, pp. 95 et suivantes.

rien d'extraordinaire comme construction. Seuls sont à remarquer: deux panneaux de vitraux anciens aux fenêtres de l'étage, un petit bandeau (A) mouluré, profil caractéristique datant l'ensemble et en B, les vestiges d'un escalier à

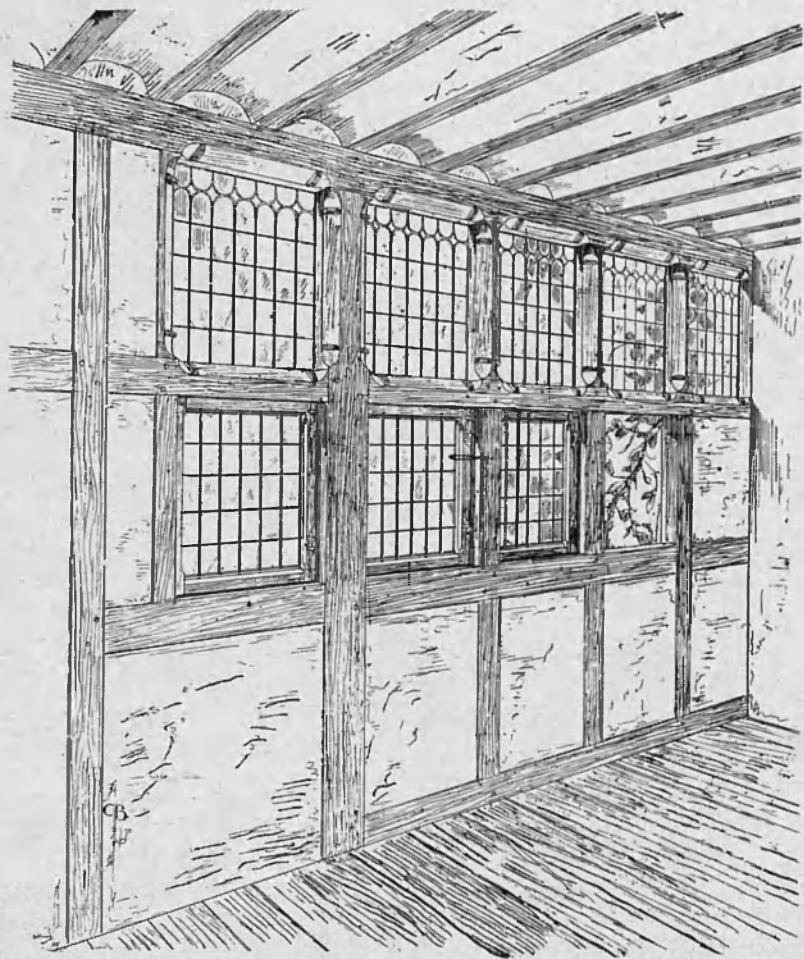


Figure 5.

vis, en encorbellement, en bois, ayant appartenu à la demeure voisine. Le reste du pan de bois n'offre rien de particulier. A l'intérieur: au rez-de-chaussée, une grande chambre et un escalier à vis. La chambre est donnée fig. 5. C'est bien là, la même disposition de fenestrage que celle déjà

décrite précédemment (1). Ce sont bien les mêmes chanfreins utiles et ornementaux en même temps (2), le même plafond à voussettes. Les fenêtres s'ouvrent vers l'extérieur, rue Saint-Jean vers l'intérieur.

Cet intérieur suffirait à dater la maison. Cette décoration caractérisait chez nous l'extrême fin de l'époque gothique, c'est-à-dire le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, époque de la reconstruction de la ville si terriblement détruite par Charles-le-Téméraire. Mais d'autres détails existaient encore, précisant cette date: d'abord le bandeau de la façade signalé plus haut et dont le profil est donné fig. 4, en A, puis à l'intérieur, le profil des semelles, sous les poutres du second étage (en C, fig. 4), et encore des fers forgés: poignée de porte, si typique (en B, fig. 3) et les pentures de la porte (fig. 4), donnée en A (fig. 3). Ces détails sont suffisamment nets, semble-t-il, pour permettre de faire remonter cette maison à l'époque gothique vers son déclin.

Nous avons encore perdu là une de nos plus rares demeures. Il est bon de ranger celle qui nous occupe, à côté de ces deux petites maisons de la rue Saint-Jean, si pleines de détails finement exécutés et pourtant si modestes, si pauvres presque, habitations d'artisans ou d'ouvriers, et dans lesquelles, pourtant, tout respire encore cette atmosphère abondamment artiste, si particulière au moyen âge.

C. BOURGAULT.

---

### Vincent Mousset, ingénieur-mécanicien liégeois.

Il est intéressant de consulter les catalogues de bibliothèques et de musées étrangers avec la préoccupation d'y chercher des renseignements sur nos ancêtres wallons et leurs œuvres. En feuilletant celui du remarquable musée archéologique de Gand, j'ai trouvé le nom d'un liégeois, Vincent Mousset, auteur d'un trébuchet qui figure dans les collections

(1) *Chronique archéologique du pays de Liège*, 1912, p. 97.

(2) Le vitrage seul n'existait plus. Nous l'avons restitué en prenant pour modèle les panneaux déjà signalés aux fenêtres de l'étage.

de poids, mesures, balances, etc., sous le n° 1278. Notre savant collègue et ami, M. Gobert, dans son grand ouvrage sur les Rues de Liège anciennes et modernes (1), en parle à propos du *Pont de torrent* qui rattachait l'îlot du Torrent au quartier Saint-Denis, et il fait remarquer avec raison que l'on parlait des bâtiments situés aux extrémités du pont, comme s'ils étaient sur le pont; il y avait peut-être une pente à la rue aux abords du pont. « Au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, vivait là Vincent Mousset, fabricant de trébuchets et balances fines, d'après un privilège qu'il reçut du prince Jean-Théodore de Bavière, le 26 avril 1749, lequel privilège fut révoqué le 27 novembre 1751 » (2). Notons qu'une étiquette collée sur un de ces appareils porte l'inscription suivante: « Mousset, ingénieur mécanicien au pont de Torrent à Liège, invente et exécute machines et instruments de physique (*sic*), mathématiques et autres arts et sciences. » A Gand, le trébuchet porte également les mots: « Mousset, ingénieur-mécanicien au pont de Torent à Liège. » Le catalogue ajoute: 18<sup>e</sup> siècle.

Ce curieux mécanicien qui semble inventer sur commande des instruments très variés, a-t-il laissé quelque trace dans la science? Mes recherches, jusqu'aujourd'hui, n'ont pas abouti; c'est pourquoi j'attire l'attention des archéologues sur Mousset et sa production scientifique ou commerciale, au moment où l'on va voyager.

G. JORISSENNE.

---

### Inauguration du médaillier au Musée archéologique.

Comme nous l'avions annoncé, l'inauguration du Médaillier Capitaine a eu lieu le dimanche 26 mars dernier, en notre Musée archéologique.

Parmi les personnalités présentes, signalons MM. Falloise,

(1) Tome III, p. 627, vol. 1 et 2. Lire sur l'origine du mot Mousset, la page 259 (vol. 2).

(2) *Revue belge de Numismatique*, 51<sup>e</sup> année, pp. 420-422.

échevin des Beaux-Arts, P. Lhoest-Remy, conseiller provincial, E. Remouchamps, architecte provincial, V. Tourneur, conservateur-adjoint du Cabinet des médailles de l'Etat et secrétaire de la Société royale de numismatique de Belgique, J. Hogge-Fort, président de l'Œuvre des artistes, F. Troisfontaines, secrétaire général de la Société d'Emulation, Mlle Sophie Moxhon, etc.

Parmi nos membres: MM. M. De Puydt, G. Ruhl, L. Renard-Grenson, Fl. Pholien, J. Servais, G. Jorissenne, F. Loiselet, A. Baar-Magis, L. Ledru, membres effectifs; Mmes F. Vercheval, L. Mouton-Alexandre, MM. L. De Koninck, E. Baar, F. Ledent, J. Plomdeur, Ch. Demany, J. Pirlet, L. Rigo, A. Massart, E. Couvreur, J. Coenen, D. Wéry, D. Gérard, A. Stiels, F. Colley, Th. De Lannoy, etc., membres associés ou correspondants.

S'étaient excusés: MM. H. Delvaux de Fenffe, Gouverneur de la province, G. Kleyer, bourgmestre de la Ville de Liège, F. Alvin, conservateur du Cabinet des médailles de l'Etat, A. de Witte, vice-président de la Société royale de numismatique de Belgique, Paul Van Hoegaerden, M. Lohest, président de l'Institut archéologique liégeois, N. Lequarré, président de la Société de littérature wallonne, O. Colson, G. Cumont, de Buggenoms, J. Hamal-Nandrin, etc.

La famille de feu Ulysse Capitaine était représentée par M. et Mme Jos. Fabri-Capitaine, leur fille et leurs deux fils, M. F. Capitaine, M. G. Demaret-Capitaine, M. et Mme M. Albay-Eich, M. et Mme H. de Radiguès, M. et Mme W. Pirlot, MM. Fr. Fabri, G. Eich, etc.

Après la réception des invités, dans la grande salle du rez-de-chaussée occupée par la section belgo-romaine du Musée, l'inauguration de la salle du médaillier a eu lieu à 11 1/4 h. précises.

M. L. Renard-Grenson, secrétaire de notre Institut, a pris la parole le premier.

Après avoir rappelé la vie si noblement remplie et si laborieuse d'Ulysse Capitaine, il a fait revivre ce dernier comme collectionneur passionné, animé de l'unique désir de réunir un fonds de documents de tout genre relatifs à l'histoire et à l'archéologie de l'ancien pays de Liège.

Soulignant ensuite l'importance exceptionnelle des collections qu'Ulysse Capitaine a léguées à la Ville de Liège, M. Renard-Grenson a exprimé la grande reconnaissance que l'Institut archéologique liégeois garde au généreux donateur, qui fut son premier secrétaire et ne cessa, jusqu'à sa mort, de lui prêter son concours le plus dévoué.

En terminant, l'orateur a chaleureusement remercié la Ville de Liège, à la libéralité de laquelle est due le mobilier qui orne la nouvelle salle du médaillier, et assuré de la vive gratitude de l'Institut, M. Maurice Gérumont qui s'est chargé du classement de la collection Capitaine.

M. M. Falloise, échevin des Beaux-Arts de la Ville de Liège, a pris ensuite la parole.

Après avoir évoqué la vie toute de travail et de dévouement d'Ulysse Capitaine, il a montré en lui le liégeois d'élite, soucieux, avant tout, d'apporter sa contribution à l'étude de l'histoire de sa ville natale; insistant ensuite sur l'importance des collections léguées par Capitaine à la Ville de Liège, il a remercié l'Institut archéologique d'avoir pris à tâche de mettre en valeur les remarquables séries de monnaies et médailles liégeoises laissées par Ulysse Capitaine.

En terminant, M. l'échevin Falloise a chaleureusement félicité M. M. Gérumont, aux soins éclairés duquel est dû le classement méthodique et scientifique de ces collections.

Au nom de la famille, Mme Fabri-Capitaine, a remercié en termes émus pour les hommages rendus à la mémoire de son très regretté père et assuré MM. L. Renard-Grenson, Falloise et Gérumont de sa vive reconnaissance et de celle des siens.

Enfin, M. F. Capitaine, frère de feu Ulysse Capitaine, en quelques paroles venues du cœur, s'est déclaré lui aussi très touché de la cérémonie qui venait de se dérouler.

Aussitôt après, la famille, suivie des nombreux invités, a fait le tour des vitrines renfermant les médailles et monnaies, sous la conduite de M. Maurice Gérumont qui a fait le commentaire des pièces les plus rares et les plus remarquables de la collection Capitaine.

A 12 h. 15, la cérémonie officielle était terminée.

J. P.

## Julien Simonis

(1855-1913).

Notre Institut archéologique, que les deuils n'ont guère épargné en ces derniers mois, vient d'être de nouveau bien cruellement éprouvé: la mort lui a ravi prématurément, le 6 avril dernier, son dévoué vice-président, M. le Dr Julien Simonis.



### Julien SIMONIS

Vice-président de l'Institut archéologique liégeois.

Julien-Joseph Simonis naquit à Flémalle-Grande, le 2 juin 1855, et montra dès son enfance, les plus heureuses dispositions pour l'étude. Après avoir suivi les cours de l'école primaire de son village natal et obtenu la première place au concours cantonal, il fut envoyé au Collège Saint-Servais à Liège, où il fit ses humanités et remporta, dans toutes les classes, le prix d'excellence.

A l'Université de Liège, où il entra ensuite, il se révéla un étudiant brillant, passant tous ses examens avec la plus grande distinction.

Avant même d'avoir terminé son doctorat en médecine, il fut choisi comme chef de clinique chirurgicale dans le service du professeur von Winiwarter. Docteur en médecine, chirurgie et accouchements à 25 ans, il resta attaché un an encore, en qualité d'assistant, à cette célèbre clinique, qu'il ne quitta qu'à regret et à cause de son état de santé.

En 1881, il s'installa définitivement à Jemeppe-sur-Meuse et s'y créa rapidement une vaste clientèle; il était non seulement un praticien de valeur, mais encore un homme de grand cœur et d'un dévouement sans bornes.

En ses qualités de médecin en chef de la Société John Cockerill et de docteur attaché aux Etablissements de Valentin-Cocq de la Société de la Vieille-Montagne, le Dr J. Simonis rendit à la classe ouvrière de notre populeux et laborieux bassin industriel, des services innombrables.

Mais chez lui, c'était surtout l'archéologue qui nous intéressait.

Curieux de sa nature, Julien Simonis s'était, de bonne heure, intéressé aux manifestations artistiques de tout genre.

La numismatique l'avait cependant plus particulièrement attiré et c'est à cette science, vaste entre toutes, qu'il consacra les meilleurs moments de sa vie et les rares loisirs que lui laissaient, après sa vie de famille, ses absorbantes occupations professionnelles.

Julien Simonis, qui était depuis de nombreuses années membre effectif de la Société royale de numismatique de Belgique, avait commencé par former d'importantes séries de monnaies antiques, mais il avait, plus tard, préféré se spécialiser dans l'étude de la médaille proprement dite.

Cette branche de la numismatique présentait pour lui un champ d'investigations d'autant plus étendu et plus captivant, que le Dr Simonis était avide d'apprendre et doué d'un esprit critique affiné.

Ne se contentant pas d'étudier les productions remarquables qu'il put recueillir de nos artistes de la Renaissance, il entreprit plusieurs voyages successifs à l'étranger, à Paris, à Londres, à Vienne et à Saint-Pétersbourg, en vue de compléter ses patientes recherches.

Il devait peu après condenser celles-ci dans les deux vo-



lumes de son grand ouvrage sur *l'Art du médailleur en Belgique*.

Par les aperçus nouveaux qu'il donnait, comme par la sûreté de jugement qu'il révélait chez son auteur, cet ouvrage fut accueilli par le monde scientifique avec une faveur marquée; c'est le meilleur travail d'ensemble qui ait été consacré jusqu'ici à nos anciens médailleurs nationaux.

Notre Institut avait reçu le 28 mai 1897, le Dr Simonis au nombre de ses membres associés; il l'appela, le 27 avril 1900, à siéger parmi ses membres effectifs.

Sa cordialité, son aménité et son extrême courtoisie lui avaient rapidement concilié l'estime de tous ses collègues; aussi ceux-ci le désignèrent-ils unanimement le 26 décembre 1905, pour occuper, en 1906, la vice-présidence de notre Société; l'année suivante, il en devint président.

Le souvenir de l'autorité avec laquelle il avait rempli ces délicates fonctions, lui valut d'être à nouveau appelé à la vice-présidence pour la période 1912-1913; il devait, le 1<sup>er</sup> janvier 1914, être investi une seconde fois des fonctions présidentielles.

Dans ces charges successives, Julien Simonis se révéla toujours l'homme intègre, consciencieux et bienveillant que nous avons tous connu, et dont le dévouement n'avait d'égal que la modestie.

Sa disparition prématurée n'en est aujourd'hui que plus pénible pour nous et le vide qu'il laisse dans nos rangs n'en est que plus grand.

Le Dr Simonis a bien mérité de l'Institut archéologique liégeois, qui conservera de lui un souvenir ému d'affection et de reconnaissance.

L. R.

## PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

**Trouaille numismatique à Gerdingen.** — Dans les premiers jours du mois dernier, des ouvriers agricoles ont mis au jour, sur le territoire de la petite commune de Gerdingen, aux environs de Maeseyck, un petit récipient en fer contenant 27 monnaies d'or.

C'étaient notamment des monnaies des Flandres, du Brabant, plusieurs florins du Rhin, un écu de Jacques 1<sup>er</sup> d'Angleterre, et un florin au saint André de Charles-le-Téméraire, frappé à Anvers; le trésor ne renfermait que deux monnaies liégeoises: un bel exemplaire du florin d'or de Louis de Bourbon (1456-1482) [DE CHESTRET, n<sup>o</sup> 341], bien conservé et un florin d'or de Jean de Horne (1484-1505) [DE CHESTRET, n<sup>o</sup> 385], de conservation médiocre.

**Pour les collections communales.** — La Ville a récemment encore acquis pour ses collections de la Bibliothèque Centrale, rue des Chiroux, un certain nombre de documents intéressants; notamment quatre registres, du 18<sup>e</sup> siècle, de rentes appartenant au château de Horion et concernant la famille de Grady de Croenendael, ainsi que plusieurs liasses de manuscrits et imprimés des 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, relatifs à l'histoire liégeoise ou à d'anciennes familles bourgeoises de la Cité de Liège.

**A la Salle Wittert (Université).** — **Exposition jubilaire de la Société des Bibliophiles liégeois.** — Cette vaillante Société, fondée le 15 mars 1863, fêtera le mois prochain le cinquantième anniversaire de sa fondation. Pour commémorer ce demi-siècle de labeur ininterrompu, elle a inauguré, le 6 avril dernier, dans la Salle Wittert (Bibliothèque de l'Université), une exposition des plus intéressante, où se trouve retracée l'histoire du livre au pays de Liège depuis ses origines jusqu'à l'époque contemporaine. On y admirera notamment de magnifiques incunables de Gautier Morbérius, le premier imprimeur liégeois, un choix remarquable d'estampes d'artistes de notre ancienne principauté, des portraits gravés d'hommes célèbres de la Cité, des reliures historiques, des vues et dessins inédits de Liège et de ses environs, voire même de précieux manuscrits enluminés.

Les visiteurs ne manqueront pas d'affluer à cette très intéressante exposition, qui restera ouverte jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet prochain.

**Au Musée diocésain.** — Nos amateurs d'art, si nombreux à Liège, auront appris avec plaisir que le Musée diocésain, qui s'est, l'an dernier, enrichi d'une vaste annexe pour y installer l'importante collection archéologique de feu l'abbé J. Scheen, curé de Wonck, est, depuis dimanche dernier, accessible au public le dimanche de 11 à 13 h. (entrée par la rue Bonne Fortune).

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont  
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au  
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

### Séance du 30 mars 1913.

Présidence de M. G. Ruhl, ff. de président.

#### COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 10 h. 40, sous la présidence de M. G. Ruhl, le plus ancien membre effectif présent, remplaçant le président et le vice-président absents.

27 membres sont présents: MM. G. Ruhl, ff. de président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier et J. Pirlet, secrétaire-adjoint; MM. E. Guerette-Douxchamps, M. Gérimont, Th. Gobert et F. Vercheval, membres effectifs; MM. J. Berchmans, C. Bourgault, J. Breuer, L. Baar-Lechat, l'abbé J. Coenen, F. Colley, A. Dreye, F. Dumont, D. Gérard, le colonel Loiselet, le major Marcin, Ern. Mawet, J. Mativa, A. Micha, H. Polain, V. Reuter, Fern. Wauters et Ch. Wilmart, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés MM. M. Lohest, A. Baar-Magis, J. Brassinne, de Buggenoms, J. Hamal-Nandrin, le Dr G. Jorissenne, F. Magnette et E. Sacré.

En ouvrant la séance, M. le président fait part à l'assemblée de la perte que l'Institut vient de faire en la personne de deux de ses membres associés, M. le baron de Pitteurs de Budingén et M. le professeur Holzer, tous deux décédés depuis la dernière assemblée. Il adresse un souvenir ému à la mémoire de ces deux regrettés collègues.

*Lecture du procès-verbal de la séance de février et correspondance.* — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de février qui est approuvé sans observations et communique la correspondance adressée à l'Institut.

*Etat des publications.* — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant, les derniers mémoires du fascicule 2 du tome de 1912 étant à l'impression.

*Articles pour le Bulletin.* — M. le secrétaire déclare que les trois commissaires: MM. E. Fairon, le chanoine Balau et L. Lahaye, chargés d'examiner le travail de M. l'abbé Coenen, intitulé *Liégeois ou Franchimontois?* lui ont remis leur rapport concluant à l'impression du mémoire. L'impression de ce dernier est votée.

*Communication de M. Fl. Pholien.* — La communication de M. Fl. Pholien réclamant l'exhibition de nombreux documents de la collection Moxhon, exposés dans la salle du 1<sup>er</sup> étage, il est décidé de la postposer à la fin de la séance et de la donner dans la salle Moxhon même.

*Excursions archéologiques.* — Au nom de M. F. Magnette, empêché d'assister à la séance, M. Pholien annonce que le Comité des excursions a élaboré pour l'été 1913 un vaste programme d'excursions, notamment à Eysden, Maestricht, Tilff, Beaufays, Louvain, etc. Il émet le vœu de voir les membres suivre nombreux ces instructives et intéressantes promenades, qui seront prochainement annoncées à leurs dates respectives.

*Rapport sur les conférences publiques de l'hiver.* — M. Fl. Pholien donne lecture de son rapport sur les conférences publiques de l'hiver; il adresse de vifs remerciements à MM. Berchmans, Coenen et Fraipont ainsi qu'à Mlle M. Devigne qui ont bien voulu prendre la parole en la salle académique de l'Université et assurer le succès des conférences publiques. Il remercie également au nom de l'Institut, l'administration de l'Université qui a gracieusement mis sa salle académique à la disposition du Comité des conférences.

*Présentation et nomination de membres correspondants et associés.* — MM. M. Rutten, A. Lejeune, Mme Reuleaux de Leixhe et Mlle M. Devigne sont élus à l'unanimité membres associés.

*Affaires diverses.* — M. Pholien émet le vœu de voir paraître une nouvelle édition de l'ouvrage de M. Th. Gobert, intitulé « *Les Rues de Liège* ». Il pense, en émettant ce vœu, se faire l'interprète d'un grand nombre de Liégeois qui seraient heureux de posséder cet ouvrage si intéressant, qui devient de plus en plus rare.

M. Pholien insiste d'autre part sur l'utilité incontestable que présenterait la publication d'une monographie consacrée au mobilier liégeois.

M. Ruhl remercie M. Pholien de ses diverses motions et les appuie.

M. le secrétaire annonce que l'Institut vient de recevoir de M. Ferdinand Eymael et en souvenir de feu Erasme Pâques, un important tableau de l'école liégeoise représentant « Samson et Dalila ». Sur la proposition de M. le président, une lettre de remerciements sera adressée à M. Eymael, en reconnaissance de sa libéralité.

L'assemblée se rend ensuite en la salle Moxhon, où M. Fl. Pholien développe sa communication sur les céramiques de la collection Moxhon: « Delft et Rouen ».

M. Ruhl remercie et félicite le conférencier de son intéressante causerie; après quoi, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 45.

---

## INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

---

### LXXI. — PORTE-MONTRE EN BOIS SCULPTE.

Epoque Louis XV.

(Collection Joseph Brassinne).

Le porte-montre que nous publions (fig. 1), est l'un des petits bijoux de la sculpture ornementale liégeoise.

L'objet mesure 0<sup>m</sup>275; taillé dans un bloc de tilleul, il était destiné à recevoir une de ces jolies montres de l'époque Louis XV, dont la collection Moxhon renferme quelques exemplaires remarquables.

Pour fournir un support et un cadre à d'aussi précieux objets, il était naturel que l'on fît appel au talent de nos meilleurs artistes. Aussi, admirez avec quel tact et quel délicatesse celui dont nous étudions l'œuvre, a su s'acquitter de sa tâche.

Le problème n'était cependant point facile à résoudre: la montre étant très petite, il convenait de lui donner un cadre dont l'importance décorative fut assez considérable, tout en n'écrasant point le bijou qu'il s'agissait de mettre en valeur; d'autre part, le bloc dont s'est servi le sculpteur n'a pas une épaisseur moindre de 0<sup>m</sup>05, nécessaire pour

fournir place à la montre; mais cette épaisseur même constituait un nouvel écueil pour l'artiste. Celui-ci n'en a pas moins réussi à donner à son œuvre un caractère admirable de légèreté et de grâce.



Figure 1.

L'orifice où devait apparaître le cadran, est encadré par une rocaille s'amorçant sur une feuille ornementale avec revers ou retrousis. Tout contre cette feuille, la rocaille se modèle aussi en retrousis pour amener insensiblement un creux. Ensuite, la rocaille repart du centre pour venir se terminer vers le bas, et donner ainsi au porte-montre la forme du cartel Louis XV.

Afin d'éviter la monotonie qu'aurait produite la rocaille, le sculpteur l'enrichit de courbes avec rinceaux; d'un autre côté, désireux, comme nous l'avons dit, de donner au porte-montre une ampleur suffisante, il prend soin de l'agrémenter de contours, de volutes en ove et d'une branche de palmier.

Cette dernière donne naissance à un rinceau d'ornement se déroulant en volute pour recevoir une rocaille qui, à son

tour, donne elle-même naissance à une autre volute; cette dernière termine l'ornementation vers le haut.

A la droite de l'objet, le second crochet dont il vient d'être question, se développe en enroulements ajourés, rehaussés de feuilles qui viennent se souder à la base du porte-montre. Un petit motif architectural sert de lien à ces divers éléments décoratifs. Enfin, quelques fleurettes délicatement posées complètent ce joli ensemble.

Le petit motif d'architecture que nous venons de mentionner, pourrait passer pour la signature de l'artiste: il se retrouve presque toujours dans les œuvres qui lui sont dues. Qu'il nous suffise de le faire remarquer dans un autre porte-montre (fig. 2) que nous avons eu l'occasion d'étudier et de dessiner en 1881: le motif architectural y figure deux fois. D'autre part, on le rencontre à diverses reprises sur un meuble avec horloge conservé au Musée d'Ansembourg.

Pour en terminer avec nos porte-montres, faisons observer la variété d'ornementation qui règne dans ces deux objets si semblables pourtant d'inspiration, et admirons comme il convient, la facilité de composition de nos anciens maîtres, en même temps que le soin qu'ils prenaient de ne jamais se répéter.

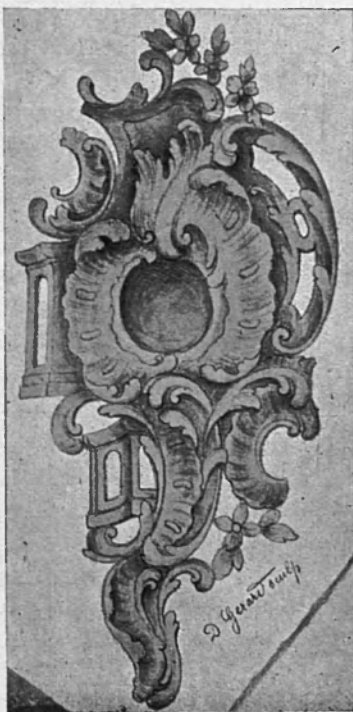


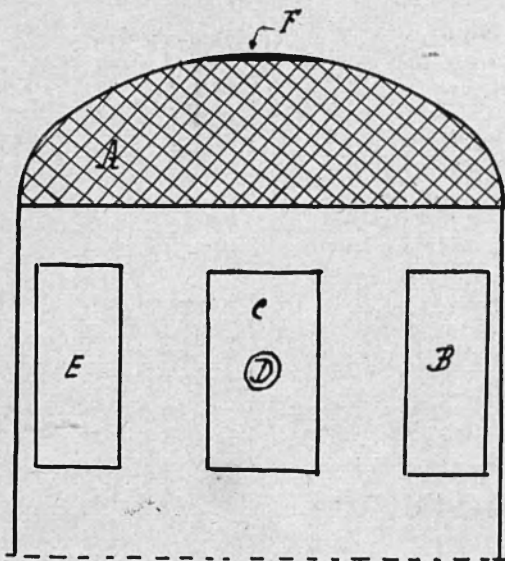
Figure 2.

D. GERARD.

**Découvertes**  
**faites dans la Chapelle dite des Fonts baptismaux,**  
**en l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liège.**

En effectuant la transformation de cette chapelle pour y replacer, après la restauration de leur soubassement, les fameux fonts baptismaux de Renier de Huy, dans un cadre digne d'eux, on a fait quelques découvertes intéressantes (1).

On a mis à jour à quelques centimètres plus bas que le niveau du chœur, un carrelage en pavés de terre cuite vernissée de 0<sup>m</sup>07 environ de côté, alternativement jaunes et bruns (A). A gauche, on a découvert une grande dalle funéraire mesurant 1<sup>m</sup>55 × 0<sup>m</sup>92, qui était malheureusement brisée en deux vers le centre (B).



Elle représente un abbé en pied, portant un calice, sculpté en relief, entre deux colonnes ornementées de style Renaissance. Sur le fût de celles-ci se détache un écusson, dont il est impossible de lire les émaux : « De... à la bande de... chargée de trois tanches de... » ; à chaque angle un cartouche avec la figure symbolique des évangélistes.

(1) Une note sommaire, annonçant ces trouvailles, a paru dans la *Chronique archéologique*, année 1912, pp. 114-115.



Une inscription, encadrant le tout, porte :

HIC · JACET · VENERABILIS · || DUS · PETRUS · BUTKENS  
· CANONIC' · HUIJ' · ECCLESIE || QUI · OBIT · ANO · DNI ·  
MV·XLV || QUARTA · MESIS · OCTOBRIS · RQ'A · IN · PACE ·  
AMEN ·

Une controverse s'est élevée au sujet de cette date, car elle est très effacée; mais il est hors de doute qu'il faille bien lire 1545.

L'Obituaire de Saint-Barthélemy (registre I) recopié en 1573, indique, en effet, que l'anniversaire de Ludovicus, chanoine et de Pierre Buttens, décédé en 1545, se célèbre le 5 octobre (soit le lendemain du jour anniversaire de son décès).

Sous cette dalle, il n'existait pas de sépulture. On a cru utile, en conséquence, de transporter cette pierre funéraire dans les cloîtres ou elle est actuellement visible.

Au centre de la chapelle et sous les célèbres fonts baptismaux (D) se trouvait par contre un sarcophage (C) fait de dalles de schiste provenant de la montagne voisine de Bueren, et contenant un squelette.

Immédiatement au-dessus de ce sarcophage, un massif de blocs de pierre et de briques formait le soubassement des fonts.

Après avoir procédé à un examen attentif de ces blocs, on s'est aperçu de ce qu'ils provenaient d'une pierre tombale brisée; il fallut enlever la gangue de ciment durci dont ils étaient entourés pour en déchiffrer les motifs. Les parties retrouvées ne forment malheureusement que le tiers de la dalle et il n'a pas été possible, malgré d'actives recherches, de découvrir le surplus.

Ce qui existe encore est d'un beau style, gravé entièrement en creux. On y voit au-dessus d'une main, à l'index et au médium levés, qui bénit, et de divers signes funéraires, une inscription où l'on déchiffre: ... DCS · LICAVVS · CI - - - EOQ  
ALTAR' · Q' · OBIT · I · PO - - EPTE - - - - DNI M<sup>o</sup> CC<sup>o</sup> LXXXIII<sup>o</sup>  
(1283).

On a placé ces reliques dans les cloîtres près de la première dalle.

A droite, on a trouvé un second caveau façonné de pierres

de sable contenant trois squelettes et recouvert de plaques de schiste (E).

Enfin, derrière l'autel et à 1m95 du sol, on vient de découvrir, encastrée dans la muraille, une dalle commémorative de marbre gris d'une rare beauté (F) (1). On l'a habilement dérochée d'une épaisse couche de vernis et de plâtras qui la recouvrait.

Elle mesure 1m20 × 0m90 et montre le Christ en croix entouré de trois personnages dont un abbé agenouillé, qui représente probablement le défunt.

Ce tableau principal présente quelques erreurs notables de sculpture, mais les motifs qui l'entourent sont finement ouvrés et dénotent l'œuvre d'un artiste de talent.

Sur le haut: trois masques, des oiseaux et des arabesques joliment enlacés. Sur les côtés: deux colonnes ornementées d'un galbe gracieux. Sur la base de celles-ci, on a vu avec surprise les armoiries de l'abbé Butkens: «De... à la bande de... chargées de trois tanches de...» et en dessous l'inscription suivante:

HIC · JACET · DŪS · PETRUS · BUT || KENS · CANON' · HUJ' ·  
ECCLE · Q · || OBIT · 4<sup>a</sup> · NOCTOBRI · ANNO · || 1545 ·  
R<sup>cat</sup> · IN · PACE ·

Ce qui prouve surabondamment que l'inscription de la première dalle funéraire avait été bien traduite et ce qui tend à démontrer aussi que le squelette trouvé au centre de la chapelle dans le sarcophage C est celui du chanoine Butkens, que l'obituaire indique comme inhumé dans le chœur (*in choro*).

Il est probable qu'en voulant placer les fonts au centre de la chapelle, après la Révolution, on en aura été empêché par la pierre tombale qui recouvrait le caveau de l'abbé et qu'on aura alors glissé cette dalle sur la gauche pour pouvoir effectuer le travail du centre.

C'est en la déplaçant, sans l'outillage nécessaire voulu, qu'on l'aura probablement brisée.

Gust. GHILAIN.

(1) La *Chronique* en donnera prochainement une reproduction.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont  
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'*Institut*.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au  
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

### Séance du 25 avril 1913.

Présidence de M. Max Lohest, président.

#### COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 5 h. 35, sous la présidence de M. Max Lohest, président.

22 membres sont présents : MM. Max Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, Th. Gobert, le Dr G. Jorissenne, L. Ledru, F. Magnette et G. Ruhl, membres effectifs; MM. J. Breuer, Ch. Defrêcheux, A. Dumont, J. Dumont, G. Ghilain, le colonel Loiselet, A. Micha, Théo Smeets, Fern. Wauters et B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés MM. J. Pirlet, secrétaire-adjoint, de Buggenoms et Th. de Lannoy.

En ouvrant la séance, M. le président rappelle à l'assemblée le deuil cruel qui a frappé l'Institut en la personne de son vice-président, le Dr Julien Simonis; en termes émus, il rappelle les mérites du défunt et les nombreux titres qu'il avait à la reconnaissance de tous ses collègues de la Société.

M. le président annonce qu'une notice nécrologique sera consacrée, dans le prochain numéro de la *Chronique*, à la mémoire du Dr Simonis; suivant l'usage, il propose de lever la séance en signe de deuil, après expédition des affaires urgentes (*Adhésion unanime*).

*Lecture du procès-verbal de la séance de mars et correspondance.*

*Etat des publications.*

*Articles pour le Bulletin.*

Ces trois objets sont renvoyés à la séance de mai, de même que le 6<sup>o</sup> de l'ordre du jour: *Révision des statuts.*

*Election d'un vice-président.* — M. le président présente la candidature de M. Edmond Jamar, architecte, dont il énumère les divers titres à la vice-présidence de l'Institut.

Il est procédé à l'élection; à l'unanimité des votants, M. Edmond Jamar est élu vice-président de l'Institut.

*Congrès archéologique de Moulins-Nevers. Nomination d'un délégué.* — Sur la proposition du Bureau, M. de Buggenoms est chargé de représenter officiellement l'Institut au Congrès archéologique de Moulins-Nevers, organisé par la Société française d'archéologie.

*Présentation et nomination de membres correspondants et associés.* — MM. Jules Dallemagne-Ophoven, M. Ghinio-Banneux, le colonel Aug. Van Huele, MM. Emile Sacré, Jules Halkin et Léonard Warnant sont élus, à l'unanimité, membres associés.

Personne ne demandant la parole aux affaires diverses, la séance est levée à 6 h. 1/4.

## INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

### DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

LXXII. — MONUMENT FUNÉRAIRE DE PIERRE BUTKENS,  
CHANOINE DE SAINT-BARTHELEMY.

(XVI<sup>e</sup> siècle).

Le dessin que nous publions (1) reproduit le monument funéraire, récemment retrouvé (2), de Pierre Butkens, chanoine de Saint-Barthélemy, décédé à Liège le 4 octobre 1545.

Le monument se présente sous la forme d'un édicule, en marbre gris, d'une architecture composite, et mesure 1<sup>m</sup>20 × 0<sup>m</sup>90.

(1) Ce dessin a été annoncé dans notre *Note sur les découvertes faites dans la chapelle dite des fonts baptismaux en l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liège* (cf. *Chronique archéologique du pays de Liège*, 1913, p. 56).

(2) Cette pierre avait déjà été signalée par E. THYS, *Notice sur l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XI, p. 337.

Deux colonnes, d'un galbe gracieux, soutiennent un grand entablement que couronne un fronton arrondi, en forme de coquille. Une frise, finement ouvree, occupe le centre du fronton; on y voit un masque humain de face, accosté de rinceaux stylisés (feuillages et fruits), dans lesquels se meuvent deux oiseaux. Deux muffles de lion ornent les triglyphes.



Les colonnes ont les chapiteaux ornés et pourvus de volutes ioniques; leurs fûts, que partage en parties égales

une grosse bague moulurée, sont cannelés à leur partie supérieure et recouverts de sculptures (ceps de vigne stylisés) dans leur partie inférieure.

Le centre du monument montre dans une niche en plein cintre une scène en bas relief : aux pieds du Christ en croix, le défunt est représenté agenouillé sur un prie-Dieu, les deux mains jointes reposant sur un bréviaire.

Aux côtés de la croix, se tiennent debout la Vierge Marie et probablement saint Jean.

La partie inférieure du monument se compose de deux consoles auxquelles sont suspendus des écussons échancrés aux armes du chanoine Butkens : « De... à la bande de... chargée de trois tanches de... ». Entre les deux écussons, un cartouche portant, en caractères gothiques, l'inscription :

HIC · JACET · DUS · PETRUS · BUT  
KENS · CANOIC' HUJ · ECCLE · Q  
OBIIT · 4<sup>a</sup> · NOCTOBRIS · ANNO  
1545 · R<sup>eat</sup> · IN · PACE (1)

Le monument du chanoine Butkens constitue un spécimen intéressant de ces sculptures funéraires du XVI<sup>e</sup> siècle si fréquentes autrefois dans nos églises.

Gust. GHILAIN.

---

### Encore le Recueil héraldique des Bourgmes- tres de Liège et sa Continuation.

Pourrait-on citer un second ouvrage d'histoire liégeoise ayant joui près de deux siècles durant d'une vogue aussi continue et aussi générale que celle dont a bénéficié le *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*, paru en l'année 1720 ? Ce n'est pas qu'il soit un chef d'œuvre historique, qu'il faille reconnaître en lui une œuvre de profonde

(1) L'Obituaire de Saint-Barthélemy consacre au chanoine Butkens la note suivante :

« *Commemoratio Domini Petri Butkens, presbyteri et canonici  
» nostri, pro quo habemus inter canonicos et capellanos aequali  
» portione 9 modios speltæ. — In choro. Obit 1545.* »

érudition ou d'une sûreté absolue sous divers rapports. Il est même loin d'être impeccable quant aux armoiries et autres gravures y produites, comme Ed. Poncelet l'a très bien établi pour les sceaux de Liège notamment (1).

Ce qui a valu à ce livre sa renommée, c'est son caractère semi officiel; c'est le grand nombre de données généalogiques qu'il fournit sur la plupart des notables familles liégeoises.

A dire vrai, il n'est point sorti de la plume d'un historien de premier ordre. Longtemps l'on s'est mépris sur le véritable auteur. Pendant un siècle et demi, tout le monde attribua la paternité de cet ouvrage à un avocat qui n'était pas d'un mérite transcendant, du nom de Loyens. On la lui attribuait d'autant plus aisément que lors de la publication de l'ouvrage le 14 août 1720, le Conseil de la Cité en séance plénière, avait décerné « à l'auteur du dit *Recueil* », une médaille d'or portant ce chronogramme significatif :

« LEGIAE DONVM CIVI sVo LoYENS »

Or, certitude est maintenant acquise que Loyens n'a aucunement conçu le travail; il n'en a été que l'éditeur. Voilà ce qui a permis à Stanislas Bormans, d'exposer dans le *Bibliophile belge*, en 1867, preuves indéniables à l'appui, ce fait étrange, inexplicable, d'un écrivain dépouillé, pour ainsi dire de son vivant, de la propriété de son œuvre.

En la même étude, Bormans a restitué, au peintre héraldique Louis Abry, l'honneur d'avoir produit une œuvre qui, nonobstant ses immanquables imperfections, a rendu de grands services aux Liégeois studieux et a toujours été tenu en haute estime par ses compatriotes. Il a poursuivi sa démonstration, avec l'historique de ce *Recueil* et de sa *Continuation* dans une seconde notice (2).

Ce qui n'est point assez connu, c'est que cet armorial devait paraître, non au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais au XVII<sup>e</sup>, sous la plume du même Abry.

(1) *Les sceaux de la cité de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXVI, p. 165.

(2) *Notice sur l'armorial des magistrats de la cité de Liège*, Annexe I du *Mémorial de la Ville de Liège*, par Ancion (1720-1830), p. 301.

Ce héraut d'armes, né en la paroisse Saint-Martin-en-Ile, baptisé à Notre-Dame-aux-Fonts, le 28 juillet 1643, est mort le 18 juillet 1720, l'année même où fut imprimé le *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège*. Le fils, Simon-Joseph Abry qui reçut sa nomination de peintre de la cathédrale Saint-Lambert le 15 mai 1739 (1), et qui fut aussi héraut d'armes de l'an 1752 à 1756, hérita des nombreux et précieux manuscrits de son père. A son décès, survenu le 8 avril 1756 (2), le curieux cabinet demeura aux mains des membres de la famille Abry qui finirent par l'annoncer en vente dans la *Gazette de Liège* du 3 juillet 1793. Il se composait de « registres, mémoires, collections et recueils tant généalogiques, héraldiques et de peintures concernant de nombreuses familles, liégeoises et autres ». Cette belle collection de manuscrits fut acquise alors par le chanoine Jalheau, l'auteur de la 2<sup>e</sup> édition du *Miroir des nobles de Hesbaye*. Ce chanoine ayant émigré l'année suivante, à l'arrivée des troupes républicaines de France, mourut en exil au commencement de l'année 1795. La plupart des importants manuscrits qu'il possédait d'Abry et d'autres ont passé ultérieurement en la possession de la famille comtale d'Oultremont qui les détient encore.

C'est là, dans les manuscrits délaissés par les Abry, que Bormans a puisé la conviction absolue qu'au premier de ces hérauts d'armes revient l'honneur d'avoir composé le *Recueil héraldique des bourgmestres de la cité de Liège*. Dans ces mêmes collections est recélée la preuve indéniable que cet ouvrage a été écrit non en 1720, mais dès l'année 1683.

Déjà le recès de la séance du Conseil de la cité, du 19 août 1718, en laquelle fut décidé le mode d'impression du volume, dit textuellement qu'Abry y « a travaillé depuis de longues années ».

En effet, le 22 septembre 1683, le Conseil communal s'était prononcé pour la publication de l'œuvre aux frais de la Cité ; l'on commença même l'impression. Les événements poli-

(1) Cathédrale de St-Lambert, secrétariat, décrets et ordonnances, reg. 183, f<sup>o</sup> 340.

(2) *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. I, pp. 81-91.



tiques locaux qui changèrent la face des choses dans la direction administrative de la ville, interrompirent et pour longtemps la composition typographique. Ainsi s'explique que le manuscrit original d'Abry, également compris dans le trésor bibliographique de M. le Comte d'Oultremont à Warfuzée, s'arrête à l'année 1684. On sait, toutefois, que Louis Abry a poursuivi l'ouvrage ultérieurement et que son fils Simon-Joseph y a également mis la main (1).

Loyens qui l'édita, en 1720 comme l'a dit Bormans, fit au double point de vue de l'honneur et de l'argent une excellente affaire. Ce bon résultat l'incita à continuer le *Recueil*; toutefois, pour des motifs ignorés, il s'arrêta à l'an 1720, bien que Loyens eût vécu jusqu'en 1730 (2).

Reprenant alors une tradition de leurs prédécesseurs du siècle précédent (3), les chefs de la commune firent représenter par la sculpture ou par la peinture à l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville, les blasons géminés des bourgmestres élus chaque année au mois de septembre. On donnait à ces armoiries d'assez fortes dimensions, de sorte qu'à la longue, il n'y eut plus de panneaux disponibles pour y placer les nouveaux élus. Bormans a exposé comment, pour suppléer à ces mémoriaux, le Conseil de la Cité fit ouvrir, par décision du 20 juin 1768, un album spécial où seraient représentés au moyen de la peinture, sur des feuillets en parchemin, les écussons de tous les bourgmestres ayant géré les affaires communales depuis la clôture du *Recueil* héraldique.

Si luxueux qu'il fût, ce livre restait ignoré du commun des mortels. Les armoiries des bourgmestres ne frappaient plus la vue du public, comme jadis les peintures ou sculptures

(1) POSWICK, dans *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. I, pp. 184-185.

(2) LOYENS, Jean-Guillaume, né le 20 mai 1670, paroisse Saint-Adalbert à Liège, jurisconsulte et avocat, échevin de la Cour de Jupille, est décédé en 1730. Il eut pour père Georges Loyens, apothicaire, commissaire de la Cité en 1700, qui épousa Anne Van den Bossche, laquelle mourut le 26 janvier 1725, tandis que son mari l'avait précédée dans la tombe depuis le 7 janvier 1719. Le père de ce Georges Loyens, du prénom Courard, était commissaire de la ville de Maeseyck.

(3) *Bulletin de la Société des Bibliophiles liégeois*, t. I, p. 186.

armoriées de l'Hôtel-de-Ville. Elles n'avaient pas non plus la publicité d'un recueil imprimé.

Telles sont les réflexions qui, l'an 1779, jaillirent dans l'esprit du procureur général et syndic de la Cité, Ophoven. Elles lui suggérèrent l'idée de publier la suite du *Recueil héraldique* en utilisant à cette fin, l'armorial conservé au grand-greffe et en y intercalant des renseignements commémoratifs, à l'instar de son prédécesseur. Son dessein reçut l'approbation du Conseil le 4 juin 1779 dans les conditions développées par Stanislas Bormans (1).

Après diverses péripéties financières, la *Continuation du Recueil héraldique des bourgmestres* fut enfin imprimé en 1783. Il comportait 248 pages et se débita par souscription : « On payera en souscrivant », annonçait le prospectus, « six escalins, et en recevant l'ouvrage six autres escalins ; ceux qui n'auront pas souscrit en payeront un demi-louis (2). »

La Ville, cependant, au règlement de compte avec Ophoven, solda les exemplaires à raison de cinq florins.

Au même temps, la première partie du *Recueil des bourgmestres*, celle d'Abry, se vendait 20 florins (3).

Nonobstant la publication de l'ouvrage d'Ophoven, la Cité ne cessa point d'ajouter régulièrement chaque année les blasons des deux bourgmestres sur le registre en parchemin. Elle avait alloué le 23 septembre 1780, une soixantaine de florins à un sieur Laprelle « pour avoir relié un grand livre oblong de vailain en maroquin rouge, doré sur tranche, bord et bordure, contenant les armes des bourgmestres depuis l'an 1720 (4) ». Escomptant la générosité de l'édilité, un artiste quelconque du nom de Guichard, avait, de son propre mouvement, exécuté à la plume en l'an 1784, un tableau de la rénovation magistrale. Le Conseil lui accorda en effet, une gratification de 100 florins, mais il lui signifia que pareille rémunération ne se renouvelerait point les années suivantes (5).

(1) *Mémorial de la Ville de Liège*, 1720-1830, Annexe I.

(2) *Gazette de Liège*, avertissements du 12 février 1783.

(3) *Ibidem* du 25 août 1784.

(4) Recès du Conseil, reg. 1778-1780, fo 249 vo.

(5) *Ibidem*, reg. 1783-1785, fo 176.

L'honneur et le mérite de travailler dans l'armorial revenaient surtout aux Ophoven, père et fils. Le 20 septembre 1788, la Cité payait encore à ce dernier, à Henri Ophoven, vingt-quatre florins pour peinture des armoiries des bourgmestres nouvellement élus (1). Stanislas Bormans pensait que les Ophoven n'avaient point transcrit de mentions postérieures à celle-là. C'est une erreur.

Le 18 août 1789 triomphait la Révolution liégeoise qui nomma deux nouveaux bourgmestres de son choix comme l'année suivante. Ces bourgmestres s'empressèrent de faire peindre leurs armoiries dans le registre susdit avec des inscriptions contre les autorités de l'ancien régime. Quand, en 1791, les armées autrichiennes vinrent restaurer le pouvoir princier, l'attention fut attirée sur ces écrits illicites. Le 10 juin 1791, le Conseil de la Cité, « ayant été requis par les seigneurs des trois corps de la ville de manifester leurs vœux à la haute Commission impériale, à l'égard des inscriptions scandaleuses faites par les intrus dans le grand livre en velain contenant les généalogies des princes et des bourgmestres de Liège », nomma une délégalion « à leffet d'avoir l'honneur d'approcher Leurs Excellences pour leur remettre sous les yeux ces horreurs et indignités en les suppliant d'y pourvoir » (2).

Il va de soi que cette Commission impériale fit disparaître les notes signalées, ou plutôt les barra à l'aide d'une règle ; de plus, le 27 juillet, elle exigea l'insertion d'une autre note rappelant que cette radiation était l'œuvre de la Commission impériale et dans quelles circonstances, elle avait été produite.

Quel a été le rôle en l'occurrence du syndic Ophoven ? Il est vraisemblable qu'il mit son talent au service de la magistrature issue de la Révolution. En tout cas, il manquait totalement de retenue envers les bourgmestres rétablis par les troupes autrichiennes. Sa conduite lui valut d'être incarcéré à la prison St-Léonard. C'est de là qu'il adressa le 28 juillet 1791, l'humble supplique suivante à l'édilité communale :

(1) Recès du Conseil, reg. 1788-1789, fo 38 vo.

(2) Ibidem, reg. 1791-1792, fo 117 vo.

Messieurs les Bourgmestre et Conseil  
de la Noble Cité de Liège,

C'est en tremblant, Messieurs, que votre syndic ose se prosterner à vos pieds pour supplier Vos Seigneuries d'oublier un moment d'erreur qu'il déteste. Oubliez sa faute et ne voyez que son repentir. Veuillez, Messieurs, intercéder auprès de la Haute Commission pour un de vos sujets qui est le soutien d'une famille infortunée.

C'est la grace qu'avec sa famille, il ose implorer de Votre clémence.

Quoi faisant,

Le Syndic: OPHOVEN.

Le Conseil fit, en effet, parvenir cette requête à la Commission impériale (1) qui, prenant cette supplique en considération, décréta le 1<sup>er</sup> août l'élargissement d'Ophoven. Le lendemain, le Conseil de la Cité, en suite de ce décret, ordonna que son syndic serait mis en liberté « après qu'il aura fait en personne par devant le magistrat une dépréciation sur son égarement ». Colson, mayeur en feauté, conduisit Ophoven à l'Hotel de ville où il fit « en plein Conseil, des excuses des termes qui lui ont échappés, et en témoignant son repentir » (2).

Le même jour, le conseiller Renson remettait au greffe, le « grand registre en velain contenant les armoiries des bourgmestres » qu'il avait été reprendre des mains du secrétaire de la Commission impériale.

Aussitôt Ophoven eut mission de peindre les armes de la nouvelle magistrature communale, ce qui lui valut le 7 septembre une indemnité de 60 florins de Brabant (3). C'est lui encore qui l'année suivante peignit, dans le même volume, les armes du nouvel évêque, le prince de Méan, avec ses huit quartiers et les écussons des bourgmestres (4).

On sait que la Ville de Liège possède encore cet important registre qui a seulement été dépouillé de sa reliure primitive en maroquin.

Théodore GOBERT.

(1) Recès du Conseil, reg. 1791-1792, fo 139 vo.

(2) Ibidem, fo 141 vo.

(3) Ibidem, fo 158 vo.

(4) Ibidem, reg. 1792-1793, fo 59.

Christian-Joseph-Sylvestre OPHOVEN, né à Liège le 14 janvier 1753, avait été mis en possession, par son père Jean-Christian Ophoven, en septembre 1783, moyennant des arrangements de famille stipulés entre eux, et autorisés par le prince d'un côté et par les bourgmestres de Graillet et d'Othée, de l'autre, de l'office de procureur général et de syndic de la cité. Le père avait acheté cette dernière charge des bourgmestres de Lannaye et de Visé, l'an 1748, au prix de 14.000 florins argent de Liège; elle rapportait 1.500 florins annuellement. Cet office, Christian-Joseph-Sylvestre l'a exercé sans interruption, nonobstant la Révolution, depuis 1783 jusqu'au 27 juillet 1794. Le même personnage avait acquis, en 1783, une place de prélocuteur devant les échevins, au prix de 50 louis. Il était, en outre, échevin des cours d'Oupeye, Vivegnis et Petit-Aaz. En 1794, l'autorité républicaine le nomma commissaire des subsistances; en l'an III, il devint secrétaire du Comité de police établi à la municipalité de Liège, puis commissaire du Gouvernement près le tribunal correctionnel de l'arrondissement de Liège; le 17 messidor an VIII, il fut nommé juge au tribunal civil de Liège dont il devint le 22 août 1811, vice-président (*Archives de la Préfecture*, liasses 63/3 et 435/1). Il est décédé le 13 février 1825. Son père, Jean-Christian était mort le 23 juillet 1795 et fut inhumé en l'église paroissiale de St-Thomas à Liège. Quant à Sylvestre-Guillaume-Henri Ophoven, né le 24 octobre 1758, baptisé à Notre-Dame aux Fonts, fils aussi de Jean-Christian et de Marie-Joseph Barnabé, il devint « roy d'armes au pays de Liège » et mourut le 25 juin 1805.

---

### Sigillographie liégeoise.

SCEAU DE L'ABBAYE DE CORNILLON, 1260.

Simple chapelle non encore consacrée en 1106 lorsqu'on y déposa les restes mortels de l'infortuné empereur Henri IV, l'oratoire de Cornillon, dédié aux douze apôtres, fut béni par l'évêque Otbert en 1116. Peu après, l'administration en fut confiée aux religieux Prémontrés et l'établissement fut érigé en abbaye. Etablis hors des murs de la ville, sans protection contre les violences et les vexations continuelles des pillards, les Prémontrés abandonnèrent leur couvent en 1288 et allèrent occuper à Liège la maison de Beaufort. Quant au mont Cornillon où l'on avait déjà, semble-t-il, préparé certains travaux de défense, Jean de Flandre en fit une forteresse d'Etat dont le commandement fut attribué à Gautier de Jupille (1). Cette citadelle, ayant

(1) *Chartes des comtes de Flandre*, à Gand, n° 610.

été démolie par les Liégeois eux-mêmes, au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, l'endroit resta désert jusqu'à ce qu'en 1357, Englebert de la Marck y établit une maison de Chartreux, qui fut supprimée en 1793.



Au pied de la même montagne de Cornillon, la cité de Liège créa une léproserie dans les premières années du XII<sup>e</sup> siècle.

Actuellement, la Chartreuse est occupée par l'hospice des Petites Sœurs des Pauvres, la léproserie par les Carmélites, le monastère de Beau-repart par l'évêché et le séminaire.

Le sceau reproduit ci-contre est celui de l'abbaye des Prémontrés alors qu'elle avait

son siège à Cornillon ; il date du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et représente, en buste ou en tête, les douze apôtres : Pierre, Paul, André, Jacques le majeur, Jean, Thomas, Jacques le mineur, Philippe, Barthélemi, Mathieu, Simon et Jude-Thaddée.

Légende: † S. ECCE SCOR. APLOR. MONTIS CORNELII (1).

Ce sceau remarquable par son originalité et par la rareté du type, est appendu à une charte d'août 1260, conservée dans les collections de M<sup>me</sup> van der Heyden a Hauzeur, au Val-Benoît (2). Le même document est muni de deux autres sceaux de forme ogivale: celui de frère Nicolas, abbé de Cornillon, d'un beau dessin, et celui de l'abbesse du Val-Benoît, de facture médiocre.

Edouard PONCELET.

(1) C'est à dire: « Sigillum ecclesiae sanctorum apostolorum montis cornelii ».

(2) Voir CUVELIER, *Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît*, p. 158.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont  
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au  
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

### Séance du 30 mai 1913.

Présidence de M. Max Lohest, président.

#### COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 5 1/2 h. sous la présidence de M. Max Lohest, président.

39 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; Jules Pirlet, secrétaire-adjoint; J. Hamal-Nandrin et A. Baar-Magis, conservateurs-adjoints; MM. J. Brassinne, de Buggenoms, J. Delaite, M. De Puydt, le baron M. de Sélys-Longchamps, E. Guerette-Douxchamps, le Dr G. Jorissenne et L. Ledru, membres effectifs; MM. le Dr F. Bidlot, C. Bourgault, J. Breuer, l'abbé J. Coenen, E. Couvreur, Ch. Defrêcheux, le baron Edmond de Sélys-Longchamps, F. Dumont, J. Dumont, G. Ghilain, M<sup>me</sup> J. Hamélius, MM. J. Hamélius, L. Leenaers, A. Lobet, F. Lohest, le colonel Loiselet, le major Marcin, A. Micha, J. Plomdeur, E. Sacré, le colonel Van Huele, E. Van Ormelingen et le Dr B. Wibin.

Se sont excusés: MM. G. Ruhl et Th. de Lannoy.

A l'ouverture de la séance, M. le secrétaire-adjoint fait part à l'assemblée de la perte sensible que l'Institut a faite en la personne d'un de ses jeunes membres associés, M. Adolphe Monseur, candidat-notaire, décédé à Liège dans le courant du mois de mai.

*Lecture du procès-verbal de la séance d'avril et correspondance.* — M. le secrétaire donne lecture des procès-verbaux des

séances de mars et d'avril qui sont adoptés sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

*Etat des publications.* — M. le secrétaire déclare que l'impression du second fascicule du tome XLII du *Bulletin* est terminée et que le volume sera distribué aux membres dans quelques jours.

*Articles pour le Bulletin.* — M. le secrétaire dépose un travail de M. Th. Gobert, intitulé: *Les débuts de l'enseignement des Beaux-Arts à Liège*. Sont nommés rapporteurs: MM. le Dr G. Jorissenne, F. Lohest et G. Ruhl.

*Communication de M. le docteur G. Jorissenne: Le portail de Saint-Jacques, œuvre authentique de Lambert Lombard; étude symbolique et esthétique.* — M. le président remercie M. le Dr Jorissenne de son intéressante communication.

Cette communication donne lieu à un assez long échange de vues auquel prennent part notamment MM. J. Brassinne, G. Jorissenne et l'abbé J. Coenen.

*Révision des statuts.* — M. le président rend sommairement compte des délibérations des dernières réunions des membres effectifs, au cours desquelles le projet de revision des statuts a été examiné. Une question juridique assez délicate ayant été soulevée depuis, il propose de renvoyer l'affaire à la séance d'octobre, lorsque tous les membres seront rentrés à Liège; le Bureau aura d'ici là le temps d'étudier le point litigieux. — *Adopté.*

*Excursions archéologiques.* — M. F. Magnette annonce à l'assemblée que la prochaine excursion est fixée au dimanche 1<sup>er</sup> juin et aura pour but la visite du château du comte de Geloës à Eysden et de la ville de Maestricht.

En parlant des monuments de la ville de Maestricht, M. Magnette se plaît à louer la manière dont les autorités, tant civiles qu'ecclésiastiques, s'y sont prises pour faciliter à l'étranger comme au simple curieux la visite des monuments et des objets intéressants que ceux-ci renferment. Partout de petites inscriptions renseignent les visiteurs sur la date de la construction et de la réfection de l'édifice, sur les curiosités qu'il contient, etc. Cet exemple mériterait d'être suivi à Liège et M. Magnette insiste auprès du Bureau de l'Institut pour qu'il étudie un projet à soumettre aux autorités compétentes, en vue de les amener à suivre l'utile exemple de Maestricht.

Cette proposition donne lieu à un court échange de vues. M. le président, tout en remerciant M. Magnette pour son excellente initiative, lui assure l'appui du Bureau en vue de sa réalisation.

*Présentation et nomination de membres correspondants et associés.* — M. J. Dumont est élu à l'unanimité membre correspondant.

M. A. Pouillet, conseiller à la Cour d'Appel, et G. Laloux, industriel, sont élus à l'unanimité membres associés.

*Affaires diverses.* — M. J. Servais, conservateur, communique à



l'Institut une lettre de M. H. Bogaert, directeur des Charbonnages du Bois-d'Avroy, offrant au Musée deux pierres avec inscriptions, provenant du Val-Benoît.

M. J. Pirlet, qui est allé examiner ces pierres, en donne une description sommaire; sur sa proposition, vu l'intérêt relatif que présentent ces deux pierres, d'ailleurs très pondéreuses, au point de vue artistique et considérant d'autre part que leur conservation sera certainement assurée, l'assemblée décide de remercier M. H. Bogaert de son offre généreuse.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 6 h. 40.

---

## INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

---

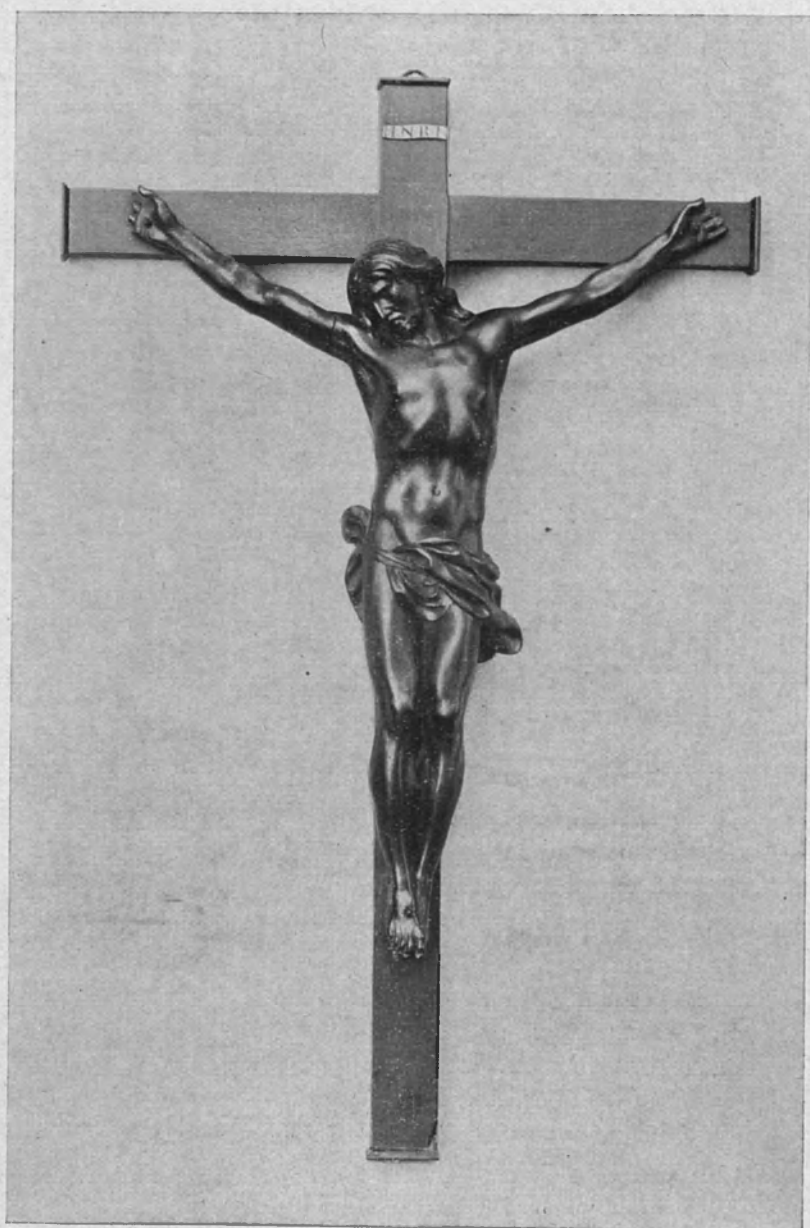
### LXXIII. -- CHRIST EN BUIS, ŒUVRE DE JEAN DEL COUR.

Le Christ que nous reproduisons est une œuvre authentique de Jean Del Cour (1627-1707); il appartient au sculpteur ornemaniste liégeois Michel-Joseph Herman (1766-1819) qui en faisait le plus grand cas. L'artiste refusa de s'en dessaisir pour la somme de cent écus, somme fort élevée pour une époque où les arts étaient en général peu prisés et fort mal rétribués: c'était pendant les guerres de l'Empire.

Après des demandes réitérées, la famille Herman consentit plus tard, non sans appréhensions, à ce que le crucifix fût moulé; ce fut regrettable: une boucle de cheveux qui jadis tombait avec grâce sur la poitrine du Christ et une partie de la barbe furent enlevées, tandis que certains détails anatomiques perdirent de leur délicatesse.

Plus tard encore, on brisa plusieurs doigts du Christ en repliant brusquement les volets de deux fenêtres contre le trumeau où le crucifix était suspendu.

Quoique détériorée, l'œuvre reste remarquable: le Christ en buis, auquel le temps a donné une belle patine couleur bronze, a la tête inclinée vers la droite; son visage exprime la souffrance tout en conservant une grande noblesse; l'anatomie du corps et des membres est fort bien traitée. La couronne d'épines traditionnelle manque et les pieds sont



*Christ en buis, par Jean Del Cour (Collection Jean Servais).*

superposés et fixés par un seul clou à une croix de bois blanc plaquée d'ébène. Le Christ mesure 0<sup>m</sup>335 de hauteur et l'écartement des mains est de 0<sup>m</sup>275. La reproduction photographique ci-contre dispense d'une description plus détaillée.

Un Christ en buis, également attribué à Jean Del Cour, est déposé au Musée archéologique liégeois (legs de Bronckart-Grandjean à la Ville de Liège, 1893). Contrairement au nôtre, il a la tête couronnée d'épines et les pieds, non pas superposés, mais juxtaposés (1).

J. SERVAIS.

---

### Note sur quelques récentes trouvailles de monnaies au Pays de Liège.

*Bierset.* — En décembre 1912, un particulier de Bierset mit en vente chez différents antiquaires à Liège, une centaine de deniers d'argent bien conservés et assez peu communs, provenant d'un petit trésor qu'il avait déterré dans sa cave.

Ces monnaies sont de deux types différents et constituent des variétés des deniers de l'époque des Godefroid (Godefroid le Bossu et son neveu Godefroid de Bouillon, l'un et l'autre ducs de Lothier), deniers décrits par M. Alph. de Witte dans son *Histoire monétaire du Brabant*.

*Fexhe-Slins.* — En mai dernier, en démolissant une grange, à la base de la fondation, on mit au jour à Fexhe-Slins, 80 monnaies d'argent et une monnaie d'or. L'enfouissement datait des premières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Voici la nomenclature de ces pièces qui sont, la plupart, d'une belle conservation, mais sans rareté.

1<sup>o</sup> Evêché d'Utrecht. — Rosenoble, or.

2<sup>o</sup> Evêché de Liège. — Ernest de Bavière (1581-1612), 6 Ernestus et 1/2 Ernestus.

(1) Ce crucifix a figuré à l'Exposition des œuvres de Jean Del Cour organisée au palais des Beaux-Arts, à l'occasion du Congrès archéologique tenu en notre ville en 1909. — Il est figuré à la planche II de la « *Notice sur Jean Del Cour, sculpteur liégeois* », par l'abbé J. Moret.

3<sup>o</sup> Duché de Brabant. — Charles-Quint (1506-1555), 9 pièces réaux.

4<sup>o</sup> Idem. — Philippe II (1555-1580), 32 Philippus, dont un contremarqué au lion de Hollande.

5<sup>o</sup> Idem. — Albert et Isabelle (1598-1621), 11 escalins.

6<sup>o</sup> Evêché de Metz. — 12 gros au saint Etienne à genoux.

*Thirimont* (Weismes). — L'Institut archéologique liégeois doit à l'obligeance de l'un de ses membres, M. le conseiller provincial Coemans, d'avoir été mis au courant d'une intéressante trouvaille de monnaies du XVI<sup>e</sup> siècle, faite à Thirimont, localité dépendant à cette époque de la principauté abbatiale de Stavelot.

En labourant son champ, un fermier de la localité découvrit un petit pot de grès renfermant 75 monnaies d'argent de 14 types différents dont plusieurs sont de la principauté de Liège, ainsi que de Cologne, de Clèves (Groschen et Schilling), de Saxe (Engelgroschen) et de Milan (gros au saint Ambroise).

*Gerdingen* (Limbourg), ancien territoire de la principauté de Liège. — Depuis la petite note parue dans cette *Chronique* (n<sup>o</sup> d'avril, p. 48), M. Jules Pirlet, secrétaire-adjoint de notre Institut, a décrit d'une façon très complète et très précise, dans la *Revue Belge de Numismatique* (3<sup>e</sup> livraison de 1913, page 364), la trouvaille de Gerdingen, composée de 27 monnaies d'or du XV<sup>e</sup> siècle, dont deux sont de Liège: le florin à 2 lions de Louis de Bourbon (DE CHESTRET, n<sup>o</sup> 341), et le postulat de Jean de Hornes (DE CHESTRET, n<sup>o</sup> 385).

M. GERIMONT.

### Un Musée de la Vie wallonne à Liège.

Au mois d'octobre dernier, sur l'initiative de la *Société de Littérature wallonne*, et avec le concours de l'*Institut archéologique liégeois*, de la *Société d'art et d'histoire du diocèse* et des sections liégeoises des *Amis de l'Art wallon* et de la *Fédération des Artistes wallons*, fut constituée une Commission en vue de créer à Liège un MUSÉE DE LA VIE WALLONNE OU MUSÉE WALLON.

Cette Commission n'est pas restée inactive ; de nombreuses séances de travail l'ont réunie au cours de ces derniers mois et la brochure de propagande qu'elle vient de répandre dans le pays wallon nous montre combien l'entreprise est en bonne voie, clairement conçue et menée avec entrain (1).

Le Musée en formation sera consacré au folklore, à l'ethnographie et à l'art populaire *de la Wallonie entière*. Il réunira tous les documents se rapportant à la vie wallonne et particulièrement les objets usuels démodés, ou appelés à le devenir, « trop simples pour trouver place dans un Musée » d'art ancien, n'ayant pas assez d'âge ou d'importance pour « entrer dans un Musée archéologique ».

La brochure énumère ces documents : ce sont les « vieux » outils, vieux jouets, naïves marionnettes, ustensiles de ménage, détails de construction, produits des industries locales, « bijoux dont se parèrent les dames du temps jadis, objets » de piété, objets relatifs aux croyances et superstitions populaires, mets wallons, vieux vêtements, instruments de musique, véhicules démodés, en un mot tout ce qui présente « quelque intérêt pour le folkloriste, le linguiste — ou même » le simple curieux, s'il n'est pas insensible au charme profond de ces « humbles richesses » que les siècles et les « hommes ont laissé parvenir jusqu'à nous. »

L'idée de constituer chez nous un Musée de folklore n'est pas nouvelle. On trouvera dans la brochure un curieux historique des multiples projets et des quelques essais auxquels elle donna lieu ; on y trouvera aussi une liste des nombreuses institutions analogues qui existent à l'étranger et même en Belgique (*Musée de Folklore* d'Anvers). C'est dire que l'absence d'un tel musée consacré à la Wallonie constituait une regrettable lacune.

La nouvelle Commission va s'appliquer à combler cette lacune. Dès à présent, elle s'est assurée la collaboration d'une bonne centaine de *membres correspondants* résidant dans les diverses régions de la Belgique romane. De nombreux Wallons ont déjà tenu à lui témoigner leur sympathie, soit en s'inscri-

(1) *Pour un Musée de la Vie wallonne*, Liège, 1913, Vaillant-Carmanne. Cet opuscule contient, outre une notice détaillée, les statuts et la liste des membres effectifs de la Commission.

vant comme membres protecteurs, soit en lui envoyant des objets anciens. Ajoutons que plusieurs collections importantes lui sont promises.

C'est avec une particulière sympathie que l'*Institut archéologique* a suivi les débuts du futur Musée. Son étroite parenté avec notre *Musée archéologique*, dont il constitue en quelque sorte le prolongement, suffit à expliquer l'intérêt que nous lui portons. Il convient d'ailleurs de noter que la Commission compte parmi ses dix-neuf membres effectifs sept membres effectifs ou correspondants de notre *Institut* : MM. J. Brassinne, P. Comblen, J. Delaite, P. Jaspas, F. Pholien, L. Renard-Grenson et J. Servais.

On s'explique dès lors que l'*Institut* ait accueilli avec empressement la demande que lui a faite la Commission, — sur le conseil de M. le bourgmestre Kleyer, son membre d'honneur, — d'hospitaliser provisoirement ses collections naissantes. Une salle actuellement non occupée, de l'annexe de la Maison Curtius, au deuxième étage, a donc été mise à la disposition du *Musée wallon*, pour y déposer provisoirement les objets qu'il possède déjà et ceux qu'il recueillera dans la suite. Les travaux d'aménagement nécessaires vont commencer incessamment et l'on peut espérer que le *crama* sera pendu au commencement d'octobre.

Nous souhaitons bien sincèrement à la Commission de voir réussir ses efforts si méritoires. Et nous attirons tout particulièrement l'attention des membres de l'*Institut* sur l'aide qu'ils peuvent apporter au nouvel organisme en lui remettant, — à titre de don ou de simple dépôt, — les objets usuels anciens, souvent sans valeur intrinsèque, qu'ils possèdent certainement au fond de quelque armoire ou dans la poussière d'un grenier. Tout Wallon devrait considérer comme un devoir de participer, dans la mesure de ses moyens, à l'œuvre patriotique si vaillamment commencée.

Exprimons aussi l'espoir que, lorsque les collections du Musée auront pris quelque importance, les pouvoirs publics comprendront l'impérieux devoir qui leur incombera. La Ville d'Anvers a tenu à installer confortablement le *Musée de folklore*, dans une vieille maison flamande de la rue du Saint-Esprit. Liège se devra bientôt de donner aux reliques populaires si pieusement recueillies le seul cadre

digne d'elles : une antique demeure liégeoise ! Il en est plusieurs qui semblent spécialement destinées à cet usage. Mais c'est là l'œuvre de demain...

Contentons-nous pour le moment d'inviter nos lecteurs à adhérer au nouveau Musée. Ils peuvent s'inscrire comme membres protecteurs (minimum : 5 francs) en écrivant au Secrétariat : 280, boulevard d'Avroy.

Disons pour finir que le Bureau a été constitué comme suit pour les années 1913-1914 :

MM. DOUTREPONT, Auguste, *président* ; JASPAR, Paul, *vice-président* ; REMOUCHAMPS, J.-M., *secrétaire* ; RANDAXHE, Sébastien, *trésorier* ; SIMON, Henri, *conservateur* ; SEMERTIER, Charles, *conservateur-adjoint* ; COMBLEN, Paul, *archiviste* ; LEJEUNE, Jean, *archiviste-adjoint et bibliothécaire*.

L. R.

---

**Les fêtes de la Joyeuse Entrée à Liège  
de la Famille royale de Belgique  
le dimanche 13 juillet 1913.**

Ce n'est pas sans une profonde satisfaction que notre Société a reçu, le dimanche 13 juillet, au Musée archéologique liégeois, dans l'antique Maison Curtius, à l'occasion de leur Joyeuse Entrée à Liège, nos Souverains, LL. MM. le Roi Albert I<sup>er</sup> et la Reine Elisabeth, accompagnés de Leurs enfants, les princes Léopold et Charles-Théodore et la princesse Marie-José.

Cette visite, qui est venue marquer une nouvelle date glorieuse dans nos annales, sera consignée en détail dans une publication spéciale qui, par le caractère que notre Institut entend lui donner, ne saurait trouver place dans cette *Chronique*.

Rappelons, en attendant, qu'à l'occasion de la visite royale à la vieille cité liégeoise, des fêtes publiques furent organisées par l'Administration communale, fêtes au programme desquelles figurait notamment un grand cortège des *Vieilles chansons wallonnes et crâmnions liégeois* et la *Glorification du grand compositeur liégeois Grétry*, dont on commémore précisément le centenaire de sa mort en cette année 1913.

Le projet, conçu par un artiste liégeois, notre collègue M. Auguste Javaux, et mis à exécution par la société Liège-Attractions, ne comprenait pas moins de 11 chars, 16 groupes et 1400 figurants.

Parmi les nombreux crâmignons qui sont, sans contredit, l'expression poétique la plus pure de l'âme populaire liégeoise, neuf sujets furent idéalisés de façon charmante et pittoresque, dans la note locale telle que nos aïeux l'ont connue : *L'avez-ve vèyou passer... ?* de Nicolas Defrêcheux (1825-1874); *Pierrot revenant du moulin*; *Joli tambour*; *Pauve mohe*; *Dedans ce bois*; *Li grand Hinri*; *Mes sabots de bois*; *Harbouya*; *Ahier au soir j'ai tant dansé*.



Char et groupe de « *L'avez-ve vèyou passer... ?* » (Nic. Defrêcheux, 1825-1874).

Chaque char, construit spécialement pour la circonstance, revêtait le caractère propre du sujet du crâmignon, tandis qu'un groupe d'enfants ou de jeunes gens, évoluant autour des chars, dansait et chantait avec entrain les couplets et les refrains.

Un char spécial avait été réservé pour la glorification de Grétry. Précédant ce char, des cartels artistement découpés indiquaient les principales d'entre les 75 œuvres de l'immortel compositeur liégeois.

En tête du cortège venaient des cavaliers en costumes de *banneresses* du XVII<sup>e</sup> siècle et portant les bannières armoriées des XXXII bons métiers de la cité de Liège ainsi que l'étendard sacré de Saint-Lambert et les bannières des six *vinâves*. Clôturant le cortège, des cavaliers portaient les étendards des anciennes 23 *bonnes villes* du pays de Liège.



La note artistique et le caractère populaire qui se dégagèrent de ce cortège, absolument inédit, valurent à maintes reprises les félicitations de la Famille royale et les acclamations de la foule immense massée aux terrasses de l'avenue Rogier.

La fête se termina par un chœur monstre où les orphéons liégeois réputés: La Royale Légia, les Disciples de Grétry et la Classe d'ensemble du Conservatoire, entonnèrent une partie de l'opéra: la *Rosière de Salency*, de Grétry, la *Brabançonne* et les *Valeureux Liégeois*, sous la direction de M. Sylvain Dupuis, directeur du Conservatoire royal de Liège; cette partie du programme provoqua parmi la foule un enthousiasme indescriptible, cependant que la Famille royale regagnait la gare des Guillemins, emportant un souvenir ému de la manifestation loyaliste de nos concitoyens.

Le soir, une foule compacte envahit les principales artères du centre de la ville pour y admirer les illuminations publiques et assister à une grande retraite militaire.

Enfin, le dimanche suivant, 20 juillet 1913, le cortège des crâmnignons fit une seconde sortie dans les rues de Liège, obtenant partout un vif succès.

Florent PHOLIEN.

P.-S. — La bibliothèque de notre Société a réuni tous les documents publiés à l'occasion du cortège des crâmnignons liégeois: le *programme officiel*, véritable œuvre artistique, reproduisant notamment les couplets et la musique des chansons et crâmnignons, et donnant tous les détails concernant les divers sujets; les *cartes-chromos* représentant les originaux des chars et costumes; l'*album illustré*, richement imprimé et renfermant de nombreuses vues se rapportant aux visites des Souverains aux différents édifices de Liège, Palais, Hôtel-de-Ville, Musée archéologique (Maison Curtius), Maison Grétry, fêtes de l'avenue Rogier, etc.

F. P.

---

#### PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

**Rue des Prémontrés.** — Des travaux effectués dans le courant du mois de mai dernier, dans un ancien immeuble sis rue des Prémontrés, n° 4, ont amené la trouvaille de nombreux tessons de poteries, de quelques vases complets ainsi que de briques d'âtre. Ces objets, dont plusieurs présentent un réel intérêt, ont pu être

recueillis par un de nos membres, grâce à l'amabilité du propriétaire, M. Rosoux-Daniels, de notre ville.

\* \* \*

**Rue du Vert-Bois. — Ancien cimetière paroissial de Saint-Nicolas au Trez.**

— L'ancien bâtiment qu'occupait l'Institut Postula a disparu pour faire place à des constructions modernes. Les travaux de terrassements exécutés à cette occasion ont mis au jour à une assez forte profondeur, tout proche de la rue du Vert-Bois, une croix tumulaire en calcaire qui devait jadis se dresser dans le cimetière de Saint-Nicolas au Trez. Comme sur la plupart des croix de ce genre, l'image du Christ divise l'inscription en caractères gothiques; le tout est taillé en épargne.

La croix qui nous occupe et dont on trouvera ci-contre une reproduction a anciennement été brisée à sa partie supérieure; elle mesure actuellement encore 1<sup>m</sup>00 de hauteur et 0<sup>m</sup>42 de largeur. L'inscription doit être lue comme suit:



(Cliché J. Pirlet).

CY (GIST)  
BENOIT · DESYR · Q TR(ES)PASSAT  
LE · XII' . . . . . DAV<sup>II</sup>  
LA · 1569 · ET . . . . . MARIE ·  
SON · ESPUZ<sup>E</sup>

D'après un renseignement que je dois à la grande obligeance de M. E. Fairon, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat, un registre aux Œuvres des Echevins de Liège renferme, à la date du 7 décembre 1540, un acte par lequel Jacques Thonnoule, pêcheur, vend à Benoît Desier, cloutier, une maison en la rue de Méry en Isle à Liège pour une rente annuelle de 12 florins 5 aidants. Benoît Desier, que cite cet acte, est à toute évidence le personnage de l'inscription, puisqu'il vit dans la paroisse de Saint-Nicolas au Trez.

Grâce à l'intervention de notre dévoué collègue M. Guerette-Douxchamps et à la bienveillance de M. l'architecte Herzet, notre Musée archéologique a pu entrer en possession de l'intéressante croix tumulaire reproduite ci-dessus.

Jacques BREUER.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN { pour les personnes qui ne sont  
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au  
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

### Séance du 27 juin 1913.

Présidence de M. Max Lohest, président.

#### COMPTE-RENDU.

27 membres sont présents: MM. M. Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; Fl. Pholien, trésorier; J. Servais, conservateur; E. Fairon, bibliothécaire; Jules Pirlet, secrétaire-adjoint; A. Baar-Magis et J. Hamal-Nandrin, conservateurs-adjoints; MM. J. Brassinne, le baron de Selys-Longchamps, E. Guerette-Douxchamps, Th. Gobert et F. Magnette, membres effectifs; MM. l'abbé J. Coenen, E. Couvreur, Ch. Defrêcheux, le baron E. de Selys-Longchamps, J. Dumont, F. Dumont, E. Fick, Eug. Duchesne, A. Micha, Théo. Smeets, le colonel Van Huele, Fernand Wauters et le D<sup>r</sup> B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. J. Breuer, L. de Buggenoms, M. De Puydt, J. Delheid, A. Pouillet et G. Ruhl.

*Lecture du procès-verbal de la séance de mai et correspondance.* — M. le secrétaire donne lecture de procès-verbal de la séance de mai, qui est adopté sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance.

*Etat des publications.* — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant; il rappelle que le deuxième fascicule du tome de 1912 a été distribué récemment, et que le mémoire de M. Gobert, destiné au premier fascicule du tome de 1913, sera incessamment livré à l'impression.

*Articles pour le Bulletin.* — M. le secrétaire invite les membres

disposés à collaborer au *Bulletin* de 1913 à déposer leurs mémoires avant la séance de juillet, afin que les rapporteurs puissent être nommés avant la période des vacances.

*Communication de M. Th. Gobert: «Un jubilé apocryphe».* —

M. le président remercie et félicite M. Gobert de sa très intéressante communication.

*IX<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France* (session de Lons-le Saulnier, Jura). *Délégation.* — M. le secrétaire donne lecture de deux lettres émanant du secrétaire général et du secrétaire général adjoint du congrès précité, insistant pour que l'Institut s'y fasse représenter; sur la proposition de M. le secrétaire, M. de Buggenoms est désigné comme délégué.

*Congrès archéologique de Gand. Désignation des délégués.* — MM. de Buggenoms, E. Guerette-Douxchamps, G. Ruhl, J. Servais et J. Hamal-Nandrin sont désignés comme délégués.

*Présentation et nomination de membres correspondants et associés.* — M. le comte René de Geloës est élu à l'unanimité membre correspondant. MM. Joseph Bay et Paul Fincoeur sont élus à l'unanimité, membres associés de l'Institut.

*Affaires diverses.* — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Commission chargée d'organiser le Musée de la Vie Wallonne, demandant à l'Institut de pouvoir provisoirement déposer ses collections dans une salle des nouveaux bâtiments-annexes du Musée, et ce pour autant que cette salle ne soit momentanément pas nécessaire aux dépôts des collections de l'Institut.

M. Pholien se demande s'il ne serait pas préférable, dans l'intérêt même de la nouvelle société, que celle-ci installât ses collections dans un autre local; elle serait ainsi moins exposée à devoir les déménager dans un temps relativement court, l'Institut n'ayant déjà pas trop de place pour ses propres collections. Cette proposition donne lieu à un échange de vues auquel prennent notamment part MM. J. Brassinne, M. Lohest, A. Baar et J. Servais; enfin, sur la proposition de M. le président, il est décidé d'accorder l'autorisation demandée, mais pour un an seulement, délai après lequel cette autorisation sera renouvelable, le cas échéant.

M. le président propose au comité organisateur de l'excursion du dimanche 29 juin de faire, au retour, halte à Martinrive et s'offre gracieusement pour faire voir à ses collègues un certain nombre d'objets intéressants.

M. Magnette remercie M. le président et accepte avec empressement son aimable invitation. Il annonce d'autre part que la prochaine excursion ayant pour objet la visite de la ville de Louvain, aura lieu le lundi 21 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 h. 1/2.

## INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

LXXIV. — PIERRE SCULPTEE AUX ARMES DES BOURGMESTRES HENRI COMTE DE RIVIERES ET SEBASTIEN DE LA RUELLE, EDMOND DE SWATZEMBERGH ET GERARD CHARLES.

(Première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.)

Ce monument a dû être placé primitivement, si nous en croyons la tradition, sur un ponceau qui était érigé, hors les portes de la Cité, pour donner accès au lazaret des pestiférés, et qui existait un peu plus au sud que l'emplacement actuel de la rue des Bayards, à Liège.

Signalée il y a une quinzaine d'années et perdue depuis lors, cette pierre a été remise récemment au jour, par hasard, en creusant le sol dans un jardin de la rue des Bayards, au n<sup>o</sup> 15, où elle était enfouie.

Mon estimé collègue, M. l'abbé Coenen et moi, en recherchant les inscriptions destinées au *Corpus Inscriptionum Belgicarum*, nous avons eu la bonne fortune de la retrouver et d'en faire l'acquisition pour le Musée archéologique liégeois.

Elle orne actuellement le grand tertre gazonné de la Maison Curtius.

Il s'agit d'une borne rectangulaire, en petit granit, qui mesure 1<sup>m</sup>21 de longueur totale, 0<sup>m</sup>49 de largeur à la base, 0<sup>m</sup>47 au sommet et 0<sup>m</sup>37 d'épaisseur.

Le monument, fort bien conservé, porte sur ses deux faces, une inscription gravée en creux, que surmonte un bas-relief nous montrant le perron liégeois entre les deux



écussons des Bourgmestres de l'époque de la Noble Cité de Liège.

Le tout occupe la moitié de la hauteur de la pierre.

Sur l'une des faces on lit :

1631

MESIR HENRI CONTE  
DE RIVIER ET HEERE α  
BOVRG<sup>MRE</sup>. ET SEBASTIEN  
DE LA RVELLE SR DU  
CONSEIL ORDRE BOURG.



Les deux écus qui complètent l'inscription, et dont il est impossible de lire les émaux, se déchiffrent :

Celui de droite « De... à 3 fleurs de lys de..., sommé d'une couronne comtale de 13 perles » ; celui de gauche « De..., à la fasce de..., accompagnée de 2 roses de... boutonnées de... »

L'autre face porte l'inscription :

MESIR EMOND BARON  
DE SWATZEMBERCH α  
ET GERARD CHARLES<sup>R</sup>  
DU CONS. ORDRE DE S. AL  
(A)MBEDEVX BOURG. 1632.

Au-dessus, deux écussons aux émaux illisibles, à droite : « Palé de... et de... de 8 pièces, sommé d'une couronne comtale de 13 perles » ; à gauche : « De..., semé de coquilles de..., au lion passant gardant de... brochant sur le tout ».

Le *Recueil héraldique des Bourgmestres de la Noble Cité de Liège*, édité par Jean-Philippe Gramme à Liège en 1720, et qui reproduit les titres et les armes des quatre bourgmestres en question, complète très heureusement ces données :

Illustre et généreux Seigneur Messire Henri, Comte de

Rivière, d'Arschot, de Heere et du Saint-Empire, Baron de Hauteville, Seigneur de Horpmal, Jesseren, Bonage, de Mont, et Bourguemaître de la Noble Cité de Liège, en 1630 :

« D'argent à 3 fleurs de lys coupées de sable. »

Honoré Seigneur Sébastien de la Ruelle, l'un des Seigneurs du Conseil Ordinaire, Bourguemaître de la Noble Cité de Liège pour la première fois en 1630 (1) :

« D'argent à la fasce de gueules, accompagnée de 2 roses de même, boutonnées d'or. »

Illustre et généreux Seigneur Messire Edmond, Baron de Schwarzenberg, Seigneur de Bierset, Drossart de Stockhem, etc., Bourguemaître de la Noble Cité de Liège, en 1631 :

« Palé d'argent et d'azur de 8 pièces. »

Honoré Seigneur Gérard Charles, dit Caroli, l'un des Seigneurs du Conseil Ordinaire. Bourguemaître de la Noble Cité de Liège, pour la première fois en 1631 :

« De sable semé de coquilles d'argent, au lion passant gardant de même, brochant sur le tout. »

Gust. GHILAIN.

---

### Plafond Louis XIV, rue de la Madeleine, 32.

Au n° 32, de la rue de la Madeleine, existait encore en juillet 1911 une toute petite maison, à façade simple : un rez-de-chaussée magasin, un étage avec une grande fenêtre et un petit œil-de-bœuf. Au rez-de-chaussée, on voyait un plafond à solives et à l'étage un plafond intéressant (fig. 1). Il couvrait une petite pièce de 3<sup>m</sup>05 sur 3<sup>m</sup>10 et formait une sorte de grand caisson à peu près carré de 0<sup>m</sup>71 de profondeur à parois inclinées. Chacune de ces parois portait un bas-relief en plâtre représentant une Saison. Tout autour, à la base, régnait un ornement courant composé de petites cannelures et d'enfilades de perles. Le « Printemps », qui faisait face à la porte d'entrée, était figuré par une jeune fille assise tenant une couronne de roses et ayant à côté

(1) Sébastien La Ruelle fut assassiné sur les ordres du comte de Warfusée, le 16 avril 1637 (Th. GOBERT, *Les Rues de Liège*, t. II, p. 191).

d'elle un massif de rosiers. Ce panneau avait eu toute sa partie basse détruite par la construction d'un man-

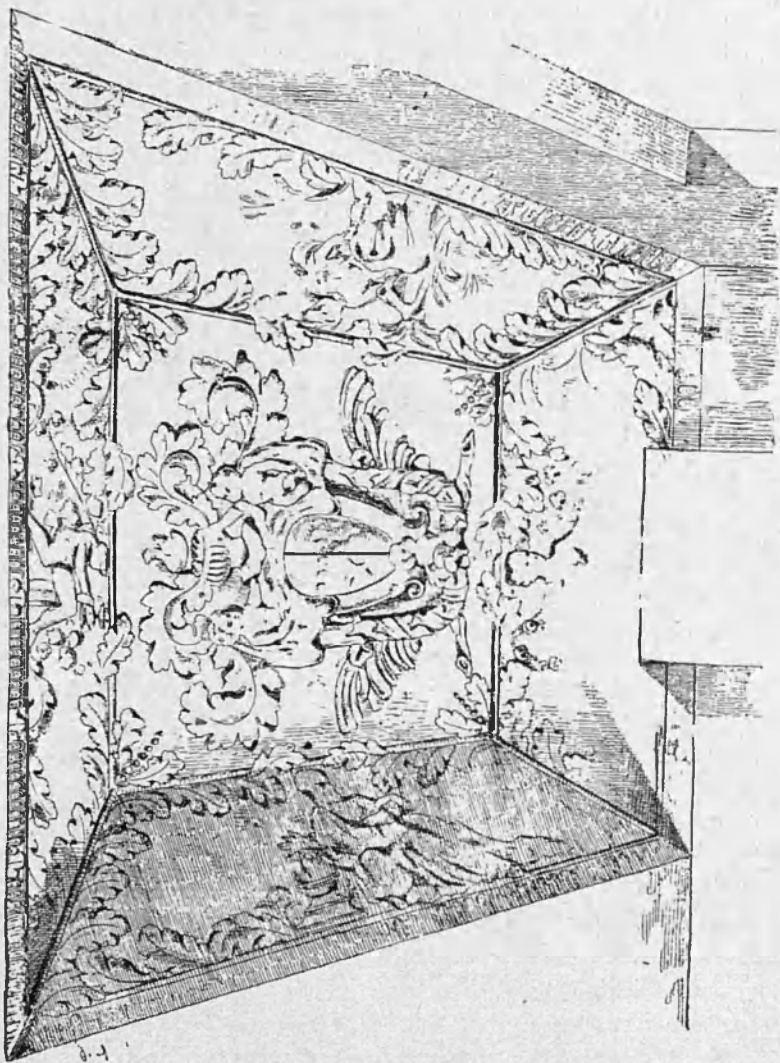


FIG. 1.

Plafond Louis XIV, rue de la Madeleine à Liège. Vue d'ensemble.

teau de cheminée, comme on peut le voir fig. 1. L'« Eté », à gauche du « Printemps », était symbolisé par une femme assise également, couronnée, entourée d'épis. L'« Automne » au-dessus de la porte d'entrée était représenté par un homme demi-nu, tout enguirlandé de pampres de vigne, assis sur un tonneau et tendant, de la main droite, une



coupe vers une grappe de raisin. Ce panneau (fig. 2) était de beaucoup le plus vivant, le mieux composé. L'« Hiver », enfin, était personnifié par un vieillard, barbu, drapé dans un ample manteau dans lequel il enfouissait sa main gauche. Il se chauffait la droite au-dessus d'un petit brasier. C'est ce seul panneau qu'il a été possible de sauver de la ruine. Il a été déposé par nos soins au Musée archéologique, à la Maison Curtius.

Le plus important et le plus riche morceau de ce plafond était certainement le panneau central. Un beau cartouche surmonté de deux larges ailes desquelles sortaient deux gracieux amours, accosté de deux épaisses guirlandes de fleurs et rubans, soutenu à sa base par un troisième enfant, posé sur deux palmes croisées, le tout entouré d'une ample décoration de feuilles d'acanthé, en constituait le principal ornement. Ce cartouche portait des armoiries qui,



FIG. 2. — « L'Automne ».

recouvertes de multiples couches de badigeon de couleurs diverses, étaient difficilement déchiffrables. La fig. 1 montre ce qu'il en restait de visible. De nombreux détails : entre autres le cartouche, les draperies tourmentées des personnages, les feuilles d'acanthé rappelant un peu celles des boiseries de l'église Saint-André (au Musée archéologique), permettaient de dater ce plafond de l'époque Louis XIV.

La sculpture en était relativement bonne. Seules les multiples feuilles d'acanthé entourant les panneaux nuisaient à la clarté de l'ensemble. J'ai en vain cherché quelques traces de peinture sous les badigeons qu'il était pour ainsi dire impossible d'enlever.

Dans la chambre où existait ce plafond, on pouvait voir deux petites portes fort simples, de bon goût et qui, elles aussi, appartenaient au style Louis XIV; l'une d'elles est conservée au Musée archéologique. Aucune sculpture tapageuse n'ornait ces portes; de fines moulures et un beau chambranle solidement sculptés en formaient toute la décoration.

Dans un reste de cour intérieure, on remarquait encore une disposition spéciale, mais qui malheureusement était vraiment réduite à son minimum d'importance: des pilastres doriques en briques avec plinthe, base et chapiteau de pierre décoraient les murs entre les fenêtres. Ils montaient du sol jusqu'à la corniche surmontant le premier étage, prenant donc toute la hauteur de la maison. Mais quelle importance eut jadis cette cour?... A peine deux pilastres et dans les deux un angulaire étaient encore debout.

A la façade de cette petite maison était accrochée une des dernières « potalles » que nous conservons encore. Elle contenait une statuette de la Vierge en terre cuite polychromée, qui paraît dater du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle. On la cachait d'habitude sous la fameuse robe-trapèze et à la dernière « fête » on avait repeint les figures de la Vierge et de l'Enfant à la couleur bien blanche, avec des yeux bien noirs et des joues bien roses.... La Vierge est restée rue de la Madeleine et réapparaîtra sans doute quelque jour dans une nouvelle « potalle » à la façade d'une des maisons de la rue.

G. BOURGAULT.

---

### **Pièces de vers sur le cours des monnaies (1750).**

Les mesures prises par Marie-Thérèse en 1749 et 1750 pour remédier au désordre qui régnait à cette époque dans le cours des monnaies aux Pays-Bas lésèrent inévitablement certains intérêts; pendant quelque temps le mécontentement

du peuple à ce sujet se manifesta hautement. En outre, ces mesures eurent pour résultat d'inonder les pays voisins, notamment la principauté de Liège, de plaquettes et d'autres pièces usées ou de mauvais aloi dont l'impératrice avait ordonné la mise au billon (1).

Ces faits excitèrent la verve frondeuse de Lambert-Joseph Labeye, notaire à Saive, qui exerçait aussi son ministère dans les communes voisines appartenant aux Pays-Bas, notamment Housse et Cheratte. C'est dans les papiers joints à son protocole, que nous avons trouvé, écrites et raturées de sa main, les deux pièces suivantes, moins intéressantes par leur valeur au point de vue de la versification que parce qu'elles sont, sans nul doute, l'écho des griefs et des plaintes du peuple.

Edouard PONCELET.

#### **Plaintes des Païs-Bas autrichiens.**

Par un heureux retour de notre auguste Reine  
Sous le gouvernement d'un prince de Lorraine  
Nous avons cru jouir de la tranquillité  
Et voir l'heureuse fin de la calamité.  
Délivrés de la guerre et du joug de la France  
Nous espérions de voir revivre l'abondance;  
Mais loin de profiter de ce nouveau bonheur  
Un changement soudain ramène le malheur.  
Nous sommes échappés du chaos des fourages  
Passe-ports, logements, ces tristes esclavages,  
Mais qui a jamais cru qu'au milieu de la paix  
Une guerre à l'argent coûterait tant de frais.  
Oui, partout on le dit: cette seconde guerre  
Ramène au Pays-Bas les plaintes, la misère.  
Tant de nouveaux édits, avec force placards  
Font voir que le profit est comme un jeu de hazard  
Si l'objet des ducats faisait le seul mystère  
Chacun applaudiroit aux soins du ministère  
Mais tout l'or et l'argent renvoyé au billon!  
Du bon et du léger point de distinction.  
Après le siècle d'or revient celui du cuivre;  
Qu'importe, dira-t-on, si l'on a de quoi vivre,  
La France en a fait l'exemple singulier

(1) Voir à ce sujet: *Ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, 3<sup>e</sup> série, t. VI, pp. XVII, 472, 564, etc.

Au temps du fameux Laws (1), on vivoit de papier :  
Ce ministre, dans sa philosophie  
A trouvé le moyen d'exercer la chimie  
L'espèce, par son art, est réduit au néant  
Et dans peu nous serons au bout de notre argent.  
Ce ministre accompli change l'or en fumée.  
L'argent ne sera plus d'une longue durée  
Noailles, soleils, croix de malte, louis,  
L'or de meilleur alloy va sortir du pays.  
B. fut autrefois l'agent des Jansénistes  
Mais après il devient celuy des Molinistes  
L'un et l'autre il surpasse par un air trompeur  
Il forme des projets dont tout le monde a peur  
Il raffine sur Lauws, sur Masa, sur Séchelle  
C'est l'homme après lequel il faut tirer l'échelle  
Si ce faiseur de plan n'est pas mis au billon  
Dieu sçait s'il y restera la valeur d'un millon.

#### Les Liégeois.

Jadit l'agiot en France  
Troubla ce charmant païs  
Et introduisit l'indigence  
Jusqu'au milieu de Paris;  
S'il fut un siècle de fer  
C'est un d'acier aujourd'huy  
Liège seul est en enfer  
Pour tous les péchés d'autrui.

L'inexorable dieu de Mars,  
Dans ses sièges et ses combats,  
Dans ses marches et contremarches  
Receu toujours nos ducats;  
Mais, à présent, plus d'emplètes  
Avec ces espèces là.  
Nous n'avons que des plaquettes  
Fort usées, du Pays-Bas.

Depuis que le goût baroque  
Dans le monde est introduit  
L'on ne voit que les escrocs  
Vivre au détriment d'autrui

(1) Jean Law (1671-1729), contrôleur général des Finances de France; il organisa sous la Régence un système de banque qui amena une effroyable banqueroute.

Et, renversant la médaille,  
L'usure, la mauvaise foy  
Vont sur un throne de rocaille  
Nous distribuer les loix.

Nos financiers tous en joye  
Du parchemin dégoutés  
Trouvent tous sur leurs monnoyes  
Un monopole assuré:  
Adieu donc, argent de Hollande  
d'Angleterre, France et ducats  
Puisque cent nous donne trengte  
D'un seul coup au Pays-Bas.

Thémis a beau se plaindre  
Le mal est invétééré  
Il ne falloit donc point feindre  
Quant on eut pu l'arrêter.  
Nos ducas mis à quatre as  
Qu'on oblige à recevoir  
Produisent tout le désastre  
Et du peuple et du comptoir.

---

#### PETITE-CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE.

**Médaillier liégeois.** — Le médaillier liégeois, aujourd'hui accessible au public à la Maison Curtius, s'est enrichi en ces derniers temps d'un rare denier de Henri II de Limbourg, dit de Leyen (1145-1165).

Cette pièce intéressante et en parfait état de conservation a été acquise par la Ville de Liège, sur la proposition de notre Institut archéologique.

**Mobilier des églises restaurées.** — Suivant les instructions de M. le Ministre de la justice, M. le Gouverneur de la province a récemment recommandé aux Administrations communales, lorsqu'elles présentent des projets de reconstruction d'église, d'indiquer l'usage que l'on compte faire de l'ameublement de l'ancienne église démolie.

Adoptant un vœu lui adressé par la Commission royale des monuments et sites, le Ministre a signalé, d'autre part, qu'il est désirable aussi, qu'en cas de restauration d'une église, l'administration fabri-cienne se préoccupe de la conservation des objets intéressants qu'elle possède, et qu'avant toute restauration, elle fasse prendre des photographies de ces objets, tout en cherchant le moyen pratique de les garder dans le lieu de leur destination.

Il était temps de rappeler aux Administrations publiques les devoirs qui leur incombent en pareilles circonstances; on n'a que trop souvent à déplorer la disparition ou la dispersion d'œuvres d'art de valeur, qu'il eût été facile de conserver au patrimoine de notre pays liégeois.

**Gravures liégeoises.** — Nos collections communales de gravures anciennes, déposées au Musée d'Ansembourg, se sont tout récemment enrichies d'une cinquantaine d'estampes de valeur, qui ont été acquises par la Ville. On y remarque, notamment, une importante série de vingt et une planches en sanguine, gravées par le maître liégeois, Gilles Demarteau "d'après Boucher, Fragonard, Van Loo, etc., et plusieurs œuvres remarquables de G. de Laresse.

**Trouaille archéologique rue Haute-Wez, à Grivegnée.** — Les déblais nécessités par les travaux de la distribution d'eau ont amené la découverte, le 18 septembre dernier, sur le territoire de la commune de Grivegnée, d'une ancienne canalisation en tuyaux de terre cuite. C'est rue Haute-Wez et sur une longueur d'environ 7 mètres que cette canalisation, qui traversait la rue en biais, a été retrouvée à une profondeur d'environ 1<sup>m</sup>35 sous le niveau actuel de la voirie.

Les tuyaux, dont se composait cette conduite, étaient grossièrement façonnés, mesuraient de 0<sup>m</sup>42 de longueur et étaient emboîtés les uns dans les autres avec un recouvrement moyen de 0<sup>m</sup>05; trois de ces tuyaux, retirés intacts, ont été recueillis pour notre Musée.

Cette canalisation remonte vraisemblablement au XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle.

**Au Palais.** — La réfection d'un plancher d'un des bureaux de la galerie nord de la seconde cour du Palais — cette galerie dont les arcades encore bouchées au moyen d'affreuses briques, ne tarderont pas, paraît-il, à être enfin dégagées! — a fait mettre à jour l'ancien pavement. Celui-ci est formé de petites briques de 0<sup>m</sup>13 de longueur, sur 0<sup>m</sup>07 de largeur et 0<sup>m</sup>025 d'épaisseur, posées sur champ et en épi. La portion, trouvée *in situ*, de ce pavement a été laissée en place et les briques des parties démolies ont été soigneusement gardées en vue d'une restauration depuis longtemps désirée.

---

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

---

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

---

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont  
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

---

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au  
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

---

### Séance du 25 juillet 1913.

---

Présidence de M. Max Lohest, président.

#### COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte à 5 h. 40 sous la présidence de M. Max Lohest, président.

22 membres sont présents: MM. Max Lohest, président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; E. Fairon, bibliothécaire; MM. J. Brassinne, J. Delaite, M. De Puydt, M. Gérumont, L. Halkin, L. Ledru, membres effectifs; MM. F. Bidlot, C. Bourgault, A. Bouhon père, Ch. Defrêcheux, Th. de Lannoy, L. Duchesne, J. Dumont, J.-P. Hamelius, A. Micha, le colonel Van Huele et le Dr B. Wibin, membres correspondants ou associés.

Se sont excusés: MM. de Buggenoms, E. Guerette-Douxchamps, Th. Gobert, J. Hamal-Nandrin, F. Magnette, G. Ruhl, J. Pirlet et F. Wauters.

*Lecture du procès-verbal de la séance de juin et correspondance.* — M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juin, qui est approuvé sans observations, et communique la correspondance adressée à l'Institut.

*Etat des publications.* — M. le secrétaire annonce que l'état des publications est satisfaisant, mais que l'impression du Bulletin (1<sup>er</sup> fascicule de 1913) devra probablement être interrompue, vu le peu de copie qui reste encore entre les mains de l'imprimeur.

*Articles pour le Bulletin.* — En présence de la période des vacances qui va s'ouvrir, M. le secrétaire demande à être autorisé à imprimer le travail de M. Gobert, dès que les rapports des commissaires chargés de l'examen de ce mémoire, lui seront parvenus. — *Adopté.*

*Communication de M. J. Brassinne: «Une collection de tableaux à Liège au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle».* — M. le président félicite et remercie M. Brassinne de son intéressante communication, qui provoque divers échanges de vues auxquels prennent notamment part MM. Lohest, Brassinne, Bidlot, Pholien, etc.

*Avant-projet de loi sur la conservation des monuments anciens. — Instructions à donner aux délégués au Congrès archéologique de Gand.* — A la demande de M. le président, M. le secrétaire rappelle les rétroactes de cette affaire et notamment les débats qui surgirent à ce propos au Congrès de Liège de 1909. M. le secrétaire propose de rappeler aux délégués les débats en question et de leur recommander expressément de combattre énergiquement, au Congrès de Gand, toute notion qui aurait pour conséquence de porter atteinte, en matière de fouilles ou de travaux archéologiques, à la liberté d'action et à l'autonomie des sociétés de province. — *Adopté à l'unanimité.*

*Présentation et nomination de membres correspondants et associés.* — M. Olympe Gilbert, homme de lettres à Liège, présenté par MM. M. Lohest, de Buggenoms, J. Servais, Fl. Pholien et L. Renard est élu à l'unanimité, membre associé de l'Institut.

*Affaires diverses.* — M. le secrétaire donne lecture d'une lettre du Comité du Musée de la Vie Wallonne demandant à pouvoir disposer le plus tôt possible du local provisoire qui lui a été assigné dans la nouvelle annexe du Musée archéologique.

M. Pholien estime que l'Institut doit avoir à cœur de favoriser de tout son pouvoir la formation du Musée de la Vie Wallonne et propose de laisser au Bureau le soin d'arranger cette affaire. — *Adopté.*

Il profite de l'occasion pour faire appel à la générosité des collectionneurs comme des profanes, qui pourraient offrir au nouveau Musée l'un ou l'autre objet intéressant, si minime soit-il.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h. 40.



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE  
DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

LXXV. — LAMPE EN VERRE LIEGEOIS.

(Hauteur : 0 m 30).

Collections de M. Fr. Jongen.

Parmi les pièces curieuses que nos artistes verriers ont produites aux siècles derniers, on doit signaler la belle lampe dont nous donnons ici une reproduction et qui fait partie de la collection de notre estimé collègue, M. François Jongen.



Dans nos anciens bons métiers, tout apprenti qui se

sentait capable de le faire, pour être reçu dans la Corporation et obtenir son brevet d'artisan accompli, produire une pièce spéciale, « *faire son chef-d'œuvre* » comme on disait alors.

Nous ne sommes pas éloigné de croire que la lampe en question a été le « chef-d'œuvre » d'un verrier habile, de même que les pistolets, baromètres, bénitiers, pipes, chimères, et autres « fantaisies » artistiques en verre travaillé dont on connaît de merveilleux spécimens.

Notre lampe en verre, inspirée sans doute de nos délicieuses « *lamponètes* »<sup>(1)</sup> wallonnes en cuivre, a le pied-cloche avec le *bord à cordon*; la tige ou *jambe* est pourvue de trois *boutons* ou godrons avec, sous la coupe, un liseré festonné à la pince.

La coupe supérieure est munie d'une tubulure cambrée servant au passage de la mèche, tout comme aux « *lamponètes* » de cuivre. La cuvette mobile est surmontée d'un cygne, fait à la pince, et qui sert à la saisir; elle est pourvue à sa partie inférieure d'un orifice à gorge, et, à sa partie supérieure, sous le cygne, d'un rebord plat qui sert à maintenir la dite cuvette à sa hauteur voulue. Le rôle de la cuvette à orifice inférieur est probablement de produire une pression de niveau sur l'huile...?

Dans son gracieux ensemble, la lampe que nous reproduisons témoigne de la grande habileté de nos anciens artisans; c'est de plus, une pièce rare, dont la place serait toute marquée, parmi nos verreries liégeoises, dans les vitrines de notre Musée archéologique.

Florent PHOLIEN.

---

(1) C'est à dessein que nous prononçons ce mot, qui est bien wallon et liégeois, parce que dans le langage usuel on ne désigne l'ancien appareil d'éclairage de cette forme que sous le vocable connu et pittoresque de *lamponète*.

**Un sceau et un plomb de cercueil  
du Chapitre noble de Sainte-Begge à Andenne (1).**

Il y avait une fois... Ainsi pourrait commencer le récit de la légende de sainte Begge. C'était au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Anségise, fils de saint Arnulf, avait épousé Begge, fille de Pepin de Landen, et les deux époux, dans leur château de Chèvremont, dont ils avaient fait, paraît-il, un véritable palais, coulaient des jours heureux. Hélas, les dieux jaloux vinrent troubler leur existence aimable: Anségise fut assassiné à la chasse par un enfant trouvé qu'il avait recueilli, et Begge, pour échapper à l'assassin, s'enfuit précipitamment du château de Chèvremont, traversa la Vesdre grâce à une biche providentielle qui lui indiqua un gué, se retira dans ses terres de Hesbaye, et entreprit ensuite un pèlerinage à Rome.

Elle en revint chargée de reliques, et avec l'obligation de remplir un vœu qu'elle avait formulé au tombeau des apôtres: elle avait promis d'élever un monastère dans lequel elle entrerait.

L'emplacement de celui-ci fut indiqué à son fils Pepin de Herstal, par une poule sauvage miraculeuse. Sainte Begge y fit construire un monastère et sept chapelles en souvenir des sept stations de Rome, ce qui valut à Andenne le surnom d'*ad septem ecclesias*.

Sainte Begge mourut dans le monastère qu'elle avait fondé, et où elle avait pris l'habit; elle fut enterrée dans l'église.

La règle primitive pour les religieuses d'Andenne, qui était la même que celle de Nivelles, ne nous est pas connue. Le monastère eut à souffrir des Normands qui le détruisirent en 883. Son histoire est dans la suite très obscure. Au XII<sup>e</sup> siècle, nous retrouvons les religieuses sécularisées et en 1207, Philippe le Noble, marquis de Namur, stipula que les chanoinesses devaient, à l'avenir, être nobles et filles de parents nobles. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, il fut d'usage d'exiger des dames huit quartiers de noblesse; le nombre de

(1) Pour tout ce qui concerne l'histoire du Chapitre, voyez Baron Misson, *Le Chapitre noble de Sainte-Begge à Andenne*, 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles, 1889.

ces derniers fut élevé à seize par le règlement de 1769. En 1785, Joseph II ordonna la réunion du chapitre noble d'Andenne à celui de Moustier, et le transport de tous deux à Namur, où ils furent établis dans l'ancien couvent des Croisiers et dans celui des Carmélites déchaussées. Les dames chanoinesses prirent possession de leurs nouveaux locaux le 1<sup>er</sup> mai 1787 (1). Leur ordre fut supprimé en 1796.



Sainte Begge fut choisie comme patronne du monastère d'Andenne et le resta après la réforme de celui-ci. Aussi son effigie figure-t-elle sur le sceau du chapitre. Il existe, paraît-il, un sceau du XIV<sup>e</sup> siècle représentant sainte Begge en pied, accostée de deux écus au lion (2).

Le Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, possède une empreinte en cire d'un autre sceau datant du

XVII<sup>e</sup> siècle, faite il y a quelque quarante ans au moyen d'une matrice qui se trouvait alors entre les mains du doyen d'Andenne. C'est une pièce ovale portant l'inscription :

\* SIGIL(lum) \* PERIL(lustris) \* S(anc)TÆ \* BEGGÆ  
\* CAP(ituli) \* ANDANENSIS.

Dans le champ, sainte Begge se présente debout, en costume de chanoinesse pour paraître au chœur. Elle est vêtue de deux surplis mis au-dessus de la taille, de manches attachées au coude, larges et ouvertes, pendant très bas; d'un vaste manteau bordé d'hermine, d'une guimpe entourant la tête et le cou, et d'une barbette. Sur la main droite, elle porte une église surmontée d'une tour et de cinq clochetons; de la main gauche appuyée à la taille, elle tient un livre. A ses pieds, à gauche, se tient une poule

(1) Voy. MISSON, *o. c.*, p. 94.

(2) GALLIOT, *Histoire de Namur*, t. V, p. 267.

sauvage. La poule et la biche de la légende se retrouvent avec sainte Begge sur l'insigne en or que portaient les dames (1).

Elles sont par contre absentes sur un plomb de cercueil du XVI<sup>e</sup> siècle qui a été retrouvé dans le cimetière du Chapitre, et dont M. E.-J. Dardenne, le sympathique historien des faïenciers locaux, est l'heureux possesseur.



Il représente la sainte dans le même costume et dans la même attitude que sur le sceau, mais elle est ici environnée de fleurs. Dans le champ, à droite, on lit S BEGGA. Le tout est entouré d'un filet linéaire. Diamètre 38 mm. Ce plomb est percé de trois trous, l'un au-dessus de la tête de la sainte, un second sous l'église, le troisième dans le

champ à droite. Ces trous permettaient de le clouer sur le cercueil.

Cette marque devait servir à identifier, le cas échéant, les tombeaux des chanoinesses. Il n'en est pas fait mention dans la *Coutume du Chapitre d'Andenne*, bien que le cérémonial usité pour les enterrements s'y trouve soigneusement décrit (2).

Les fenêtres de la chambre où se trouvait la morte devaient être closes; à la tête du cercueil, sur deux guéridons, on disposait deux chandelles de cire; deux dames en deuil, choisies parmi les plus proches parentes, se plaçaient avec deux suivantes dans le fond de la salle à gauche en entrant; à droite se tenaient les parents vêtus de noir.

Le Chapitre venait chercher le corps: les flambeaux en tête, puis la croix et les prêtres suivis des dames chanoi-

(1) Voy. Comte Th. DE LIMBURO-STIRUM, *Les insignes des chanoinesses de Belgique*, dans *Revue belge de Numismatique*, 1907, p. 341 et pl. I, V.

(2) MISSON, *o. c.*, p. 503.

nesses rangées dans l'ordre hiérarchique. Après que le prêtre avait accompli les rites le cortège se mettait en marche. Quatre semeniers portaient le cercueil après les prêtres; les dames en deuil marchaient immédiatement derrière celui-ci, à la file, accompagnées chacune de l'une des dames aînées tandis que les dames prévôte et doyenne marchaient à gauche en les tenant par le manteau.

Après la cérémonie à l'église, le cortège reprenait sa marche dans le même ordre qu'il est dit ci-dessus, et accompagnait le corps jusqu'à la fosse.

Le plomb qui se fixait sur la bière était peut-être plus qu'une marque d'identité. C'était sans doute aussi un symbole. N'indiquait-il pas, en effet, qu'après avoir vécu sous protection de sainte Begge, les chanoinesses partaient pour l'éternité sous la sauvegarde de leur vénérée patronne? L'image de celle-ci continuait à veiller sur elles au fond de la tombe où elles reposaient à jamais.

VICTOR TOURNEUR.

---

### Le Papier sous la Révolution française à Liège.

Grâce à l'intervention des machines et de nouveaux produits dans la fabrication du papier, celui-ci est devenu on ne peut plus répandu. Il n'en était nullement ainsi jadis, surtout durant la période de la domination française en Belgique, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Qu'on lise plutôt cet épître que l'Administration centrale et supérieure de la Belgique adressait aux administrations d'arrondissement et notamment à celui de Liège, le 7 *nivose an III* (28 décembre 1794):

« Nous vous prévenons que l'Administration centrale ayant prévu que la pénurie du papier qui se faisait sentir dans toute la Belgique pourrait occasionner des retards dans l'expédition des affaires a arrêté de mettre la plus grande économie dans cette partie; elle a résolu, en conséquence que les enveloppes seraient faites en papier gris et même sur bandes quand les paquets sont susceptibles d'être cachetés de cette manière, et que toute lettre ou mémoire qui seraient adressés à cette administration devraient être écrits sur demi-feuille quand faire se peut.

» Nous vous en informons pour que vous fassiez parvenir la présente résolution aux principaux bureaux des douanes de votre arrondissement qui en informeront leurs bureaux subalternes pour que tous s'y conforment.

» Bruxelles, le 7 nivôse, 3<sup>me</sup> année républicaine.

Salut et fraternité.

METDEPENNINGEN,  
administrateur ».

L'administration centrale d'Entre-Meuse-et-Rhin, qui avait son siège à Aix-la-Chapelle, pour obvier à la même pénurie, prenait des mesures plus radicales encore.

Le 16 pluviôse an III (4 février 1795) elle adoptait une résolution ainsi conçue :

« L'Administration centrale,

Considérant 1<sup>o</sup> que les manufactures de papier manquent des matières de la première nécessité.

2<sup>o</sup> Qu'une grande quantité de papier pourrait être épargnée si les autorités constituées voulaient s'en servir avec plus d'économie, après délibération, et le substitut de l'agent national préalablement entendu.

L'ADMINISTRATION délibère :

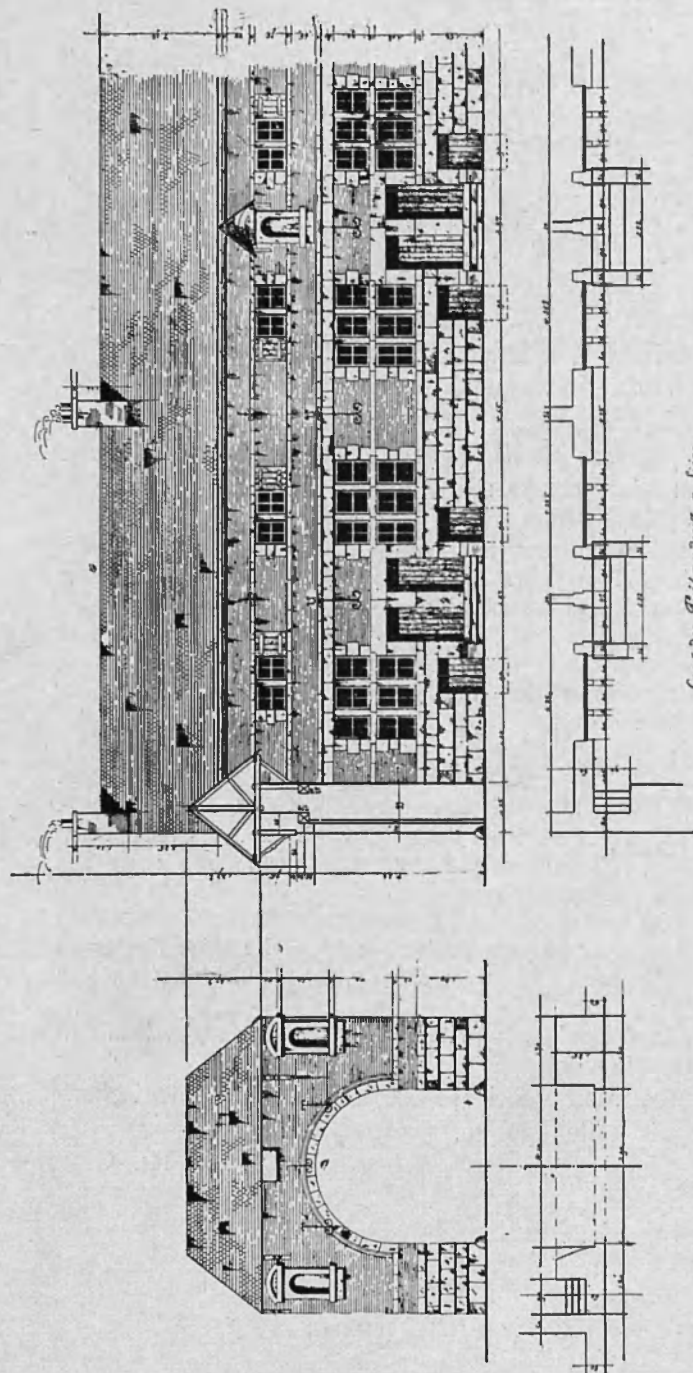
Art. 1. Qu'il sera enjoint aux administrations d'arrondissement d'ordonner aux municipalités de se faire apporter par chaque ménage une livre de loques ou vieux linges; elles les feront parvenir à leur administration d'arrondissement pour être distribués ensuite aux manufactures du papier.

Art. 2. Que toutes les administrations d'arrondissement seront invitées de n'employer plus de papier que le service exige rigidement et de faire la même invitation à toutes les municipalités de leur ressort.

Art. 3. Expédition de la présente sera faite aux sept administrations d'arrondissement ».

Il faut convenir que les choses sont heureusement changées depuis cette époque.

TH. G.



Cour de l'Épicerie et de la  
 Maison de la Cour  
 Dessiné et gravé par A. L. Schillinge, 2 cm. p. m. par  
 l'architecte Auguste  
 Schillinge



### A la Cour des Prébendiers.

L'excursion que notre Institut avait organisée le dimanche 9 courant au quartier d'Outre-Meuse et qui avait notamment pour objet la visite du Musée Grétry et de l'église Saint-Nicolas, a fourni à nos membres l'occasion de se rendre à la Cour des Prébendiers.

Cette cour, dont nous donnons ici un intéressant relevé, dû à l'obligeance et au talent de notre dévoué collègue, M. l'architecte Paul Jaspar, n'a rien perdu de son pittoresque d'autrefois. Son porche d'entrée est toujours debout avec son grand toit d'ardoises et ses deux niches; les habitations de la cour sont encore là avec leurs baies à meneaux encadrées de chaînages de castéen et leurs belles façades de briques.

Seuls, quelques malencontreux travaux de rejointoyage, effectués à la devanture du porche et à celle de l'une des maisons de la cour, sont venus gêner le coup d'œil charmant que présentait naguère encore, sous sa patine séculaire ce vieux coin du faubourg d'Amercœur.

D'aucuns songent à installer à la Cour des Prébendiers, le Musée de la Vie Wallonne qu'a récemment fondé en notre ville un groupe d'amis de notre folklore.

On ne saurait assez souhaiter de voir ce projet se réaliser le plus tôt possible!

La Cour des Prébendiers ne constituera pas seulement pour ce Musée un cadre d'un charme indéfinissable: son sort lui-même sera assuré par là.

Les pouvoirs publics, à n'en point douter, auront à cœur d'intervenir pour que ce reste précieux de notre Vieux-Liége, auquel se rattache, en même temps, un souvenir historique indiscutable, soit assuré de la protection qu'il mérite à tous égards.

V. M.

---

### Nos Expositions.

Notre Institut, reprenant une tradition que le manque de locaux l'avait mis dans l'obligation d'interrompre l'an dernier, s'occupe de l'organisation d'une exposition qui ne manquera pas d'originalité. Cette exposition, qui s'ouvrira dans les premiers jours de décembre à la Maison d'Ansembourg, dont la Ville de Liège a très obligeamment consenti à mettre à notre disposition les salles du premier étage, comportera exclusivement des objets ayant trait à la toilette féminine. Notre dévoué collègue, M. Jean Lohest, a bien voulu, à cet effet, nous confier ses riches collections d'éventails, de peignes, de flacons et de bijoux anciens.

S.

---

### PETITE CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE.

**A Huy.** — La ville de Huy, indépendamment de ses quatre « merveilles »: le *Pontia*, le *Rondia*, le *Tchestia* et le *Bassinia*, a conservé jusqu'à nos jours un nombre considérable de vieilles maisons. Ces maisons, dont beaucoup datent de la Renaissance, sont toutefois peu connues et le plus souvent affreusement défigurées; leurs façades notamment, disparaissent sous d'affreuses couches de badigeon et ont ainsi perdu tout leur caractère.

La Société pour la protection des sites et des monuments de l'arrondissement de Huy, s'est à juste titre préoccupée de cette situation; elle a commencé à dresser la liste des maisons les plus intéressantes et sur son heureuse initiative, des démarches pressantes vont être faites auprès des propriétaires de ces immeubles, pour les engager à en dérocher les façades et à rétablir celles-ci autant que possible dans leur style primitif.

**A Amay.** — Notre *Chronique* de février dernier, a consacré quelques lignes à l'antique tour, dénommée *Vieux Château*, qui se dresse fièrement au fond du village d'Amay, près de la gare.

Le danger de destruction dont cette intéressante construction était menacée, paraissait écarté; il se confirme, hélas, à nouveau aujourd'hui que la tour est définitivement condamnée à disparaître aux premiers jours d'avril prochain.

Il importe qu'une vigoureuse campagne de protestation soit ouverte sans tarder et que tout soit mis en œuvre pour que pareil acte de vandalisme ne puisse pas être commis.

X.

# CHRONIQUE ARCHEOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

ABONNEMENT : 2 FR. 50 PAR AN } pour les personnes qui ne sont  
LE NUMÉRO : 0 FR. 25 } pas membres de l'Institut.

Pour tout ce qui concerne la *Chronique*, s'adresser au  
Secrétariat de l'Institut archéologique liégeois, rue Fabry, 14, Liège.

### Séance du 26 octobre 1913.

Présidence de M. le Dr Jorissenne, ff. de Président.

#### COMPTE-RENDU.

La séance est ouverte, à 10 h. 1/2, sous la présidence de M. le Dr G. Jorissenne, le plus ancien membre effectif présent remplaçant le président et le vice-président absents.

34 membres sont présents: MM. G. Jorissenne, ff. de président; L. Renard-Grenson, secrétaire; J. Servais, conservateur; Fl. Pholien, trésorier; J. Pirlet, secrétaire-adjoint; A. Baar-Magis, conservateur-adjoint; MM. J. Brassinne, M. De Puydt, M. Gérिमont, E. Guerette-Doux-champs, L. Halkin, L. Ledru et F. Magnette, membres effectifs; MM. L. Baar, C. Bourgault, J. Breuer, l'abbé J. Coenen, E. Couvreur, Ch. Demany, Th. de Lannoy, F. Dumont, A. Ghilain, J.-P. Hamélius, E. Jamin, M. Jolet, M. Legrand, le colonel Marcin, A. Micha, J. Mativa, Th. Smeets, C. Simonis, J. Thonet, le colonel van Huele et le Dr B. Wibin, membres associés ou correspondants.

Se sont excusés: MM. M. Lohest, président; J. Hamal-Nandrin, conservateur-adjoint; de Buggenoms, G. Ruhl, A. Pouillet et J. Dabin.

*Lecture du procès-verbal de la séance de juillet et correspondance.* — M. le secrétaire donne notamment lecture d'une lettre de M. le Dr Wibin, attirant l'attention de l'Institut sur la tour d'Amay ou Vieux Ghâteau, qu'il est définitivement question de démolir au printemps prochain, et l'invitant à faire les démarches voulues pour empêcher cet acte de vandalisme.

M. le secrétaire propose d'adresser une requête à M. le Ministre des Sciences et des Arts, après entente préalable avec M. Ruhl, secrétaire du Comité provincial de la Commission royale des monuments. — *Adopté.*

A la demande de M. le Président, M. Guérette-Douxchamps rend compte des décisions prises au Congrès de Gand, relativement à la publication du *Corpus inscriptum belgicarum*.

M. le Président remercie M. Guérette de sa communication et du zèle avec lequel il continue de s'occuper de la direction du Comité liégeois du *Corpus*.

*Etat des publications.* — M. le secrétaire expose à l'assemblée les circonstances majeures, auxquelles devra être attribué un retard assez sensible dans la publication du 1<sup>er</sup> fascicule du tome LXIII du *Bulletin*, qui, au lieu de paraître au début d'octobre, ne pourra vraisemblablement être distribué que dans le courant de décembre.

*Articles pour le Bulletin.* — M. le secrétaire dépose :

1) au nom de M. L. Ledru, une notice intitulée : « *La reconstitution du plan de l'abbaye du Val-Saint-Lambert au XIII<sup>e</sup> siècle* ». Sont nommés rapporteurs : MM. G. Ruhl, F. Lohest et l'abbé J. Coenen.

2) de la part de M. C. Bourgault, un travail ayant pour titre : « *Le Couvent des Dominicains à Liège, et sa brasserie.* » Sont nommés rapporteurs : MM. F. Lohest, G. Ruhl et J. Brassinne.

3) au nom de M. J. Dabin, un mémoire intitulé : « *La politique française à Liège au XV<sup>e</sup> siècle* ». Sont nommés rapporteurs : MM. le chanoine Balau, K. Hanquet et J. Closon.

*Communication de M. le Dr B. Wibin* : « *Le cimetière belgo-romain de la Chapelle à Rémont. Compte-rendu de fouilles archéologiques à Amay* ».

M. le Président félicite et remercie M. B. Wibin de son intéressante communication.

*Excursions.* — M. F. Magnette annonce comme prochaine une visite de la Maison Grétry, de l'église Saint-Nicolas et de la Cour des Prébendiers; il fait, d'autre part, prévoir, pour le printemps, une excursion à Aix-la-Chapelle.

M. le Président remercie M. Magnette de sa communication.

*Présentation et nomination de membres correspondants et associés.* — M. V. Commont, professeur à Amiens, et le Dr Rademacher, directeur du Musée préhistorique de la Ville de Cologne, sont élus, à l'unanimité, membres correspondants.

MM. J. Dupont, G. Trasenster de Neuville, F. Monseur, V. de Munter, et Mlle R. Coene, sont élus, à l'unanimité, membres associés.

*Affaires diverses.* — M. le Conservateur communique la liste des objets divers qui sont parvenus au Musée, depuis le mois de juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h. 1/4.

## INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANCIEN PAYS DE LIÈGE

LXXVI. — DALLE FUNÉRAIRE DE LA RECLUSE ODE.

(XIII<sup>e</sup> siècle).

(Cristalleries du Val-Saint-Lambert).

Cette dalle, dont nous donnons la reproduction d'après un surmoulage (1), avait été employée comme pavement dans l'une des caves du prieuré, lors de la construction de la nouvelle abbaye commencée en 1751.

Elle fut remise à jour au cours des fouilles entreprises par M. Ledru pour établir le plan primitif de l'abbaye, dont les bâtiments subsistants sont occupés par les cristalleries du Val-Saint-Lambert, et fait aujourd'hui partie du petit musée lapidaire établi dans les cristalleries.

La dalle, taillée dans le calcaire, mesure 1 m. 93 de hauteur; sa largeur est de 0 m. 80 à la tête et 0 m. 76 à la base; quant à l'épaisseur, elle varie entre 0 m. 18 et 0 m. 20.

Sur cette dalle, malheureusement fracturée en plusieurs endroits et assez effritée, est gravée au trait l'image d'une femme, les mains jointes, coiffée d'un capuchon et vêtue d'un manteau; ce dernier, jeté sur les épaules et retenu par un seul bouton, est largement ouvert sur une longue robe drapée. Une arcade trilobée, portée sur de minces colonnettes, abrite la défunte; tout autour du monument court cette inscription en caractères gothiques:

HOC TEGITUR TUMULO VENERABILIS ODA RECLUSA  
FORMAM DANS POPULI STRENUA VIRTUTIBUS USA  
POST MILLE BISCENTUM SEXAGINTA SEX MICHAELIS  
IN FESTO REMEANS ODAM SINE CRIMINE CELIS.

Ces quatre vers doivent être traduits comme suit:

Sous cette pierre gît la vénérable Ode la recluse; elle

(1) Ce surmoulage est conservé au Musée diocésain, auquel il a été offert, à l'obligeante intervention de M. L. Ledru.

donna l'exemple au peuple, ayant vaillamment pratiqué les vertus. L'an mil deux cent soixante-six le jour de (saint) Mi-

chel, restée sans souillure, elle fut emmenée au Ciel.

La construction latine est quelque peu fautive ; le verbe *remeans*, qui est bien lisible, n'a pas de sujet ; de plus, *remeare* est un verbe neutre ; il faudrait *remeat Oda*, mais alors le vers devient défectueux.

Quelle était cette vénérable recluse Ode ? Il suffit pour l'apprendre, d'ouvrir le livre que l'historien jésuite Barthélemy Fisen, a consacré à la gloire des saints personnages qu'avait produits le pays de Liège : *Flores ecclesiae leodiensis*.

Nous y lisons que peu de temps avant l'abbatiate d'Antoine de Termogne, mort en 1293, avaient



vécu deux saintes femmes, qualifiées de vénérables par leurs épitaphes, et qu'elles avaient reçu la sépulture au Val-Saint-Lambert. L'une d'elles s'appelait Ode, la recluse; elle mourut le 3 des kalendes d'octobre 1266.

Le renseignement qu'utilise ici Fisen lui avait été fourni, à ce qu'il nous apprend, par l'abbé du Val, Michel Taxillis. Il confirme implicitement la supposition que nous émettions plus haut : à l'époque où vivait Taxillis, la pierre sépulcrale qui couvrait les restes de la vénérable recluse se trouvait encore en place; ce fut donc bien, sans doute, lors de la construction de la nouvelle abbaye, au milieu de ce XVIII<sup>e</sup> siècle, qui méprisait si odieusement les monuments des siècles gothiques, qu'oubliant le respect qu'on devait à la mémoire de cette femme vertueuse, on expulsa son monument funéraire de l'endroit qu'elle avait probablement choisi elle-même pour y reposer dans la paix.

Au surplus, l'obituaire du Val-Saint-Lambert, conservé aux Archives de l'Etat, fait aussi mention de la recluse et indique l'endroit où la dalle était primitivement placée. Nous y lisons : *Epitaphium venerabilis Odae reclusae sepultae in locutorio Vallis S. Lamberti contra medium altaris insculptum lapidi tumulari quadro oblongo in ejus circumferentia*. La dalle se trouvait donc dans le parloir à l'opposite de l'autel, si nous traduisons bien ce *contra medium altaris*.

Il ne semble point qu'aucun des actes, où dans les archives du Val-Saint-Lambert, apparaît une femme du nom d'Ode, puisse s'appliquer à la nôtre. Mais la mention inscrite sur la pierre tombale, nous fait connaître sa vie, vie tout entière consacrée à la prière et à la méditation sainte dans une de ces cellules que l'autorité religieuse permettait d'établir tout contre les églises ou prenant vue sur elles.

Quoi qu'il en soit, la dalle que nous reproduisons est belle; l'effigie de cette vénérable recluse dénote la dignité et la vaillance.

E. SCHOOLMEESTERS.

---

## NOS COLLECTIONS

En ces derniers mois, nos collections se sont enrichies de nombreux dons, achats et dépôts; en voici les principaux et les plus récents :

### Dons.

1<sup>o</sup> Quatre briques de foyer armoriées ou ornementées, XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Don de M. Gausset.*

2<sup>o</sup> Fragment de hache polie, trouvée à Milmort, au lieu dit *Campagne des Monts*.

*Don de M. Jos. Hermesse.*

3<sup>o</sup> Série de silex taillés néolithiques, trouvés aux environs de Villers-le-Temple, Andenne, Esneux, Voroux-Goreux, Vaux-Borset, Fexhe-le-Haut-Clocher, Genck, Oreye, Rullen, Plainevaux, Aubin-Neufchâteau, etc., etc.

*Don de M. Marcel De Puydt.*

6<sup>o</sup> Onze briques de foyer armoriées ou ornementées, dont nouvelle carrière Dupont et Ghaye, rue de Rocour, Liège.

*Don de M. Marcel De Puydt.*

5<sup>o</sup> Huit bouteilles et flacons anciens de grandeurs et de formes diverses (plusieurs brisés), recueillis lors de travaux effectués dans les caves du café « Le Phare », à Liège.

*Don de M. Prévot, directeur de l'établissement "le Phare".*

6<sup>o</sup> Onze briques de foyer armoriées ou ornementées, dont plusieurs grandes, fort belles, aux armes du prince-évêque Jean-Louis d'Elderen et du Pays de Liège.

*Don de M. Marcel De Puydt.*

7<sup>o</sup> Une assiette en étain à bord chantourné; marques à l'Ange et à la Rose. Style Louis XIV.

*Don de M. Marcel De Puydt.*

8<sup>o</sup> Croix tumulaire en calcaire, trouvée rue du Vertbois. (Cette croix a fait l'objet d'un article publié dans notre *Chronique archéologique*, juillet 1913.)

*Don de M. Herzé.*



9<sup>o</sup> Calendrier des Tréfonciers de Liège, pour l'année 1782.

*Don de M. Joseph Hône.*

10<sup>o</sup> Clef gothique en fer forgé, trouvée dans le cimetière de Zepperen (près de Saint-Trond).

*Don de M. le Chanoine Gaillard.*

11<sup>o</sup> Hachette polie faite d'un tranchant de grande hache polie retaillée, trouvée à Wihogne.

*Don de M. Debrassinne.*

#### **Achats.**

Ancienne bouteille à eau de Spa à panse globuleuse.

Ancienne bouteille à vin de Bourgogne, avec cachet aux armes des de Grady.

Série d'antiquités belgo-romaines, recueillies à Tongres: bague, clef, pièces de harnachement, boucles, boutons, épingles, etc., en bronze; débris de poteries avec sigles.

Clef en bronze belgo-romaine, trouvée à Jupille.

Série de poteries du moyen âge, trouvées lors de travaux de voirie exécutés à Liège.

#### **Dépôts de la Ville de Liège.**

Insigne en étain de la Révolution liégeoise, avec inscriptions: VIVE DE CHESTRET — VIVE FABRI.

Essai monétaire de Jean de Horne (droit n<sup>o</sup> 396 de de Chestret; revers, n<sup>o</sup> 392 de de Chestret).

J. S.

---

#### **Vieille enseigne.**

La *Chronique archéologique* a déjà parlé des enseignes que les maisons anciennes de Liège portaient à leur façade. Son numéro de mars 1912 en a reproduit un spécimen de toute beauté, daté de 1767, en bois sculpté recouvert de plâtre, peint et rehaussé d'or, qui était apposé sur la maison, n<sup>o</sup> 20 du quai de la Batte: « AV CHARIOT D'OR » (1).

(1) Elle repose aujourd'hui au Musée archéologique (Maison Curtius) où l'on vient de lui replacer son « teutai ».

L'enseigne que nous donnons aujourd'hui appartient à la catégorie que celles qui faisaient, en quelque sorte, partie de la construction et sont, dès lors, beaucoup moins rares que les enseignes appliquées. Beaucoup d'entre elles, cependant, ont déjà disparu et disparaissent encore chaque jour.



Tel est le cas pour celle reproduite ici, et qui a été sottement brisée en juin 1911. Elle ornait la maison n° 4, rue Pied-du Pont des Arches; on en voit encore aujourd'hui une partie au dessus d'une autre enseigne à inscription peinte.

Elle porte, sous la représentation d'une « taxhe », l'inscription « A LA TAXHE D'OR » et devait donc, vraisemblablement, être autrefois dorée, ou peut-être peinte.

La « taxhe » ou « tahe » est une sorte de poche, d'aumônière, pendant à la ceinture et que de nombreuses Liégeoises portent encore sous le tablier ou la jupe. Les botteresses, notamment, en faisaient un large usage. C'est un détail du vêtement des habitantes de Liège, qui tend à disparaître et dont l'origine doit être extrêmement lointaine, car on peut n'y voir qu'un dérivé de l'aumônière.

La « taxhe » était bien désignée pour servir d'enseigne à une boutique!

CAMILLE BOURGAULT.

### A la Cour des Prébendiers.

A la suite de la visite que notre Institut a faite le dimanche 9 novembre dernier à la Cour des Prébendiers — visite dont il a été rendu compte dans le numéro de novembre de la *Chronique* —, la Section liégeoise des *Amis de l'Art Wallon* nous a transmis copie de la requête qu'elle a adressée, sous la date du 12 novembre suivant, à l'Administration Communale de Liège, dans le but d'attirer son attention sur les regrettables travaux de remise en état, dont les façades de certains bâtiments des Prébendiers ont été l'objet.

Nous croyons devoir reproduire ici cette requête :

à MM. les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Liège.

MM. les Président et Membres du Conseil Communal  
de Liège,

Messieurs,

Nombreux sont ceux qui admirèrent la Cour des Prébendiers tantôt pour l'aspect accueillant et propre de sa façade blanchie à la chaux, tantôt pour le pittoresque de sa cour, tantôt pour le contraste que sa vieille entrée forme avec les maisons voisines. La note un peu campagnarde était comme un trait d'union entre le quartier d'Outre-Meuse et celui de la Chartreuse. Les habitants y sont tranquilles, aux mœurs paisibles, vieux pour la plupart et sont, comme les petites maisons qui les abritent, un peu vétustes, solides encore.

L'intérieur des maisons possède des traces d'aisance, de luxe presque : vieilles portes sculptées, vieux lambris, cheminées de grès sculpté, faïences de Delft, encadrements de cuivre, un foyer ouvert, plafonds à gorge, etc...

Nous le disions plus haut : la façade était blanchie à la chaux. Dans un but que nous voulons louable, de maladroits amis de la propreté ont enlevé le blanchiment en picotant les joints et les briques, ont enduit le tout d'un grossier badigeon de ciment et peint, comme à l'emporte-pièce, des simili-briques en tons variés. Ils ont, en passant, bouché tous les trous qui se trouvaient dans les pierres et en comptaient l'histoire : là, il y avait eu un volet, ici une grille, ailleurs un auvent.

Bien entendu, des ouvertures, percées pour des besoins modernes, et qui étaient des plaies qu'il fallait panser, ont été maintenues et comme justifiées !

Pour soigner ces vieilles maisons, il fallait quelqu'un qui les aimât !

Les vieilles maisons c'est comme les vieilles gens : on ne peut les rajeunir : l'essaye-t-on ? elles y perdent,

Des journaux se sont déjà faits l'organe de quelques concitoyens avisés et ont protesté. Les *Amis de l'Art Wallon* ont pensé qu'ils devaient se joindre à eux. Ils vous demandent d'intervenir auprès des Hopsices Civils de Liège pour arrêter les dégâts.

Déjà une maison est abîmée dans la cour et dépare l'ensemble.

Ces bâtiments si intéressants étant destinés, selon toute vraisemblance, à abriter un jour le Musée de la Vie Wallonne, il importe qu'ils soient conservés dans leur intégrité jusqu'au jour où ils seront remis dans des mains plus expertes.

Nous vous remercions du bon accueil que vous voudrez réserver à la présente et vous prions de recevoir, etc...

Pour les Amis de l'Art Wallon :

*Le Vice-Président,*  
(s) PAUL JASPAR.

*Le Secrétaire,*  
(s) CH. BRONNE.

---

## NOS EXPOSITIONS

Notre exposition d'objets féminins (éventails, peignes, flacons, etc.), organisée dans les salles du premier étage de l'Hôtel d'Ansembourg, avec le bienveillant concours de notre dévoué collègue, M. Jean Lohest, a été inaugurée ce dimanche, 14 courant, en présence de M. l'Échevin des Beaux-Arts.

Bon nombre de nos membres avaient tenu à assister à cette cérémonie.

Cette exposition, qui a reçu, en ces derniers jours, plusieurs centaines de visiteurs, restera ouverte jusqu'au 15 janvier prochain.

Un catalogue sommaire des objets exposés est en vente à l'entrée au prix modique de 15 centimes.

D.

---

## NOS CONFÉRENCES

Conformément à la tradition, notre Institut organisera, dans le courant des mois de février et de mars prochains, une série de causeries publiques et gratuites sur l'archéologie et l'histoire du pays de Liège.

Nous donnons ci-après le programme de ces conférences qui, à l'exception de la troisième, auront lieu à 8 1/2 h. du soir, à la Salle Académique de l'Université, aux dates ci-après :

**Lundi 2 février :**

M. Théodore GOBERT : Coup d'oeil sur les libertés publiques et sur les institutions politiques en l'ancien pays de Liège.

**Lundi 9 février :**

M. Léon HALKIN : La romanisation de la Belgique (avec projections).

**Lundi 16 février :**

*(Auditoire de géologie, au second étage.)*

M. Max LOHEST : Les phénomènes d'éclatement dans les roches et les verres anciens (avec projections).

**Lundi 23 février :**

M. Gustave RUHL : La Citadelle de Liège et sa restauration (avec projections).

**Lundi 9 mars :**

M. Félix VERCHEVAL : Que mangiaient nos ancêtres préhistoriques ? (avec projections).

**Lundi 16 mars :**

M. Florent PHOLIEN : Les anciennes faïences liégeoises (avec projections).

**Lundi 23 mars :**

Mademoiselle Marguerite DEVIGNE : La sculpture au pays mosan (avec projections).

---

## PETITE CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

**Rue d'Amay.** — On vient de rebâtir la maison joignant, vers la rue du Pont d'Avroy, la remarquable maison, dite du Bourgmestre d'Ama (spécimen, à peu près complet, d'une belle demeure liégeoise de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou de l'aurore du XVI<sup>e</sup>). La nouvelle façade fait, d'environ un demi-mètre, saillie sur son illustre voisine. Pourquoi? On n'en voit plus qu'une partie de la rue du Pont d'Avroy; la porte en plein cintre, moulurée, tout entière est cachée! Serait-ce hélas!, le commencement de la fin?

**Collections communales.** — Ces collections, que l'on complète soigneusement, au point de vue de la documentation liégeoise, se sont enrichies, tout récemment, d'une importante série de manuscrits concernant plusieurs anciennes familles de notre cité et notamment la famille de Grady de Croenendael. Il s'agit, en l'espèce, de nombreux testaments, actes de vente, jugements, etc., des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La Ville a aussi acquis plusieurs portraits de princes-évêques, ainsi qu'un obituaire manuscrit du chapitre cathédral de Liège, au XIX<sup>e</sup> siècle, dressé par feu Mgr Monchamp, vicaire général.

D'autre part, les collections de gravures que la Ville possède et qui sont déposées au Musée d'Ansembourg, se sont enrichies d'une série de quatre-vingt-deux pièces de différents formats, que M. François Maréchal, directeur de l'Académie des beaux-arts, a eu la bonne fortune de pouvoir acquérir. Toutes ces gravures sont du maître liégeois Gérard de Lairesse.

Quant aux tapisseries anciennes qui ornaient le cabinet de l'échevin de l'Instruction publique, à l'Hôtel de ville, et qui ont été exposées, on le sait, dans le Pavillon de Liège, à l'exposition de Gand, où elles furent beaucoup admirées, elles vont être, prochainement, soumises à une restauration habile. On reconstituerait ainsi une série de six panneaux, pouvant servir à décorer l'un des salons de notre antique Violette: la salle des mariages.

**Rue Saint-Etienne.** — L'annonce de la mise en vente publique des magnifiques boiseries Louis XVI, qui ornent l'ancien hôtel de Copis, rue Saint-Etienne, en notre ville, n'avait pas manqué de provoquer de nombreuses protestations de la part des artistes et des archéologues liégeois.

Il eût été, en effet, éminemment regrettable de voir ces superbes sculptures quitter notre ville et, peut-être même, émigrer à l'étranger.

Une solution, assez inattendue, est heureusement venue, provisoirement tout au moins, conjurer ce danger.

L'immeuble des Hospices a, en effet, été loué par la Ville de Liège, qui y installera certains services communaux.

La conservation des boiseries anciennes est une condition du bail, la Ville se réservant, au surplus, la faculté d'acheter celles-ci pour en décorer un jour quelque édifice public ou quelque Musée.

# RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

- ABRY, Louis, 61, 62, 63. — Simon-Joseph, 62, 63.
- AGALI, 7.
- AIX-LA-CHAPELLE, 101.
- ALBERT et ISABELLE, 74.
- AMAY, 20, 104.
- ANDENNE, sainte Begge, 97, 98, 99, 100.
- ANGLETERRE, Jacques 1<sup>er</sup> d', 48.
- ANSÉGHISE, 97.
- ARCKEL, Jean d', 32.
- ARNULF, saint, 97
- AUBIN-NEUFCHÂTEAU, 110.
- AUTRICHE, Georges d', 32.
- BARNABÉ, Marie-Joseph, 67.
- BAVIÈRE, Ernest de, 73. — Ferdinand de, 32. — Jean de, 32. — Théoduin de, 31.
- BEGGE, sainte, 97, 98, 99, 100.
- BERGHES, Robert de, 32.
- BIERSET, 73.
- BLERET, 18.
- BOSSCHE, Anne van den, 63.
- BOSSU, Godefroid le, 73.
- BOUCHER, 92.
- BOUILLON, Godefroid de, 73.
- BOURBON, Louis de, 32, 48, 74.
- BRABANT, Henri, duc de, 31.
- BUTKENS, Pierre, 55, 56, 58, 59, 60.
- CAPITAINE, Balthazar-Félix, 24. — Casimir - François - Ulysse, 23, 29, 44.
- CHARLES, Gérard, 83, 84, 85.
- CHARLES le Chauve, 31.
- CHARLES LE TÊMÉRAIRE, 41, 48.
- CHARLES-QUINT, 74.
- CHERATTE, 89.
- CHÈVREMONT, 97.
- CLÈVES, 74.
- COLOGNE, 74.
- CORNILLON, 67, 68.
- CORTONE, Pierre de, 4.
- CURANGE, 31.
- CUYCK André de, 31.
- DAMERY, Jacques, 4. — Simon, 4. — Walthère. 4.
- DELCOUR, Jean, 71, 72, 73.
- DEMARTEAU, Gilles, 11, 92.
- DESYR, Benoit, 80
- DOMITIEN, saint, 31.
- EPPES, Jean d'. 31.
- ÉSNEUX, 110.
- FABRE D'ÉGLANTINE, 7, 10.
- FEXHE LE-HAUT-CLOCHER, 110.
- FEXHE-SIENS, 73.
- FLANDRE, Jean de, 67.
- FRAGONARD, 92.
- GELENNE, M., 17.
- GENCK, 116.
- GERDINGEN, 48.
- GRADY DE GROENENDAEL, M. de, 48.
- GRAMME, Jean-Philippe, 84.
- GRIVEGNÉE, 92.

80 A.

- GROESBEECK, Gérard de, 32.  
HEINSBERG, Jean de, 32.  
HENKART, P. Joseph, 7, 10.  
HENRI, empereur, 30, 67.  
HERMAN, Michel-Joseph, 71.  
HORION, 48.  
HORNES, Arnould de, 32. — Jean de, 32, 48, 74.  
HOSTADE, Lothaire de, 31.  
HOUSSE, 89.  
HUY, 31, 104. — Renier de, 54.  
JOSEPH, II, 98.  
JULIERS, Alexandre de, 31.  
JUPILLE, Gautier de, 67.  
LABEYE, Lambert-Joseph, 89.  
LAIRESSE, Gérard, 4, 92.  
LEROUX, Catherine-Elisabeth-Joséphine, 24.  
LEROY, Alphonse, 24, 25, 27.  
LIÈGE, 30.  
    Cour des Prébendiers, 103, 113.  
    — Maison Curtius, 19, 20, 77, 83, 91. — Maison d'Ansembourg, 104, 114. — Saint-Barthélemy, 54. — Saint-Lambert, 11, 17. — Saint-Paul, 11.  
LIMBOURG, Henri II de, 31, 91.  
LOO, van, 92.  
LOYENS, Coupard, 63. — Georges, 63. — Jean-Guillaume, 61, 63.  
MAESTRICH, 31.  
MARCK, Englebert de la, 68.  
MARIE-THÉRÈSE, 88.  
MONTMORENCY, Philippe de, 30.  
MOUSSET, Vincent, 41.  
MOUSTIER, 98.  
MOXION, 19.  
NÉAPOLIS (Macédoine), 18.  
NIKÉ, 18.  
NIVELLES, 97.  
NOTGER, 11, 12, 30.  
ODE, recluse, 107, 108, 109.  
OPIOVEN, Christian-Joseph-Sylvestre, 67. — Henri, 64. — Jean-Christian, 67.  
OTBERT, 31, 67.  
OTTOX, empereur, 30.  
PEPIN DE HERSTAL, 97.  
PEPIN DE LANDEN, 97.  
PETY DE THOZÉE, Jules, 24.  
PHILIPPE II, 74.  
PHILIPPE DE MACÉDOINE, 20, 31.  
PHILIPPE LE NOBLE, 97.  
PIERPONT, Hugues de, 31.  
PIRILOT, Mélanie-Hortense-Eugénie, 28.  
PLAINÉVAUX, 110.  
REMICOURT, 19.  
RIVIÈRES, Henri de, 83, 84.  
RUBENS, 4.  
RUELLE, Sébastien de la, 83, 84, 85.  
Rullen, 110.  
SAINT-TROND, 31.  
SCHWARZEMBERG, Edmond, comte de, 83, 84, 85.  
SENZEILLES, 19.  
SIMONIS, Julien, 45.  
STAVÉLOT, 32.  
STEEN, A.-D. van den, 11.  
TERMOGNE, Antoine de, 108.  
THIRIMONT, 74.  
THOUROTTE, 31. — Robert de, 31.  
THURION, 19.  
TONGRES, 31.  
TOUL, Henri de, 31.



VAL-BENOÎT, 68, 71.

VAL-SAINT-LAMBERT, 107, 108,  
109.

VARIN, 11.

VAUX-BORSET, 110.

VELBRUCK, François-Charles de,  
18.

VILLERS-LE-TEMPLE, 110.

VISÉ, 31.

VOROUX-GOREUX, 110.

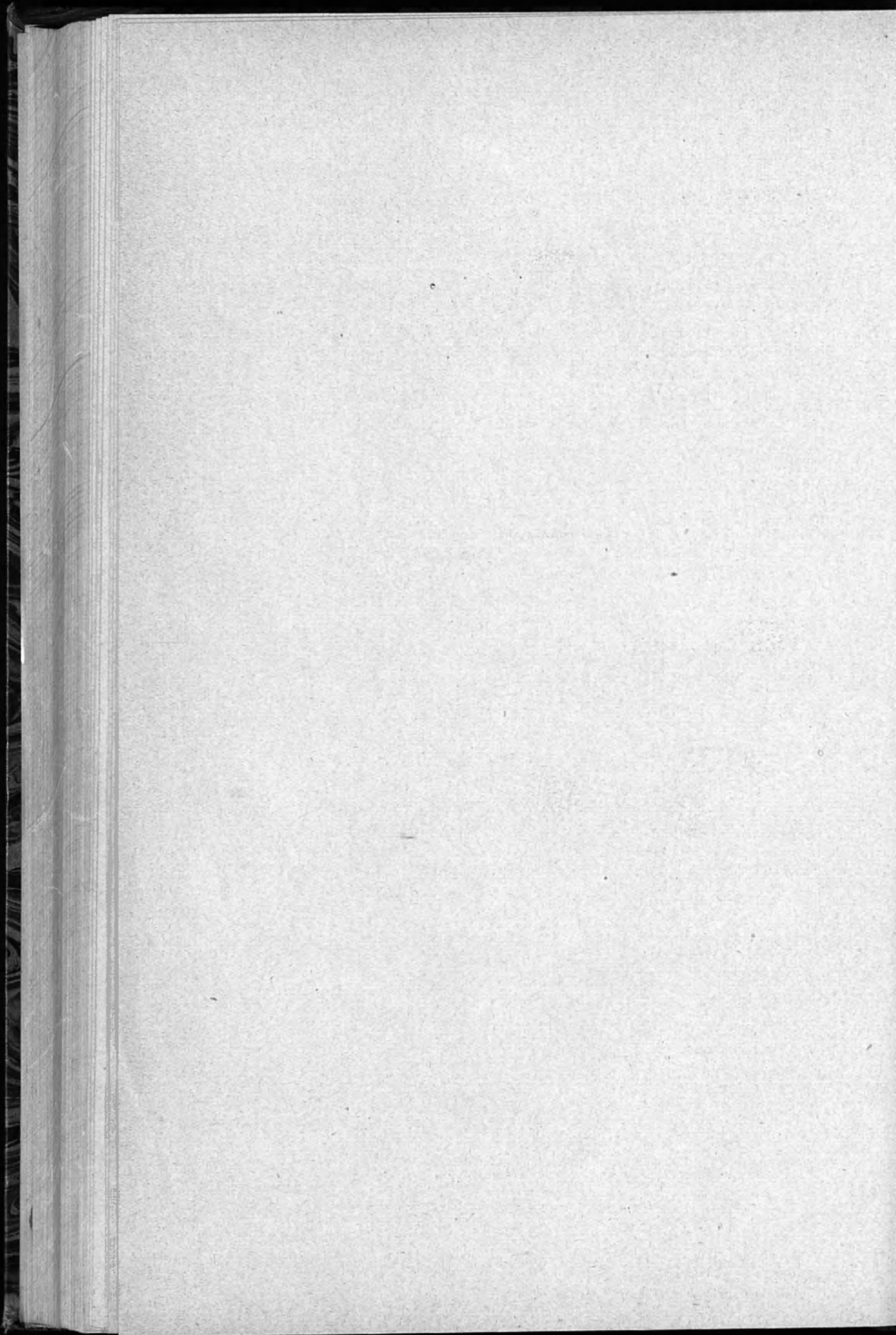
WALSCHAERTS, 14.

WANDRE, 31.

WIHOGNE, 111.

ZAERINGEN, Rodolphe de, 31.

ZEPPEREN, 110.



# TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR

## NOMS D'AUTEURS

---

<b>Bourgault, Camille.</b> — Maisons du XV <sup>e</sup> et du XVII <sup>e</sup> siècle, derrière l'église Saint-Jean à Liège . . . . .	35
— Plafond Louis XIV, rue de la Madeleine, 32 . . . . .	85
<b>Breuer, Jacques.</b> — Rue des Prémontrés . . . . .	79
— Rue du Vert-Bois. — Ancien cimetière paroissial de Saint-Nicolas au Trez . . . . .	80
<b>D.</b> — Nos expositions . . . . .	114
<b>Gérard, D.</b> — Porte-montre en bois sculpté. Epoque Louis XV . . . . .	51
<b>Gérimont, Maurice.</b> — Le médaillier de la Ville de Liège . . . . .	32
— Note sur quelques récentes trouvailles de monnaies au Pays de Liège . . . . .	74
<b>Ghilain, Gust.</b> — Découverte faite dans la Chapelle dite des Fonts baptismaux, en l'église primaire de Saint-Barthélemy à Liège . . . . .	54
— Monument funéraire de Pierre Butkens, chanoine de Saint-Barthélemy (XVI <sup>e</sup> siècle) . . . . .	58
— Pierre sculptée aux armes des bourgmestres Henri, comte de Rivières, et Sébastien de la Ruelle, Edmond, comte de Schwarzenberg et Gérard Charles . . . . .	83
<b>Gobert, Théodore.</b> — Encore le Recueil héraldique des Bourgmestres de Liège et sa continuation . . . . .	60
— Le papier sous la révolution française à Liège . . . . .	100
<b>Jorissenne, G.</b> — Apparition de la Vierge Marie et de Jésus à saint Ildephonse de Tolède . . . . .	4
— Vincent Mousset, ingénieur, mécanicien liégeois . . . . .	41
<b>Lohest, Fernand.</b> — A propos de Fabre d'Églantine et de Henkart . . . . .	7
<b>M., V.</b> — A la Cour des Prébendiers . . . . .	103

<b>P., J.</b> — Inauguration du médaillier au Musée Archéologique . . . . .	42
<b>Pholien, Florent.</b> — Verrerie liégeoise. Gourde du XVIII <sup>e</sup> siècle . . . . .	15
— Les fêtes de la Joyeuse Entrée à Liège de la Famille royale de Belgique, le dimanche 13 juillet 1913 . . . . .	77
— Lampe en verre liégeois . . . . .	95
<b>Poncellet, Édouard.</b> — Sceau de l'abbaye de Cornillon, 1260 . . . . .	67
— Pièces de vers sur le cours des monnaies (1750) . . . . .	88
<b>Renard, Lucien.</b> — Nos collections . . . . .	17
— Hémidrachme de Néapolis (Macédoine) trouvée à Tongres . . . . .	18
— Ulysse Capitaine. In memoriam . . . . .	45
— Un Musée de la Vie wallonne à Liège . . . . .	74
<b>S.</b> — Nos expositions . . . . .	184
<b>Schoolmeesters, Émile.</b> — Dalle funéraire de la recluse Ode (XIII <sup>e</sup> siècle) . . . . .	107
<b>Servais, J.</b> — Christ en buis, œuvre de Jean def Cour . . . . .	71
— Nos collections . . . . .	110
<b>Tourneur, Victor.</b> — Un sceau et un plomb de cerneuil du Chapitre noble de Sainte-Begge à Andenne . . . . .	97
<b>W., Dr B.</b> — A Amay . . . . .	20
<b>X.</b> — Collections Communales . . . . . 11, 48, 116	
— A la Cathédrale Saint Paul . . . . .	11
— Murailles de Notger . . . . .	11
— Monument aux 600 Franchimontois . . . . .	12
— Au Musée archéologique liégeois . . . . .	19
— A Remicourt . . . . .	19
— Médaillier liégeois . . . . .	20, 91
— Trouaille numismatique à Gerdingen . . . . .	48
— A la Salle Wittert (Université). — Exposition jubilaire de la Société des Bibliophiles liégeois . . . . .	48
— Au Musée diocésain . . . . .	48
— Mobilier des églises restaurées . . . . .	91
— Gravures liégeoises . . . . .	92
— Trouaille archéologique rue Haute-Wez à Grivegnée . . . . .	92
— Au Palais . . . . .	92
— A Huy . . . . .	104
— A Amay . . . . .	104
— Rue d'Amay . . . . .	116
— Rue Saint-Etienne . . . . .	116

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Séance du 24 novembre 1912</i> . . . . .	1
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LXVIII. — Apparition de la vierge Marie et de Jésus à saint Ildephonse de Tolède . . . . .	4
A propos de Fabre d'Eglantine et de Henkart . . . . .	7
Petite chronique archéologique (suite) : Collections com- munales. — A la Cathédrale Saint-Paul. — Murailles de Notger. — Monument aux 600 Franchimontois . . . . .	11
<i>Séance du 29 décembre 1912</i> . . . . .	13
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège. LXIX.	
— Verrerie liégeoise. Gourde du XVIII <sup>e</sup> siècle . . . . .	15
Nos collections . . . . .	17
Hémidraclime de Néapolis (Macédoine) trouvée à Tongres	18
Petite chronique archéologique (suite) : Au musée archéo- logique liégeois — A Remicourt. — Médaillier liégeois — A Amay . . . . .	19
<i>Séance du 26 janvier 1913</i> . . . . .	21
Inauguration du médaillier liégeois au Musée archéologique	
— Ulysse Capitaine. — In memoriam . . . . .	23
Le médaillier de la Ville de Liège . . . . .	30
<i>Séance du 23 février 1913</i> . . . . .	33
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LXX. — Maison du XV <sup>e</sup> et du XVII <sup>e</sup> siècle derrière l'église Saint-Jean, à Liège. . . . .	35
Vincent Mousset, ingénieur-mécanicien liégeois . . . . .	41
Inauguration du médaillier au Musée archéologique . . . . .	42
Julien Simonis (1855-1913) . . . . .	45
Petite chronique archéologique (suite) : Trouaille numis- matique à Gerdingen. — Pour les collections commu- nales. — A la salle Wittert (Université). — Exposition jubilaire de la Société des Bibliophiles liégeois. — Au Musée diocésain. . . . .	48

<i>Séance du 30 mars 1913</i> . . . . .	49
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LXXI. — Porte-montre en bois sculpté . . . . .	51
Découvertes faites dans la chapelle dite des fonts baptis-	
maux, en l'église primaire de Saint-Barthélemy, à	
Liège . . . . .	54
<i>Séance du 25 avril 1913.</i> . . . . .	57
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LXXII. — Monument funéraire de Pierre Butkens,	
chanoine de Saint-Barthélemy (XVI <sup>e</sup> siècle) . . . . .	58
Encore le Recueil héraldique des Bourgmestres de Liège	
et sa continuation . . . . .	60
Sigillographie liégeoise. Sceau de l'abbaye de Cornillon,	
1260 . . . . .	67
<i>Séance du 30 mai 1913</i> . . . . .	69
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LXXIII. — Christ en buis, œuvre de Jean del Cour .	71
Note sur quelques récentes trouvailles de monnaies au	
pays de Liège . . . . .	73
Un Musée de la Vie wallonne à Liège. . . . .	74
Les fêtes de Joyeuse Entrée à Liège de la Famille Royale	
de Belgique, le dimanche 13 juillet 1913 . . . . .	77
Petite chronique archéologique (suite) : Rue des Prémon-	
trés. — Rue du Vert-Bois. — Ancien cimetière paroissial	
de Saint-Nicolas au Trez . . . . .	79
<i>Séance du 27 juin 1913</i> . . . . .	81
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite).	
LXXIV. — Pierre sculptée aux armes des bourgmestres	
Henri, comte de Rivières, et Sébastien de la Ruelle,	
Edmond de Schwarzenberg et Gérard Charles . . . . .	83
Plafond Louis XIV, rue de la Madeleine, 32 . . . . .	85
Pièces en vers sur le cours des monnaies (1750) . . . . .	88
Petite chronique archéologique (suite) : Médailleur liégeois.	
— Mobilier des églises restaurées. — Gravures lié-	
geoises. — Trouvaille archéologique rue Haute-Wez, à	
Grivegnée. — Au Palais . . . . .	91
<i>Séance du 25 juillet 1913</i> . . . . .	93
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (Suite).	
LXXV. — Lampe en verre liégeois . . . . .	95

Un sceau et un plomb de cercueil du Chapitre de Sainte-Begge à Andenne . . . . .	97
Le papier sous la Révolution française à Liège . . . . .	100
A la Cour des Prébendiers . . . . .	103
Nos expositions . . . . .	104
Petite chronique archéologique (suite): A Huy. — A Amay . . . . .	104
<i>Séance du 26 octobre 1913</i> . . . . .	105
Inventaire archéologique de l'ancien pays de Liège (suite). LXXVI. — Dalle funéraire de la recluse Ode (XIII <sup>e</sup> siècle). . . . .	107
Nos collections . . . . .	110
Vieille enseigne . . . . .	111
A la Cour des Prébendiers . . . . .	113
Nos expositions . . . . .	114
Nos conférences . . . . .	114
Petite chronique archéologique (suite): Rue d'Amay. — Collections communales. — Rue Saint-Etienne . . . . .	116